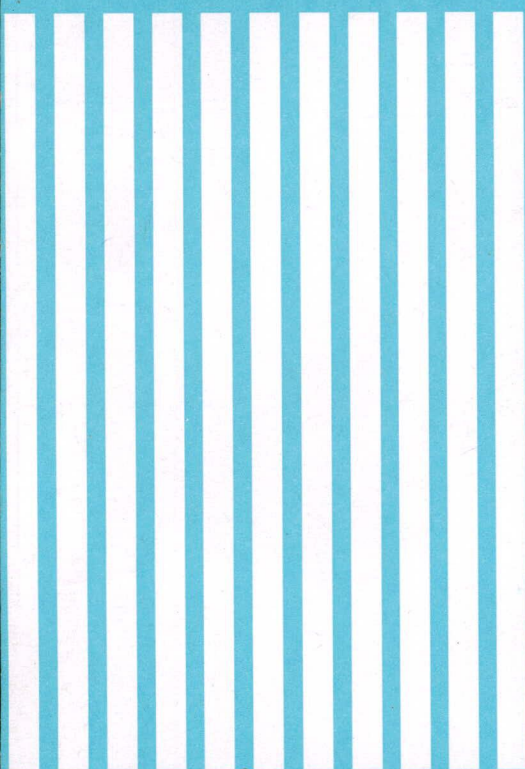


Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

RAPPORT DE LA VINGT-DEUXIÈME SESSION
Genève, 23-28 juin 1997



Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture



ORGANISATION
MONDIALE DE LA SANTÉ

Pour de plus amples renseignements sur les activités de la Commission du Codex Alimentarius, prière de s'adresser à:

Secrétariat du Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Viale delle Terme di Caracalla
00100 Rome, Italie

Téléphone: (39) 06 57051
Télécopie: (39) 06 57053152/57054593
Télex: 625852 ou 625853
Courrier électronique (Internet): Codex@fao.org

On peut se procurer les publications du Codex auprès des agents officiels de vente de la FAO ou en s'adressant à:

Groupe des ventes et de la commercialisation
Division de l'information
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Viale delle Terme di Caracalla
00100 Rome, Italie

RAPPORT DE LA VINGT-DEUXIEME SESSION
DE LA
COMMISSION MIXTE FAO/OMS DU CODEX ALIMENTARIUS
Genève (Suisse), 23-28 juin 1997

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE
Rome, 1997

Réimpression 1999

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part ni de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ni de l'Organisation mondiale de la santé aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

M-83

ISBN 92-5-204015-3

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, mise en mémoire dans un système de recherche documentaire ni transmise sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit: électronique, mécanique, par photocopie ou autre, sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur. Toute demande d'autorisation devra être adressée au Directeur de la Division de l'information, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Viale delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie, et comporter des indications précises relatives à l'objet et à l'étendue de la reproduction.

© FAO et OMS 1997

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Vingt-deuxième session, Genève, 23-28 juin 1997

Résumé et conclusions

La Commission:

- A noté avec satisfaction que dans le budget proposé pour le prochain exercice biennal 1998-99, un montant de 400 000 dollars E.-U. avait été réintroduit, dans le but essentiellement de renforcer le service de documentation et de donner à la Commission une aide additionnelle d'experts, mais elle a toutefois estimé que les incidences de la réduction proposée pour l'ensemble du budget du Codex devraient faire l'objet d'une évaluation approfondie, soulignant que les restrictions budgétaires actuellement proposées ne devraient pas conduire à un manque d'efficacité dans la distribution des documents Codex ou dans d'autres domaines d'activités importants (par. 16, 17);
- A craint que la réduction de la durée des sessions des Comités du Codex ne permette pas l'examen des questions à l'étude et que la limite imposée pour la longueur des rapports les rende moins utiles pour la compréhension des décisions prises (par. 18);
- A approuvé certains amendements au Manuel de procédure de la Commission du Codex Alimentarius, y compris la création d'une annexe contenant les décisions générales de la Commission, les déclarations de principes liées au rôle de l'évaluation des risques en matière de salubrité des aliments, et des définitions du vocabulaire de l'analyse des risques lié à la salubrité des produits alimentaires (par. 19 à 31);
- A adopté des limites maximales pour les résidus de 15 pesticides et de 7 médicaments vétérinaires dans divers produits, six normes Codex nouvelles ou révisées, des amendements et des ajouts à diverses normes existantes, y compris à la Norme générale pour les additifs alimentaires et divers autres textes, notamment une révision majeure des Principes généraux d'hygiène alimentaire et autres codes d'usages (par. 32 à 103 et Annexe II);
- A adopté divers projets de normes et textes apparentés à l'étape 5 (par. 104 à 121 et Annexe III);
- A confirmé des propositions visant à élaborer de nouvelles normes et autres textes (par. 122 à 130 et Annexe IV);
- A supprimé un certain nombre de normes existantes considérées comme périmées ou n'étant pas nécessaires dans le commerce international y compris plus de 300 limites maximales périmées pour des résidus de pesticides et la Norme pour les glaces de consommation (par. 131 et 132);
- A supprimé le Comité du Codex sur les glaces de consommation (par. 131);
- A demandé à la FAO et à l'OMS de créer un organe consultatif international d'experts similaire au JECFA et à la JMPR, sur les aspects microbiologiques de la salubrité des aliments, qui serait chargé en particulier des évaluations des risques microbiologiques (par. 139);
- A invité le Comité du Codex sur les Principes généraux à examiner l'application des "facteurs légitimes" autres que la science au sujet de l'adoption de limites maximales pour les résidus des somatotropines bovines et porcines (par. 68 et 124), à étudier la question de l'amélioration de la procédure visant à aboutir à un meilleur consensus lors des sessions de la Commission et des

Comités (par. 125), à examiner la possibilité de proposer un traitement spécial ou différencié aux pays en développement pour l'application des normes Codex (par. 126) et élaborer des directives sur les procédures à suivre pour conférer le statut d'observateur aux organisations internationales non gouvernementales (par. 159);

- A invité le Comité de l'OMC sur les mesures sanitaires et phytosanitaires à préciser comment il entend établir une distinction entre les "normes, directives et autres recommandations" du Codex dans le contexte de la mise en oeuvre de l'Accord MSP par les membres de l'OMC et à étudier d'autres questions liées au suivi du Cycle d'Uruguay (par. 168 à 176);
- A adopté un Plan d'action pour l'élaboration et l'application des principes et directives d'analyse des risques (par. 160 à 167);
- A approuvé l'orientation générale du projet de Plan à moyen terme pour 1998-2002 (par. 177 à 180);
- S'est déclaré préoccupé par les conséquences que pourrait entraîner l'abolition des comités ajournés *sine die* et a manifesté son intérêt pour les "mécanismes de remplacement", estimant que leur introduction et leur mise en oeuvre devraient faire l'objet de règles claires et que leur fonctionnement devrait adopter les mêmes caractéristiques de représentativité, de transparence et d'aptitude à répondre aux besoins que le système en vigueur (par. 185 à 188).

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
RESUME ET CONCLUSIONS.....	iii
	<u>Paragraphes</u>
INTRODUCTION.....	1 - 2
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	3 - 4
ELECTION DU BUREAU DE LA COMMISSION ET NOMINATION DES COORDONNATEURS REGIONAUX.....	5 - 7
RAPPORT DU PRESIDENT SUR LES QUARANTE-TROISIEME ET QUARANTE-QUATRIEME SESSIONS DU COMITE EXECUTIF.....	8
RAPPORTS DES COORDONNATEURS SUR LES ACTIVITES REGIONALES	9 - 15
COMITE DE COORDINATION DU CODEX POUR L'ASIE	9 - 10
COMITE DE COORDINATION DU CODEX POUR L'EUROPE	11
COMITE DE COORDINATION DU CODEX POUR L'AFRIQUE.....	12
COMITE DE COORDINATION DU CODEX POUR L'AMERIQUE LATINE ET LES CARAIBES.....	13
COMITE DE COORDINATION POUR L'AMERIQUE DU NORD ET LE PACIFIQUE SUD-OUEST ...	14
RAPPORT CONCERNANT LA SITUATION FINANCIERE DU PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES EN 1996/97 ET 1998/99.....	16 - 18
EXAMEN DES AMENDEMENTS PROPOSES AU MANUEL DE PROCEDURE DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS.....	19 - 31
<i>AMENDEMENTS PROPOSES AU REGLEMENT INTERIEUR</i>	<i>19</i>
<i>LIGNES DIRECTRICES A L'USAGE DES COMITES DU CODEX</i>	<i>20 - 31</i>
EXAMEN DES PROJETS DE NORMES ET TEXTES APPARENTES.....	32
HYGIENE ALIMENTAIRE	33 - 37
SYSTEMES D'INSPECTION ET DE CERTIFICATION DES IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS ALIMENTAIRES.....	38 - 45
ETIQUETAGE DES DENREES ALIMENTAIRES/NUTRITION ET ALIMENTS DIETETIQUES OU DE REGIME.....	46 - 50
NUTRITION ET ALIMENTS DIETETIQUES OU DE REGIME	51 - 54
ETIQUETAGE DES DENREES ALIMENTAIRES	55 - 56
ADDITIFS ALIMENTAIRES ET CONTAMINANTS.....	57 - 60
METHODES D'ANALYSE ET D'ECHANTILLONNAGE.....	61
RESIDUS DE PESTICIDES	62 - 63
RESIDUS DE MEDICAMENTS VETERINAIRES DANS LES ALIMENTS	64 - 72
COMITE DE COORDINATION POUR L'AFRIQUE	73 - 75
GRAISSES ET HUILES	76 - 82
FRUITS ET LEGUMES FRAIS	83 - 84
EAUX MINERALES NATURELLES	85 - 95
LAIT ET PRODUITS LAITIERS	96 - 99
SUCRES (ET MIEL)	100 - 103

Paragraphes**AVANT-PROJETS DE NORMES ET TEXTES APPARENTES A L'ETAPE 5**

POISSON ET PRODUITS DE LA PECHE	104
LAIT ET PRODUITS LAITIERS	105 - 107
NUTRITION ET ALIMENTS DIETETIQUES OU DE REGIME	108 - 112
RESIDUS DE MEDICAMENTS VETERINAIRES DANS LES ALIMENTS	113
ADDITIFS ALIMENTAIRES ET CONTAMINANTS	114 - 115
RESIDUS DE PESTICIDES	116 - 118
ETIQUETAGE DES DENREES ALIMENTAIRES	119 - 121

**EXAMEN DES PROPOSITIONS VISANT A ELABORER DE NOUVELLES NORMES
ET/OU TEXTES APPARENTES ET AUTRES QUESTIONS DECOULANT DES
RAPPORTS DES COMITES DU CODEX** 122 - 136

PROPOSITIONS VISANT A ELABORER DE NOUVELLES NORMES ET TEXTES APPARENTES	122 - 130
RETRAIT DE NORMES EXISTANTES ET PROPOSITIONS VISANT LA SUPPRESSION OU L'INTERRUPTION D'ACTIVITES	131 - 136

AUTRES QUESTIONS RESULTANT DES RAPPORTS DES COMITES DU CODEX 137 - 154

COMITE DU CODEX SUR LES PRINCIPES GENERAUX	137 - 138
COMITE DU CODEX SUR L'HYGIENE ALIMENTAIRE	139
COMITE DU CODEX SUR LES SYSTEMES D'INSPECTION ET DE CERTIFICATION DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS ALIMENTAIRES	140 - 142
COMITE DU CODEX SUR L'ETIQUETAGE DES DENREES ALIMENTAIRES	143
COMITE DU CODEX SUR LES METHODES D'ANALYSE ET D'ECHANTILLONNAGE	144 - 145
COMITE DU CODEX SUR LES RESIDUS DE PESTICIDES	146 - 147
COMITE DU CODEX SUR LES RESIDUS DE MEDICAMENTS VETERINAIRES DANS LES ALIMENTS	148 - 149
NUTRITION ET ALIMENTS DIETETIQUES OU DE REGIME	150 - 151
GRAISSES ET HUILES	152
SYSTEMES D'INSPECTION ET DE CERTIFICATION DES PRODUITS ALIMENTAIRES	153 - 154

**PARTICIPATION DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES AUX
TRAVAUX DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS.....** 155 - 159

APPLICATION DES PRINCIPES D'ANALYSE DES RISQUES DANS LE CODEX..... 160 - 167

<i>PLAN D'ACTION POUR L'ELABORATION ET L'APPLICATION DES PRINCIPES ET DIRECTIVES D'ANALYSE DES RISQUES A L'ECHELLE DU CODEX.....</i>	162 - 167
--	-----------

**QUESTIONS DECOULANT DE L'APPLICATION DES ACCORDS DE L'OMC SUR
LES MESURES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES ET SUR LES OBSTACLES
TECHNIQUES AU COMMERCE.....** 168 - 176

EXAMEN DU STATUT DES TEXTES DU CODEX DANS LE CADRE DES ACCORDS OMC	168 - 173
PROCEDURE D'ACCEPTATION DES NORMES CODEX DANS L'OPTIQUE DES ACCORDS MSP ET OTC DE L'OMC.....	174 - 175
IDENTIFICATION DES NORMES, DIRECTIVES ET RECOMMANDATIONS AYANT UNE INCIDENCE MAJEURE SUR LE COMMERCE ET LEUR DEGRE D'APPLICATION PAR LES ETATS MEMBRES	176

EXAMEN DU PROJET DE PLAN A MOYEN TERME POUR 1998-2002 177 - 180

	<u>Paragraphes</u>
DESIGNATION DES GOUVERNEMENTS HOTES DES COMITES DU CODEX.....	181 - 184
CONFIRMATION DE LA PRESIDENCE DES COMITES DU CODEX	181 - 184
AUTRES QUESTIONS	185 - 197
EXAMEN DES ORGANES SUBSIDIAIRES DU CODEX.....	185 - 190
DISTRIBUTION DES DOCUMENTS	191 - 195
AUTRES QUESTIONS	196 - 197

ANNEXES

	<u>Pages</u>
ANNEXE I LISTE DES PARTICIPANTS	38
ANNEXE II AMENDEMENTS AU MANUEL DE PROCEDURE DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS	90
DEFINITIONS DES TERMES RELATIFS A LA SALUBRITE DES ALIMENTS UTILISES EN ANALYSE DES RISQUES	93
ANNEXE AU MANUEL DE PROCEDURE: DECISIONS GENERALES DE LA COMMISSION	95
ANNEXE III LISTE DES NORMES ET TEXTES APPARENTES ADOPTES PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS A SA 22E SESSION.....	96
ANNEXE IV NOUVEAUX TRAVAUX APPROUVES	101
ANNEXE V CONFIRMATION DE LA PRESIDENCE DES COMITES DU CODEX.....	103

ALINORM 97/37
Septembre 1997

**PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES
COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS**

**RAPPORT DE LA VINGT-DEUXIEME SESSION
DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS**

Genève, 23-28 juin 1997

INTRODUCTION

1. La Commission du Codex Alimentarius a tenu sa vingt-deuxième session à Genève, du 23 au 28 juin 1997. Ont participé à la session 444 délégués et conseillers représentant 84 Etats Membres, ainsi que des observateurs d'un Etat non membre, de 7 organisations intergouvernementales et de 36 organisations non gouvernementales internationales. La liste complète des participants figure à l'Annexe I du présent rapport.

2. La session a été ouverte par le Dr Hiroshi Nakajima, Directeur général de l'OMS, et par M. Hartwig de Haen, Sous-Directeur général de la FAO. Les travaux ont été dirigés par le Professeur Pakdee Pothisiri (Thaïlande), Président de la session et, pour certains points de l'ordre du jour, par les trois Vice-Présidents.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR¹ (Point 1 de l'ordre du jour)

3. La Commission a adopté l'ordre du jour provisoire comme ordre du jour de la session. Elle est convenue d'aborder les sujets ci-après au point "Autres questions" :

- Examen des organes subsidiaires du Codex
- Problèmes concernant la distribution des documents de travail.

Elle est également convenue d'examiner, au point 8 de l'ordre du jour, un projet de *Code d'usages pour une bonne alimentation animale*.

4. La délégation de l'Inde a demandé que l'on supprime de l'ordre du jour l'examen des projets de normes pour les sucres et le miel et les limites maximales de résidus établies par la vingt-neuvième session du Comité sur les résidus de pesticides, en raison de l'arrivée tardive des documents. La Commission a cependant décidé d'aborder ces questions au point 7 de l'ordre du jour, sans préjuger de la décision éventuelle qui pourrait être prise de les examiner ou non en détail à ce moment-là.

ELECTION DU BUREAU DE LA COMMISSION ET NOMINATION DES COORDONNATEURS REGIONAUX² (Point 2 de l'ordre du jour)

5. Au cours de la session, la Commission a réélu M. P. Pothisiri (Thaïlande) aux fonctions de Président pour un mandat allant de la fin de la vingt-deuxième session à la fin de la vingt-troisième

¹ ALINORM 97/1.

² ALINORM 97/2 et ALINORM 97/2, Addendum 1.

session. La Commission a également élu Mme María E. Chacón (Costa Rica)³, M. Thomas Billy (Etats-Unis), et réélu M. S. Van Hoogstraten (Pays-Bas) aux fonctions de Vice-Présidents de la Commission pour la même période.

6. Les coordonnateurs régionaux suivants ont été nommés :

Afrique :	M. David Nhari (Zimbabwe)
Asie :	Mme Kanya Sinsakul (Thaïlande)
Amérique latine et Caraïbes :	Dr Galdós Ugarte (Uruguay)
Europe :	M. Felipe Mittelbrunn García (Espagne)
Amérique du Nord et Pacifique Sud-Ouest :	M. Thomas Billy (Etats-Unis d'Amérique)

7. Compte tenu de l'élection de M. Thomas Billy au poste de Vice-Président, les Etats-Unis ont renoncé au poste de représentant régional pour l'Amérique du Nord; la Commission a élu le Canada pour assurer ces fonctions pendant le reste du mandat en cours.

RAPPORT DU PRESIDENT SUR LES QUARANTE-TROISIEME ET QUARANTE-QUATRIEME SESSIONS DU COMITE EXECUTIF⁴ (Point 3 de l'ordre du jour)

8. Les rapports ont été présentés conformément à l'Article III.5 du Règlement intérieur de la Commission. A l'exception d'une version révisée du document sur l'application des principes d'analyse des risques dans le Codex,⁵ toutes les questions résultant des sessions du Comité exécutif ont été examinées par les comités du Codex ou bien figurent à l'ordre du jour de la Commission.

RAPPORTS DES COORDONNATEURS SUR LES ACTIVITES REGIONALES (Point 4 de l'ordre du jour)

COMITE DE COORDINATION DU CODEX POUR L'ASIE⁶

9. La délégation du Japon, s'exprimant au nom du Dr Yuzo Hayashi, Coordonnateur pour l'Asie, a brièvement résumé les activités du Comité, mettant en relief les points suivants :

- identification des normes ayant un impact potentiel majeur sur le commerce dans la Région;
- élaboration d'avant-projets de directives à l'usage des services centraux de liaison avec le Codex et des comités nationaux du Codex;
- débats sur la malnutrition entraînant des carences en micronutriments et sur l'opportunité de réglementer l'enrichissement des aliments;
- débats consacrés à l'évaluation des risques, notamment de l'exposition, compte tenu des habitudes alimentaires dans la région.

³ La délégation de l'Uruguay a noté qu'un candidat de la Région Afrique, M. J.A. Abalaka (Nigeria) avait retiré sa candidature en faveur de la candidate de l'Amérique latine et des Caraïbes, en vue de faciliter le consensus au sein du Codex.

⁴ Respectivement ALINORM 97/3 et ALINORM 97/4.

⁵ Voir ALINORM 97/9-version révisée (CAC/LIM 21), point 10 de l'ordre du jour.

⁶ ALINORM 97/15.

10. La délégation a noté qu'une nouvelle initiative régionale comportant des enquêtes sur l'ingestion d'aliments avait été prise par le Japon pour donner suite aux débats de la session. La délégation de l'Inde a souligné les difficultés rencontrées par les pays en développement lors de l'application des limites maximales de résidus et de contaminants fixées à un niveau faible.

COMITE DE COORDINATION DU CODEX POUR L'EUROPE⁷

11. Le Dr Stuart Slorach (Suède), Coordonnateur pour l'Europe, a fait savoir que le Comité avait concentré son attention sur des propositions visant à élargir la procédure d'acceptation à tous les textes Codex; sur l'ordre de priorité à donner aux normes et textes apparentés en se référant à la liste établie par le Comité MSP; sur la transparence dans la prise de décisions; sur l'importance de la participation des consommateurs; sur l'harmonisation et la coopération au niveau régional ainsi que sur l'assistance technique aux activités se rapportant au secteur alimentaire à l'intérieur de la Région Europe.

COMITE DE COORDINATION DU CODEX POUR L'AFRIQUE⁸

12. Monsieur David Nhari (Zimbabwe), Coordonnateur pour l'Afrique, a déclaré que le Comité de Coordination pour l'Afrique avait mis l'accent sur les questions ci-après présentant une importance particulière pour la Région : renforcement des systèmes de contrôle des aliments, amélioration des activités des structures nationales du Codex et coordination interrégionale. L'amélioration et la mise à jour des systèmes d'inspection et de certification des importations/exportations alimentaires, ainsi que l'harmonisation des normes et législations alimentaires, figurent également en bonne place parmi les activités du Comité de coordination. Un projet de directives régionales pour la conception de mesures de contrôle des aliments vendus sur la voie publique est aussi élaboré par le Comité (voir point 7).

COMITE DE COORDINATION DU CODEX POUR L'AMERIQUE LATINE ET LES CARAIBES⁹

13. Dr. Galdós Ugarte (Uruguay), Coordonnateur pour l'Amérique latine et les Caraïbes, a indiqué ce qui suit :

Le Comité :

- a décidé d'entreprendre la révision du Code d'usages régional pour la préparation et la vente des aliments sur la voie publique et d'y introduire la nouvelle approche qui figure dans les Principes généraux révisés d'hygiène alimentaire et les directives HACCP;
- a recommandé que, compte tenu de l'importance des "quatre Déclarations de principes", celles-ci soient incorporées dans les Principes généraux du Codex figurant dans le Manuel de procédure (voir point 6);
- est convenu que la réception tardive des documents constituait un obstacle à une participation efficace aux travaux du Codex et a recommandé d'utiliser davantage les moyens de communication modernes, et de renforcer le Secrétariat du Codex;
- a reconnu la nécessité de revoir la procédure d'acceptation en vigueur et d'étudier un système révisé de notification et/ou d'acceptation, qui devrait être simple et le moins bureaucratique possible;

⁷ ALINORM 97/19.

⁸ ALINORM 97/28.

⁹ ALINORM 97/36.

- a noté les progrès réalisés dans l'harmonisation des législations alimentaires et la large utilisation des normes et LMR Codex en tant que références dans les travaux des organisations d'intégration économique et au niveau des pays;
- a décidé de poursuivre ses travaux sur la contamination des aliments par la salmonella, ainsi que sur la sécurité des produits alimentaires dans les zones fréquentées par les touristes;
- est convenu que l'avant-projet de directives régionales pour les services centraux de liaison avec le Codex et les comités nationaux du Codex, préparé par le Comité de Coordination pour l'Asie, ne pouvait pas être adopté dans la Région;
- a fait siennes les recommandations d'un atelier sur l'harmonisation des législations alimentaires.

COMITE DE COORDINATION POUR L'AMERIQUE DU NORD ET LE PACIFIQUE SUD-OUEST¹⁰

14. La délégation de la Nouvelle-Zélande, au nom du Dr. P. O'Hara, Coordonnateur pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest, a fait connaître les résultats des travaux de la quatrième session du Comité. Les points suivants ont notamment été mentionnés :

- l'attention a été particulièrement axée sur l'analyse des risques et les aspects apparentés, ainsi que sur ses conséquences pour le Codex;
- des efforts ont été accomplis pour améliorer la coordination et la participation des pays de la Région du Pacifique Sud-Ouest, notamment pour favoriser une plus grande participation des pays insulaires du Pacifique;
- une coopération plus étroite entre le Codex et l'organisme de coopération économique Asie/Pacifique (APEC) a été vivement recommandée;
- un groupe de travail chargé d'identifier les normes et textes apparentés du Codex ayant des conséquences majeures sur le commerce a conclu que la poursuite de cette activité ne présentait pas un grand intérêt;
- problèmes relatifs à la distribution en temps utile des rapports et des documents de travail.

Statut de normes régionales et textes apparentés

15. La délégation du Royaume-Uni a noté les importants travaux en cours pour l'élaboration de normes régionales et textes apparentés et déclaré que l'utilisation de ces textes dans le cadre des accords OMC devait faire l'objet d'éclaircissements (voir également les par. 45 et 172).

¹⁰

ALINORM 97/32.

**RAPPORT CONCERNANT LA SITUATION FINANCIERE DU PROGRAMME MIXTE
FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES EN 1996/97 ET 1998/99¹¹**

(Point 5 de l'ordre du jour)

16. La Commission a noté le budget et les dépenses du précédent et de l'actuel exercice biennal, ainsi que le montant estimé de l'appui fourni par les gouvernements hôtes aux différents comités du Codex. Dans le budget proposé pour le prochain exercice biennal 1998/99, la Commission a noté avec satisfaction qu'un montant de 400 000 dollars E.-U. avait été réintroduit, dans le but essentiellement de renforcer le service de documentation et de donner à la Commission une aide additionnelle d'experts, suite au soutien vigoureux apporté au Programme du Codex par les Etats Membres à la cent-douzième session du Conseil de la FAO, qui s'était tenue début juin 1997.

17. La Commission a toutefois estimé que les incidences de la réduction proposée pour l'ensemble du budget du Codex devraient faire l'objet d'une évaluation approfondie, soulignant que les restrictions budgétaires actuellement proposées ne devraient pas conduire à un manque d'efficacité dans la distribution des documents Codex ou dans d'autres domaines d'activité importants. Les délégations ont fait valoir que le niveau du budget, qui représente le minimum nécessaire pour assurer un appui approprié à la Commission, ne devrait pas être soumis à de nouvelles réductions lors de l'examen définitif du budget. Plusieurs délégations ont déclaré que les incidences budgétaires de l'examen en cours des organes subsidiaires du Codex entrepris par la FAO¹² devraient être suivies avec attention.

18. La Commission a également craint que la réduction de la durée des sessions des comités du Codex ne permette pas l'examen des questions à l'étude et que la limite imposée pour la longueur des rapports les rende moins utiles pour la compréhension des décisions prises (en particulier pour les comités de produits). Ces mesures ne seraient que de fausses économies et pourraient nuire à la transparence et à l'efficacité des travaux du Codex.

**EXAMEN DES AMENDEMENTS PROPOSES AU MANUEL DE PROCEDURE DE LA
COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS¹³ (Point 6 de l'ordre du jour)**

AMENDEMENTS PROPOSES AU REGLEMENT INTERIEUR (ARTICLES II ET IX)

19. Le quorum stipulé à l'Article IV.6 pour l'amendement du Règlement intérieur n'ayant pas été atteint, la Commission n'a pas pu adopter les amendements proposés et il a été convenu que ces derniers seraient réexaminés à la prochaine session de la Commission.

LIGNES DIRECTRICES A L'USAGE DES COMITES DU CODEX

Observateurs

20. La Commission a estimé que des éclaircissements supplémentaires étaient nécessaires en ce qui concerne la définition des "organisations internationales reconnues", car la définition figurant dans le texte actuel était trop large, et elle n'a pas adopté l'amendement proposé. Elle est convenue de renvoyer cette question au Comité sur les Principes généraux, en vue de définir les modalités de participation des organisations internationales, et elle a noté que des questions apparentées seraient abordées au point 9 de l'ordre du jour (voir aussi par. 159).

¹¹ ALINORM 97/5 et ALINORM 97/5 Corrigendum.

¹² Voir point 14 de l'ordre du jour.

¹³ ALINORM 97/33 (Annexes II, III et IV); ALINORM 97/10.

Préparation et distribution des documents

21. La Commission a exprimé son désaccord avec la proposition tendant à fixer une date limite pour la reproduction des observations adressées par les Etats Membres et les observateurs. Elle est convenue de différer l'examen de l'amendement proposé et d'aborder globalement tous les problèmes liés à la distribution des documents et des observations au point 14 de l'ordre du jour – Autres questions (voir aussi par. 191-195).

Lignes directrices pour l'élaboration et/ou la révision des Codes d'usages en matière d'hygiène applicables à des produits spécifiques

22. La Commission a rappelé que le Comité sur l'hygiène alimentaire, lors de ses délibérations sur la révision des Codes, avait estimé qu'en mettant exclusivement l'accent sur la sécurité des aliments, on risquait de limiter leur utilité et qu'une certaine souplesse était nécessaire avec des directives sur certains facteurs non liés à la sécurité, comme le début de détérioration du poisson et des produits de la pêche. Elle est convenue d'en faire état dans une déclaration qui précéderait la section, comme suit :

“L'établissement de spécifications supplémentaires en matière d'hygiène alimentaire applicables à des produits alimentaires ou à des groupes de produits donnés doit être limité à ce qui est nécessaire pour répondre aux objectifs définis dans chacun des codes.”

23. La Commission a adopté les Lignes directrices avec cet amendement. Elle a pris note de l'avis exprimé par les délégations de l'Allemagne et de l'Autriche, à savoir qu'une telle déclaration n'était pas essentielle et ne devait pas figurer dans le Manuel de procédure.

24. La Commission a adopté tous les autres amendements proposés pour les sections H, J et K du Manuel de procédure. Ces amendements figurent à l'Annexe II du présent rapport.

Décisions générales de la Commission

25. La Commission est convenue d'insérer dans le Manuel de procédure une nouvelle annexe regroupant toutes les décisions de politique générale de la Commission, par lesquelles elle fournit des orientations à ses organes subsidiaires et, en particulier, les quatre Déclarations de principes concernant le rôle de la science dans le processus de prise de décision du Codex et les autres facteurs à prendre en considération. La Commission a rappelé que toutes ces décisions avaient le même statut, indépendamment de la section du Manuel dans laquelle elles figuraient.

Déclarations de principes concernant le rôle de l'évaluation des risques en matière de salubrité des aliments

26. Plusieurs délégations ont proposé d'ajouter un cinquième principe visant à refléter le concept selon lequel “on peut parvenir au même objectif par différents procédés et différentes méthodes”, comme l'avait admis le Comité sur les Principes généraux. D'autres délégations ont été d'avis qu'il était prématuré d'inclure un tel principe à ce stade, parce que les objectifs de sécurité des produits alimentaires n'étaient pas clairement définis et qu'il s'agissait d'une question importante qui devrait être approfondie par le Comité sur les Principes généraux.

27. La délégation de l'Inde, bien que n'étant pas opposée aux principes eux-mêmes, a souligné les difficultés rencontrées par les pays en développement pour appliquer les méthodes d'évaluation des risques. La Commission a fait observer que les principes à l'étude ne s'adressaient pas directement aux gouvernements, mais avaient pour objet de donner des orientations aux comités du Codex dans leurs travaux.

28. La Commission a adopté les Déclarations de principes sous leur forme actuelle, étant entendu que le Comité sur les Principes généraux examinerait plus à fond les questions relatives à l'équivalence et aux objectifs de sécurité des aliments, et elle a reconnu qu'il fallait faire preuve de souplesse pour tenir compte des exigences des pays en développement. Il a en outre été convenu que les Déclarations de principes figureraient dans la nouvelle annexe du Manuel de procédure contenant les décisions générales de la Commission (voir par. 25 ci-dessus).

Définitions

29. Certaines délégations ont proposé des amendements spécifiques au texte actuel et ont relevé certaines incohérences entre les définitions. La Commission a cependant rappelé que les définitions avaient été établies par une Consultation mixte d'experts FAO/OMS et qu'elles avaient été examinées par la Commission à sa 21e session, par le Comité exécutif et par le Comité sur les Principes généraux; ce dernier avait proposé de les adopter à titre provisoire.

30. La Commission a adopté les définitions sous leur forme actuelle, en vue de leur insertion dans la section Définitions du Manuel de procédure, étant entendu qu'elles feraient l'objet d'une révision périodique et que les Etats Membres auraient la possibilité de formuler des observations, qui seraient soumises au Comité sur les Principes généraux.

31. On trouvera à l'Annexe II du présent rapport les décisions générales et les définitions qui seront insérées dans le Manuel de procédure.

EXAMEN DES PROJETS DE NORMES ET TEXTES APPARENTES¹⁴ (Point 7 de l'ordre du jour)

32. Le présent rapport contient à l'Annexe III une liste des projets et avant-projets de normes et textes apparentés pour certains produits, qui ont été adoptés par la Commission respectivement aux étapes 8 et 5. Les décisions de la Commission quant à l'adoption de ces textes figurent dans les tableaux de cette Annexe. On trouvera ci-après certaines observations particulières concernant les textes examinés.

HYGIENE ALIMENTAIRE¹⁵

Version révisée du Projet de Code d'usages international recommandé : Principes généraux d'hygiène alimentaire (à l'étape 8)¹⁶

33. Quelques délégations ont noté qu'il conviendrait de mentionner le rinçage après désinfection à la section 6 du Code, et qu'une alimentation en eau chaude et froide dans les installations destinées à l'hygiène personnelle mentionnée à la section 4.4.4 n'était pas nécessaire dans certaines situations. La Commission a invité le Comité à examiner ces propositions en tant qu'amendement possible du Code; elle a toutefois adopté la version révisée du Code d'usages international recommandé à l'étape 8.

¹⁴ ALINORM 97/21, Partie I; ALINORM 97/21, Partie I, Supplément 1; ALINORM 97/12, Annexe IV; ALINORM 97/25.

¹⁵ ALINORM 97/25, Partie 14 (FH); ALINORM 97/25, Partie 14 (FH) Add.1 (observations du Mexique).

¹⁶ ALINORM 97/13, Annexe II; ALINORM 97/25, Partie 14 (observations du Royaume-Uni).

Projet de système d'analyse des risques-points critiques pour leur maîtrise (HACCP) et directives concernant son application (à l'étape 8)¹⁷

34. L'Indonésie et plusieurs délégations ont estimé que l'application du système HACCP pourrait présenter des difficultés dans les petites entreprises et dans les pays en développement. La Commission a été informée que pour tenir compte de cette question, le Comité sur l'hygiène alimentaire proposait d'entreprendre l'élaboration d'un document contenant des indications sur l'utilisation de systèmes du type HACCP dans les petites entreprises, avec des indications particulières à l'usage des pays en développement. Elle a également noté qu'il importe de fournir une assistance technique aux pays qui en ont besoin, de manière à faciliter l'introduction progressive du système fondé sur le HACCP.

Version révisée des Principes régissant l'établissement et l'application de critères microbiologiques pour les aliments (à l'étape 8)¹⁸

35. La Commission a adopté les Principes révisés à l'étape 8.

Remarques supplémentaires

36. La délégation de l'Inde a déclaré que les trois textes ci-dessus concernant l'hygiène alimentaire constituaient des critères supplémentaires de qualité et ne devraient être appliqués que par des partenaires commerciaux à titre facultatif.

37. Le Président du Comité sur l'hygiène alimentaire a fait valoir que ces trois textes concernaient tous la salubrité des produits alimentaires et qu'ils traitaient de la sécurité des produits tout au long de la chaîne alimentaire; ils n'étaient pas liés à un secteur alimentaire particulier.

SYSTEMES D'INSPECTION ET DE CERTIFICATION DES IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS ALIMENTAIRES

Projet de directives concernant les échanges d'informations entre les pays sur les rejets de denrées alimentaires à l'importation¹⁹

38. La Commission a modifié le paragraphe 4 du texte pour faire référence aux informations "appropriées" à fournir à l'exportateur et elle a inséré une référence à l'OMS, en plus de celle qui se rapporte à la FAO, au paragraphe 10.

39. La Commission a adopté les directives telles que modifiées.

¹⁷ ALINORM 97/13A, Annexe II; ALINORM 97/25, Partie 14 (observations de la Hongrie et du Royaume-Uni).

CAC/LIM 31 (Corrigendum en espagnol seulement - préparé par la délégation de l'Espagne.

¹⁸ ALINORM 97/13A, Annexe III; ALINORM 97/25, Partie 14 (observations de la Hongrie et du Royaume-Uni).

¹⁹ ALINORM 97/30, Annexe II.

Projet de directives sur la conception, l'application, l'évaluation et l'homologation des systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires²⁰

40. Deux opinions se sont dégagées au sein de la Commission, la première en faveur de l'adoption sans retard de ces directives, la seconde préférant renvoyer cette décision.

41. Les délégations préférant renvoyer l'adoption des directives étaient d'avis que le texte devait encore faire l'objet d'examens et d'observations de la part des pays pour préciser quelles en seraient les conséquences à long terme. On s'est aussi demandé quel serait son leur aux termes des accords de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (MSP) et sur les obstacles techniques au commerce (OTC). On a en outre noté que ces directives ne comportaient pas de procédure pour déterminer l'équivalence.

42. Les délégations en faveur de l'adoption immédiate de ces directives ont noté que ce texte avait fait l'objet de débats et de mises au point pendant plusieurs années et qu'ils laissaient aux gouvernements une certaine marge de manoeuvre pour appliquer ces directives. A ce propos, on a également noté que le CCFICS examinerait, à sa prochaine session, un document de travail consacré au processus de détermination de l'équivalence. Quelques délégations ont proposé un titre différent pour éviter toute conséquence imprévue du fait de l'OMC.

43. Le représentant de l'OMC a précisé que les nuances dans les titres donnés aux textes du Codex n'auront probablement pas d'importance au niveau de la mise en oeuvre des accords MSP et OTC. Les gouvernements qui appliquent des mesures plus rigoureuses que celles prévues dans les textes Codex pourraient être appelés à les justifier, en cas de contestation. Le représentant a également noté que même en l'absence de textes Codex applicables, les gouvernements pouvaient être invités à justifier les mesures qu'ils appliquent dans le cadre de la procédure OMC en vigueur, lorsque surgit un différend dans le commerce international.

44. Par un vote à main levée, la Commission a adopté les directives telles qu'elles sont actuellement présentées (46 voix en faveur de l'adoption, 16 voix contre et 7 abstentions).

45. Les Etats-Unis, appuyés par le Chili, l'Inde, les Philippines et les Emirats arabes unis, ont déclaré que l'adoption de directives importantes et d'une aussi vaste portée était tout à fait inopportune tant que les Etats Membres n'avaient pas eu la possibilité d'en étudier leurs incidences juridiques sur les législations nationales compte tenu des accords OMC. Comme le Comité exécutif de la Commission du Codex Alimentarius venait de proposer que la Commission, par l'intermédiaire de son Secrétariat, consulte l'OMC sur le statut à donner aux directives et recommandations Codex dans le cadre de l'Accord MSP, la Commission devrait attendre l'issue de ces discussions avant de poursuivre l'examen de cette question.²¹

ETIQUETAGE DES DENREES ALIMENTAIRES/NUTRITION ET ALIMENTS DIETETIQUES OU DE REGIME²²

Projet de directives pour l'emploi des allégations relatives à la nutrition

46. Certains participants ont estimé que les conditions stipulées pour l'emploi de la mention "exempt" ne garantissaient pas en fait que l'aliment était exempt de tel ou tel élément nutritif.

²⁰ ALINORM 97/30A, Annexe II.

²¹ ALINORM 97/4, par. 15-18.

²² ALINORM 97/22, Annexe II, ALINORM 97/26, Annexe II, ALINORM 97/25 Partie 4; CAC/LIM 14 et 25.

47. On s'est également demandé s'il fallait faire figurer les définitions relatives aux allégations nutritionnelles fonctionnelles et aux régimes équilibrés. Une délégation a exprimé son désaccord au sujet de la note sur les acides gras trans qui se trouve en bas de tableau. La délégation de l'Espagne a déclaré que la partie du tableau concernant les fibres, les protéines et les valeurs de référence de certains éléments nutritifs nécessitait une évaluation scientifique plus poussée.

48. Il a été proposé par plusieurs délégations et observateurs de prévoir une exception afin d'autoriser la mention "à faible teneur en matière grasse" dans le cas des produits ayant une teneur naturellement élevée en matière grasse, notamment les produits laitiers, quand cette teneur a été sensiblement réduite, car les comités de produits devraient être en mesure d'établir des dispositions s'écartant des spécifications générales. Plusieurs délégations et l'observateur de Consumers International se sont vivement opposés à ces exceptions.

49. La Commission a noté que les comités de produits avaient la possibilité de proposer des dispositions spécifiques en matière d'étiquetage et/ou de nutrition dans leurs normes, dispositions qui peuvent s'écarter des dispositions générales, à condition de fournir une justification suffisante lorsqu'ils les soumettent pour confirmation aux comités s'occupant de questions générales.

50. La Commission a adopté les Directives pour l'emploi des allégations relatives à la nutrition (y compris la partie A du tableau) à l'étape 8, étant entendu qu'un complément de travaux était nécessaire sur l'expression des allégations par portion et qu'il fallait poursuivre l'examen des problèmes soulevés dans les observations des gouvernements, lors de la mise au point définitive du Tableau stipulant les conditions à remplir.

NUTRITION ET ALIMENTS DIETETIQUES OU DE REGIME²³

Avant-Projet d'amendement à la Norme pour les préparations destinés aux nourrissons (Vitamine B₁₂) (étape 5 de la procédure accélérée)

51. La Commission a adopté l'avant-projet d'amendement à l'étape 5 de la procédure accélérée.

Avant-Projet de norme révisée pour le sel de qualité alimentaire (iodation du sel) (étapes 5 et 8)

52. La Commission a pris note des observations concernant les additifs alimentaires et, tout en rappelant que la section sur les additifs n'avait pas été modifiée, étant donné que l'amendement concernait uniquement la iodation, elle est convenue que le texte devrait être transmis au Comité sur les additifs alimentaires et les contaminants pour plus ample examen.

53. En réponse à une question sur les techniques d'iodation du sel, la Commission a indiqué que des renseignements utiles se trouvaient dans le rapport de la Consultation technique FAO sur l'enrichissement des aliments.²⁴

54. La Commission a décidé d'omettre les étapes 6 et 7 de la procédure et d'adopter l'avant-projet de norme révisée à l'étape 8.

²³ ALINORM 97/26, Annexes IV et III, ALINORM 97/25 Partie 6; CAC/LIM 3 et 13.

²⁴ Etude FAO : Alimentation et nutrition, rapport N° 60.

ETIQUETAGE DES DENREES ALIMENTAIRES²⁵

Projet de directives générales pour l'utilisation du terme "Halal"

55. La Commission a adopté, à l'étape 8, le projet de directives générales tel que proposé.

Avant-projet d'amendement à la section Etiquetage de la Norme pour les bâtonnets, les portions et les filets de poisson surgelés, panés ou enrobés de pâte à frire (étape 5 de la procédure accélérée)

56. La Commission a décidé que la procédure accélérée ne devait pas être confirmée et que l'avant-projet d'amendement serait examiné à l'étape 5 de la procédure²⁶.

ADDITIFS ALIMENTAIRES ET CONTAMINANTS

Norme générale pour les additifs alimentaires : projet de tableau des additifs dont l'utilisation est autorisée dans les aliments en général, sauf indication contraire, conformément aux bonnes pratiques de fabrication²⁷

57. La Commission a adopté l'annexe précitée à l'étape 8, étant entendu que ce tableau serait examiné de façon permanente par le Comité sur les additifs alimentaires et les contaminants pour s'assurer que ces informations soient toujours fondées sur les données scientifiques les plus récentes.

58. En raison de la réception tardive de ce document, la délégation de l'Inde s'est déclarée opposée à l'adoption de cette annexe.

Catégories d'aliments ou aliments pour lesquels les additifs alimentaires dont l'utilisation est limitée par les bonnes pratiques de fabrication ne sont pas autorisés ou le sont sous certaines conditions²⁸

59. La Commission a adopté cet appendice à titre provisoire, notant qu'un certain nombre de pays n'avaient pas eu la possibilité de l'examiner en détail. Elle a invité le Comité sur les additifs alimentaires et les contaminants à examiner encore une fois cet appendice à sa prochaine session, compte tenu des observations, et de soumettre ses conclusions à la Commission.

60. En raison de la réception tardive de ce document, la délégation de l'Inde s'est déclarée opposée à l'adoption de cet appendice.

²⁵ ALINORM 97/22, Annexe III; ALINORM 97/22A, Annexe II.

²⁶ La Commission a ensuite avancé ce texte à l'étape 6: voir*Annexe IV.

²⁷ ALINORM 97/12A, Annexe IV.

²⁸ ALINORM 97/12A, Annexe IV.

METHODES D'ANALYSE ET D'ECHANTILLONAGE²⁹**Avant-projet de directives pour l'évaluation de la compétence des laboratoires d'essai chargés du contrôle des importations et exportations de denrées alimentaires**

61. La Commission a adopté cet avant-projet de directives en supprimant la mention relative à "déterminer l'équivalence" dans l'attente qu'une définition du terme "équivalence" ait été mise au point par le Comité du Codex compétent.

RESIDUS DE PESTICIDES³⁰**Limites maximales de résidus et limites maximales de résidus d'origine étrangère**

62. La Commission a adopté les limites à l'étape 8 de la procédure, en omettant les étapes 6 et 7 quand cela était nécessaire. La délégation de l'Allemagne a exprimé une réserve générale au sujet de l'adoption des LMR et des LMRE.

63. La Commission a demandé à la FAO et à l'OMS de publier à temps les rapports et les évaluations de la Réunion conjointe FAO/OMS sur les résidus de pesticides (JMPR) pour que les délibérations concernant les LMR ne soient pas retardées; elle a également demandé une meilleure coordination lors de l'élaboration des LMR applicables aux substances utilisées aussi bien comme pesticides que comme médicaments vétérinaires. La délégation du Royaume-Uni a demandé que l'on examine les conséquences que pourrait avoir sur l'ingestion la grande variabilité des concentrations de résidus dans certains produits, particulièrement dans le cas des consommateurs extrêmes, précisant toutefois que même des concentrations de résidus élevées n'entraînaient pas nécessairement des risques majeurs pour la santé.

RESIDUS DE MEDICAMENTS VETERINAIRES DANS LES ALIMENTS**Projets de limites maximales pour les résidus de somatotropine bovine (BST)³¹**

64. A sa vingt et unième session, la Commission avait renvoyé à la présente session le débat sur l'adoption de limites maximales de résidus pour la somatotropine bovine.³²

65. La Commission s'est partagée en deux groupes, le premier étant favorable à l'adoption immédiate des projets de LMR à l'étape 8 et le second préconisant de différer leur adoption.

66. Les délégations favorables à l'adoption immédiate des LMR ont déclaré que le Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires et des contaminants (JECFA) et le Comité sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments (CCRVDF) avaient procédé à une évaluation scientifique approfondie de cette substance et que faute de données scientifiques supplémentaires, une réévaluation était inutile. On a souligné que si de nouvelles données scientifiques devenaient disponibles, le JECFA et

²⁹ ALINORM 97/23, par. 37-40 et Annexe II; ALINORM 97/23A, par. 20-24 et Annexe II; ALINORM 97/21, Partie I, Tableau 1; ALINORM 97/21, Partie I, Supplément 1, Tableau 2; ALINORM 97/25, Partie 2 et CAC/LIM 7.

³⁰ ALINORM 97/24, Appendice II; ALINORM 97/24A, Appendice II et CAC/LIM 25.

³¹ ALINORM 95/31, Annexe II; observations de Consumers International (ALINORM 97/25-Partie 10) et de la Communauté européenne (CAC/LIM 17).

³² ALINORM 95/37, par. 47-48.

le CCRVDF – et non la Commission – étaient les instances appropriées pour entreprendre une nouvelle évaluation de cette substance. On a rappelé que la BST était utilisée dans plusieurs pays et que l'adoption des LMR serait l'aboutissement des travaux du JECFA et du CCRVDF, tout en empêchant l'application d'obstacles non tarifaires au commerce international.

67. Les délégations souhaitant différer l'adoption des LMR pour la BST, ainsi que l'observateur de Consumers International, ont souligné que des données nouvelles étaient devenues disponibles, faisant apparaître que l'administration de BST pouvait diminuer les défenses immunitaires du bétail, ce qui risquait de rendre les animaux plus vulnérables aux infections virales et bactériennes et d'accroître l'incidence des mammites, d'où un risque d'utilisation accrue d'antibiotiques. D'autres problèmes de sécurité ont été soulevés par l'observateur de Consumers International. La délégation des Pays-Bas, au nom de l'Union Européenne, avec l'appui d'autres délégations et de l'observateur de Consumers International, a fait observer que les consommateurs étaient hostiles à l'utilisation de la BST et n'en tiraient aucun avantage, et que cette pratique n'améliorerait ni la qualité ni la salubrité du lait. On a également insisté sur le fait qu'il importe de prendre en considération des facteurs légitimes autres que l'analyse et les preuves scientifiques, ainsi qu'il est stipulé dans la Déclaration de principes sur le rôle de la science.

68. La délégation des Pays-Bas, au nom de l'Union européenne, a présenté une proposition visant à suspendre l'adoption des LMR pour la BST, dans l'attente d'une réévaluation des données scientifiques par le JECFA et le CCRVDF et de l'examen de l'application des "autres facteurs légitimes", dans le cas de la BST, par le Comité sur les Principes généraux.

69. A la suite d'un vote par appel nominal, les résultats ont été les suivants:

Ont voté pour:

Autriche; Belgique; Burundi; Cameroun; Croatie; Chypre; Danemark; Egypte, Estonie; Finlande; France; Allemagne; Grèce; Hongrie; Inde; Irlande; Italie; Kenya; Liban; Lituanie; Luxembourg; Mozambique; Pays-Bas; Norvège; Pologne; Portugal; Roumanie; Arabie saoudite; Singapour; République de la Slovaquie; Espagne; Soudan; Suède; Suisse; Turquie; Ouganda; Emirats arabes unis; Royaume-Uni.

Ont voté contre:

Australie; Canada; Chili; Costa Rica; République dominicaine; Guatemala; Honduras; Indonésie; Japon; Malaisie; Mexique; Nouvelle-Zélande; Nicaragua; Nigéria; Pakistan; Philippines; République de Corée; Afrique du Sud; Thaïlande; Etats-Unis d'Amérique; Viet Nam.

Se sont abstenus:

Algérie; Argentine; Bolivie; Botswana; Brésil; Chine; Cuba; El Salvador; Maroc; Pérou; Fédération de Russie; Tunisie; Zimbabwe.

Soit:

38 voix pour, 21 voix contre et 13 abstentions.

Résultat :

La proposition a été adoptée.

70. Le président du Comité sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments a demandé aux délégations et aux observateurs, qui ont indiqué qu'il existait de nouvelles informations en matière de protection de la santé publique suite à l'administration de BST à des vaches laitières, de les communiquer au Secrétariat du JECFA avant le 30 septembre 1997, afin que le JECFA puisse les évaluer à sa cinquantième réunion (février 1998).

Projets et avant-projets de limites maximales pour les résidus de médicaments vétérinaires, respectivement aux étapes 8 et 5/8³³

71. Les projets et avant-projets de LMR pour les substances ci-après : diminazine, doramectine, lévamisole, moxidectine, oxytétracycline (seule), spiramycine et triclabendazole – ont été adoptés à l'étape 8. La Commission a approuvé la LMR de 200 µg/litre pour la spiramycine dans le lait de bovins, en se fondant sur l'avis du JECFA.

72. Les LMR pour le carazolol ont été renvoyées à l'étape 7 en raison des inquiétudes suscitées par la concentration de résidus au point d'injection, qui risque de dépasser la dose journalière admissible.

COMITE DE COORDINATION POUR L'AFRIQUE

Projet de directives pour la conception de mesures de contrôle des aliments vendus sur la voie publique en Afrique³⁴

73. Plusieurs délégations se sont demandé si le titre de ces directives était approprié, notamment l'emploi du terme "conception". Pour expliquer l'emploi de ce terme, la Commission a rappelé que ces directives pouvaient être considérées comme une assistance à la conception d'un système de contrôle national.

74. Au sujet du champ d'application géographique de ces directives, la Commission a modifié la section Champ d'application des directives pour préciser qu'elles sont destinées à être utilisées dans la Région Afrique.

75. Les Directives ont été adoptées par la Commission, avec l'amendement précité. Le Comité de Coordination pour l'Afrique a été invité à réexaminer ce texte pour s'assurer qu'il est conforme à la version révisée des Principes généraux d'hygiène alimentaire adoptée par la Commission et éviter toute contradiction entre ces deux textes.

GRAISSES ET HUILES³⁵

Projet de norme révisé pour les graisses animales portant un nom spécifique

76. Plusieurs pays ont déclaré que l'indice de peroxydes proposé (5 meq/kg) devrait être porté à 10 meq/kg, car la valeur plus faible avait été fixée sans justification scientifique et risquait d'avoir une

³³ ALINORM 97/31A, Annexes II et IV; observations du Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires (CAC/LIM 5).

³⁴ ALINORM 97/28, Annexe II.

³⁵ ALINORM 97/17, Annexes II, III et IV; ALINORM 97/25 – Partie 8; CAC/LIM 2.

incidence néfaste sur les intérêts économiques des pays producteurs. Il a également été proposé de supprimer la référence à une température de 60°C pour le premier jus, parce que cette valeur était inappropriée du point de vue de la sécurité et que de telles spécifications de qualité ne devraient pas figurer dans les normes.

77. Des objections ont été formulées en ce qui concerne l'emploi de colorants, de BHT et de BHQT, mais la Commission a rappelé que toutes les dispositions concernant les additifs dans les projets de normes révisées pour les graisses et les huiles avaient été confirmées par le Comité sur les additifs alimentaires et les contaminants.

78. La Commission a renvoyé le projet de norme à l'étape 6 pour observations par les gouvernements et examen ultérieur par le Comité sur les graisses et les huiles.

Projet de norme révisée pour les graisses et les huiles non visées par des normes individuelles

79. La Commission a noté que, comme dans le cas des graisses animales, des objections analogues ont été soulevées en ce qui concerne l'indice de peroxydes et les additifs, et elle est convenue de renvoyer le projet de norme à l'étape 6.

Projet de Code d'usages recommandé révisé pour l'entreposage et le transport des graisses et huiles comestibles en vrac

80. Plusieurs délégations se sont déclarées opposées à l'adoption du Code car elles ont estimé qu'un certain nombre de problèmes n'avaient pas été résolus, notamment la possibilité que les installations ne soient pas conformes aux dispositions du Code et la référence à des spécifications minimales. Elles se sont également inquiétées du fait que l'emploi de systèmes de chauffage à circulation de fluides ne soit pas généralement autorisé, ce qui représentait un grave problème pour de nombreux pays exportateurs.

81. D'autres délégations ont indiqué que les systèmes de chauffage à circulation de fluides étaient interdits dans leurs pays et qu'elles avaient accepté un compromis dans le cadre du Comité sur les graisses et les huiles afin de faciliter le commerce international, étant entendu que d'autres débats pourraient avoir lieu ultérieurement à ce sujet au sein du Comité.

82. Bien que plusieurs pays aient appuyé l'adoption du Code avec un amendement visant à supprimer la section sur les systèmes de chauffage à circulation de fluides, d'autres pays s'y sont déclarés opposés car ils ont estimé que, vu les incidences sur le commerce international et les intérêts économiques des pays en développement, l'ensemble du texte devait faire l'objet d'un débat plus approfondi. La Commission est convenue de renvoyer à l'étape 6 le projet de Code d'usages recommandé révisé pour l'entreposage et le transport des graisses et huiles comestibles en vrac, pour observations supplémentaires et examen par le Comité.

FRUITS ET LEGUMES FRAIS³⁶

Bananes

83. La Commission a adopté la Norme à l'étape 8, telle qu'elle était proposée. La délégation de l'Espagne a déclaré que des améliorations rédactionnelles devraient être apportées au texte de manière à éviter toute incompatibilité, particulièrement à la Section 1 et à l'Appendice de cette Norme. D'autres délégations se sont interrogées sur les dispositions relatives au calibrage, en particulier pour les variétés à petits fruits.

Mangoustans

84. La Commission a adopté la Norme à l'étape 8, telle qu'elle était proposée.

EAUX MINERALES NATURELLES**Projet de norme révisée pour les eaux minérales naturelles³⁷**

85. La délégation de la Suisse, en tant que gouvernement hôte du Comité, a fait rapport sur les principales questions examinées à la cinquième session du Comité sur les eaux minérales naturelles qui a eu lieu à Thun, en octobre 1996. Le Comité avait recommandé à la Commission d'adopter le projet de norme pour l'eau minérale naturelle à l'étape 8 de la procédure. En outre, le Comité avait proposé à la Commission d'élaborer une norme applicable aux eaux minérales en bouteille ou conditionnées autres que les "eaux minérales naturelles". Le projet de norme révisée avait été transmis à la Commission pour adoption après un débat intense au sein du Comité sur les eaux minérales naturelles.

86. La Commission s'est divisée en deux groupes, le premier en faveur de l'adoption de cette norme à l'étape 8, le second en faveur de son renvoi au Comité sur les eaux minérales naturelles à l'étape 6.

87. De nombreuses délégations favorables à l'adoption du projet de norme révisée ont déclaré que les dispositions de la Norme étaient conformes à la longue histoire de production des eaux minérales naturelles en Europe. Ils ont souligné que la Norme régionale européenne avait existé pendant plusieurs années et qu'il avait été décidé à la dix-neuvième session de la Commission de la convertir en Norme mondiale; le projet avait parcouru toutes les étapes normales de la Procédure d'élaboration. Il a été indiqué que des dispositions spécifiques pour protéger la pureté microbiologique des produits devaient être respectées y compris l'embouteillage à la source sans transport. Dans ces conditions, l'emploi d'un traitement antimicrobien n'était pas nécessaire. Ces dispositions indiquaient que "l'eau minérale naturelle" était un produit spécifique. Elles ont déclaré n'avoir aucune objection à l'élaboration d'une norme pour les eaux en bouteille ou conditionnées à l'exclusion de l'eau minérale naturelle. Quelques délégations se sont déclarées favorables à l'adoption de la norme étant entendu que les dispositions sanitaires devraient encore être examinées par le Comité sur les additifs alimentaires et les contaminants.

88. Le Japon et d'autres délégations ont déclaré qu'elles étaient opposées à l'adoption du projet de norme révisée car celui-ci ne permettait ni les traitements antimicrobiens, ni le transport de l'eau dans des conteneurs en vrac, nécessaires pour atteindre les objectifs du Codex compte tenu des diverses situations dans le monde. La délégation du Japon a également déclaré qu'il n'y avait pas eu de consensus à la cinquième session du Comité sur les eaux minérales naturelles. Plusieurs délégations ont demandé que la dénomination "naturelle" soit supprimée, et que les eaux minérales naturelles soient intégrées dans une norme couvrant une catégorie plus large d'eau en bouteille. Il a également été mentionné que le projet de norme ne contenait pas de référence à des concentrations minimales et/ou maximales totales de minéraux dissous. Plusieurs délégations se sont déclarées opposées à l'adoption de la norme compte tenu de la démarche adoptée pour sa révision. Toutes ces délégations ont proposé de renvoyer le projet de norme révisée à l'étape 6.

89. Un vote par appel nominal a été demandé par une délégation pour l'adoption du projet de norme révisée et le Japon a proposé un vote au scrutin secret. La Commission a décidé, à main levée (en faveur du vote au scrutin secret: 22 pays, en faveur de l'appel nominal: 39 pays), de mettre cette question aux voix par appel nominal. La délégation de l'Egypte a souligné que sur des questions comme celle-ci, il faudrait s'efforcer de parvenir à un consensus plutôt que de recourir au vote.

³⁷

ALINORM 97/20.

90. Les résultats du vote par appel nominal ont été les suivants:

Ont voté pour:

Autriche, Belgique, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Croatie, Chypre, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lituanie, Luxembourg, Mozambique, Pays-Bas, Norvège, Pérou, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Espagne, Suède, Suisse, Tunisie, Turquie, Royaume-Uni, Uruguay

Ont voté contre:

Argentine, Australie, Botswana, Brésil, Canada, Chili, Chine, Costa Rica, République dominicaine, Egypte, Guatemala, Inde, Indonésie, Japon, Kenya, Malaisie, Mexique, Maroc, Nouvelle-Zélande, Nigéria, Philippines, République de Corée, Fédération de Russie, Arabie saoudite, Singapour, Afrique du Sud, Thaïlande, Ouganda, Emirats arabes unis, Etats-Unis d'Amérique, Viet Nam

Se sont abstenus:

Algérie, Cuba, El Salvador, Liban, Maurice, Nicaragua, Sénégal, Soudan, Swaziland, Zimbabwe

Soit : 33 voix pour, 31 voix contre et 10 absentions.

Résultat : La norme a été adoptée à l'étape 8.

91. La délégation des Etats-Unis a déclaré qu'il était regrettable qu'une décision de cette importance ait été prise à la suite d'un vote et a fait la déclaration suivante : "A propos de cette décision, les Etats-Unis ne sauraient approuver cette façon d'agir de la Commission, car notre délégation a fait part de son opposition à plusieurs dispositions de la norme adoptée. Cette norme ne tient pas compte de la protection de la santé publique en interdisant tout traitement antimicrobien et crée un obstacle au commerce international du fait qu'elle comporte des spécifications inappropriées et inutilement restrictives, contraires aux Principes généraux du Codex Alimentarius adoptés par la Commission pour protéger la santé publique et faciliter le commerce international".

92. Les délégations des pays ci-après: Australie, Botswana, Brésil, Canada, Chine, Egypte, Guatemala, Indonésie, Japon, Mexique, Nigéria, Philippines, Afrique du Sud, Thaïlande, Ouganda, ont également exprimé leur réserve quant à cette décision.

93. Plusieurs délégations ont exprimé leur inquiétude concernant la façon dont la Commission était parvenue à une conclusion sur cette question et elles ont souligné que la Commission devrait s'efforcer par tous les moyens appropriés d'essayer de parvenir à des décisions aussi importantes sur la base du consensus.

94. Plusieurs délégations ont contesté le fait que les limites fixées pour certaines substances d'un point de vue sanitaire qui figuraient dans la norme n'avaient pas été examinées par le Comité sur les additifs alimentaires et les contaminants. Il a également été noté que les versions espagnole et française du tableau sur les dispositions microbiologiques devaient être alignées sur la version anglaise.

95. La Commission a noté que de nombreux pays étaient favorables à l'élaboration dans les meilleurs délais possibles d'une norme pour les eaux en bouteille/conditionnées autres que l'eau minérale naturelle (voir point 8). La Commission a noté que le Comité sur les eaux minérales naturelles avait maintenant achevé les travaux qui lui avait été assignés par la Commission à sa dix-neuvième session, et a décidé de

confier à ce Comité l'élaboration de l'avant-projet de norme pour les eaux en bouteille/conditionnées autres que l'eau minérale naturelle telles que définies dans la norme adoptée pour l'eau minérale naturelle, conformément aux pouvoirs qui lui sont impartis à l'étape 1 de la Procédure d'élaboration Codex.

LAIT ET PRODUITS LAITIERS

Projets de normes révisées pour le beurre, les produits à base de matière grasse laitière, les laits concentrés, les laits concentrés sucrés, les laits et crèmes en poudre, le fromage, le fromage de lactosérum, et projets de norme pour les fromages en saumure³⁸

96. En présentant ces projets de norme, la délégation de la Nouvelle-Zélande, au nom du Président du Comité sur le lait et les produits laitiers, a déclaré que les normes existantes n'étaient plus adaptées au nouvel environnement commercial et devaient être mises à jour. On a noté que les dispositions relatives à l'étiquetage n'avaient pas été confirmées par le Comité compétent. Il a également été noté que les dispositions concernant l'hygiène étaient conformes aux recommandations figurant dans le Manuel de procédure. De plus, le Comité sur l'hygiène alimentaire a examiné, à sa vingt-neuvième session, la question de la pasteurisation ou des mesures de remplacement, mais a décidé de transmettre à la Commission les dispositions communes sur l'hygiène sans en ajouter d'autres. La délégation a proposé d'adopter les projets de norme pour le beurre, les produits à base de matière grasse laitière, les laits concentrés, les laits concentrés sucrés, les laits et crèmes en poudre, et de renvoyer à l'étape 5 les projets de norme pour le fromage, le fromage de lactosérum et les fromages en saumure, dont les dispositions sur l'hygiène et l'étiquetage posent des problèmes plus délicats. Elle a été d'avis que les dispositions relatives à l'hygiène et à l'étiquetage pourraient être prises en considération selon une procédure horizontale, en se référant aux travaux qui seront entrepris par le Comité sur l'hygiène alimentaire au sujet du Code d'usages en matière d'hygiène pour le lait et les produits laitiers, et par le Comité sur le lait et les produits laitiers au sujet de l'examen du Code de principes concernant le lait et les produits laitiers.

97. La Commission s'est demandé s'il convenait ou non de mentionner "la pasteurisation ou des mesures de remplacement qui assurent une protection équivalente des consommateurs" dans les dispositions relatives à l'hygiène des normes considérées. Plusieurs délégations ont fait valoir que dans leur pays, le lait devait être pasteurisé, sauf pour la fabrication de fromages demandant un certain type d'affinage. La délégation de la France ainsi que d'autres délégations se sont déclarées vivement opposées à l'introduction d'une référence à la pasteurisation dans ces normes.

98. Considérant que des opinions profondément divergentes avaient été exprimées sur cette question et reconnaissant que les dispositions d'étiquetage devaient faire l'objet de nouvelles discussions, la Commission a décidé de renvoyer tous ces projets de norme à l'étape 6, afin de les examiner à sa prochaine session, et pour que les questions soulevées aient été dans l'intervalle examinées par les Comités sur l'hygiène, sur l'étiquetage et sur le lait et les produits laitiers.

99. Plusieurs délégations et observateurs ont regretté cette décision. Partageant le point de vue de la Nouvelle-Zélande, elles ont estimé que cette décision n'était pas en harmonie avec les autres décisions prises au cours de la présente session; elles ont souligné la nécessité d'une plus grande coopération entre les divers comités du Codex. La Commission a vivement invité les Comités sur l'hygiène alimentaire et sur l'étiquetage à accorder la priorité à la mise au point définitive des dispositions en cause. Le Président du Comité sur l'hygiène alimentaire s'est engagé à faire avancer en priorité les questions d'hygiène relatives à ces normes.

³⁸

ALINORM 97/11, Annexes II-IX; ALINORM 97/11, Partie I, Tableau 1; ALINORM 97/25, Partie 3-1; ALINORM 97/25, Partie 3-2; CAC/LIM 9; CAC/LIM 27 et CAC/LIM 28.

SUCRES (ET MIEL)

Projets de normes révisées pour les sucres³⁹ et le miel^{40,41}

100. La Commission a rappelé qu'à sa vingt et unième session, elle avait décidé que la révision de ces normes par le Gouvernement du pays hôte (Royaume-Uni) se poursuivrait par correspondance.⁴²

101. La Commission a noté que, même si le projet de norme révisée pour les sucres représentait une nette amélioration par rapport aux précédentes versions, un certain nombre de problèmes subsistaient tant en ce qui concerne la norme pour les sucres que celle pour le miel et elle est convenue de renvoyer les projets de normes (à l'étape 6) pour une nouvelle série d'observations.

102. La Commission a reconnu qu'il était très difficile de traiter les observations par correspondance et elle a estimé que la révision devrait se faire, le cas échéant, dans le cadre d'une réunion du Comité sur les sucres ou d'une autre réunion, étant entendu que toutes les parties intéressées devraient y participer afin de résoudre les questions techniques avant que la version révisée de la norme soit présentée à la prochaine session de la Commission.

103. La Commission a pris note de la déclaration du Gouvernement du pays hôte (Royaume-Uni), à savoir qu'il ne pouvait donner l'assurance qu'une réunion du Comité sur les sucres serait convoquée avant la prochaine session de la Commission, et elle a décidé d'étudier les autres solutions d'accueil possibles au point 13 de son ordre du jour.

AVANT-PROJETS DE NORMES ET TEXTES APPARENTES A L'ETAPE 5

POISSON ET PRODUITS DE LA PECHE

Avant-projet de directives pour l'évaluation sensorielle du poisson, des mollusques et crustacés⁴³

104. La Commission a recommandé que l'évaluation sensorielle des céphalopodes soit prise en considération vu leur importance dans le commerce. La Commission a adopté l'avant-projet de directives à l'étape 5.

LAIT ET PRODUITS LAITIERS

Avant-projet de Code de principes révisé concernant le lait et les produits laitiers⁴⁴

105. La Commission a noté que le Comité sur les Principes généraux avait examiné l'avant-projet de Code de principes révisé et avait recommandé qu'il soit nouvellement rédigé sous la forme d'une norme, en supprimant les dispositions de caractère général (à savoir préambule, Article 1 et Article 8) visées par

³⁹ ALINORM 97/27, Annexe I.

⁴⁰ ALINORM 97/27, Annexe II.

⁴¹ CAC/LIM 10 (ALINORM 97/25 Partie 15(S)-Add.1) Observations des gouvernements.

⁴² ALINORM 95/37, par. 82.

⁴³ ALINORM 97/18, Annexe II; ALINORM 97/25 - Partie 7.

⁴⁴ ALINORM 97/11, par. 7-20; ALINORM 97/21, Partie I, Tableau 4; ALINORM 97/25, Partie 3-2.

d'autres textes généraux du Codex. En ce qui concerne l'Article 8, le Comité sur les Principes généraux avait recommandé sa suppression, à moins que le Comité sur le lait et les produits laitiers puisse montrer qu'il existait des raisons précises pour son insertion. Une telle recommandation n'affecterait pas l'état d'avancement de l'avant-projet de Code, proposé pour adoption à l'étape 5.

106. On a fait observer qu'il était nécessaire d'élaborer immédiatement une nouvelle version du Code comprenant des définitions plus modernes pour le lait et les produits laitiers, afin de favoriser la loyauté des échanges commerciaux.

107. La Commission a décidé d'adopter l'avant-projet de Code à l'étape 6, étant entendu que les recommandations du Comité sur les Principes généraux seraient prises en considération lors de son élaboration future, et que le Code serait soumis au Comité sur l'étiquetage des denrées alimentaires pour confirmation des dispositions pertinentes.

NUTRITION ET ALIMENTS DIETETIQUES OU DE REGIME⁴⁵

Avant-Projet de norme pour les aliments exempts de gluten

108. On a fait valoir que la concentration de gluten de 200 ppm proposée pour certains types d'aliments exempts de gluten ne protégeait pas de façon satisfaisante les consommateurs sensibles et qu'une limite de 20 ppm devrait généralement être appliquée pour tous ces aliments. On a également mentionné des questions se rapportant aux méthodes d'analyse utilisables pour le dosage du gluten.

109. La Commission a adopté l'avant-projet de norme pour les aliments exempts de gluten à l'étape 5, tout en recommandant que toutes les observations pertinentes soient prises en considération lors de la mise au point définitive de cette norme.

Avant-projet de directives concernant les compléments en vitamines et sels minéraux

110. Les délégations du Canada et des Etats-Unis, appuyées par l'Australie et le Japon, se sont déclarées opposées à la mise au point de telles directives dans le cadre du Codex, estimant que cette question relevait des services nationaux chargés de la réglementation, vu les profondes différences qui existent entre les pays en ce qui concerne le statut réglementaire et les habitudes de consommation des compléments en vitamines et sels minéraux. La mise au point de directives internationales dans ce domaine aurait une incidence négative sur le droit des consommateurs d'utiliser ces produits; en outre, ces limitations ne reposent sur aucune base scientifique. On a également fait valoir que de nombreuses sections de ce texte étaient entre crochets, ce qui semblerait indiquer qu'il n'existe pas à ce stade un consensus assez large permettant d'avancer le texte à l'étape 6.

111. Plusieurs délégations ont fait valoir que ces produits font l'objet d'un commerce international et que l'absence de réglementation pour leur fabrication pose un problème aux services de contrôle; il est donc essentiel que les travaux consacrés à cette question soient poursuivis par le Comité sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime.

112. La Commission a décidé de renvoyer cet avant-projet de directives concernant les compléments en vitamines et sels minéraux à l'étape 3 pour une nouvelle série d'observations et examen par le Comité et pour que l'opportunité de telles directives fasse l'objet d'une nouvelle étude approfondie.

⁴⁵

ALINORM 97/26, Annexes V et VI; ALINORM 97/25, Partie 6; CAC/LIM 13 et 25.

RESIDUS DE MEDICAMENTS VETERINAIRES DANS LES ALIMENTS

Avant-projets de limites maximales pour les résidus de médicaments vétérinaires⁴⁶

113. La Commission a adopté les avant-projets de limites maximales de résidus tels qu'ils étaient proposés, étant entendu que les Comités sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments et sur les résidus de pesticides, ainsi que le Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires et la Réunion conjointe FAO/OMS sur les résidus de pesticides, coordonneront leurs travaux lors de l'évaluation des substances utilisées comme médicaments vétérinaires et comme pesticides (par exemple: abamectine, cyperméthrine, alpha-cyperméthrine).

ADDITIFS ALIMENTAIRES ET CONTAMINANTS

Avant-projets de tableaux des additifs alimentaires (antioxygènes, agents de conservation, stabilisants, épaississants et édulcorants) spécifiquement autorisés dans les aliments⁴⁷

114. La Commission a adopté les avant-projets de tableaux des additifs alimentaires dont l'utilisation dans les aliments est spécifiquement autorisée, tels qu'ils étaient présentés. Les délégations du Danemark, de la France, de la Norvège et de la Suède ont souligné l'importance de l'examen de la justification technologique et de la nécessité d'emploi au moment de la fixation des concentrations maximales pour les additifs alimentaires.

Avant-projets de limites maximales pour le plomb⁴⁸

115. La Commission a adopté les avant-projets de limites présentés. Elle a souligné qu'il est important de tenir compte des mesures concernant la source, des bonnes pratiques agricoles et de fabrication, et des méthodes d'analyse lors de la fixation de limites maximales pour le plomb dans les aliments. Dans les efforts visant à réduire les concentrations de plomb dans les aliments, il convient de penser en particulier aux populations sensibles telles que les nourrissons, les enfants et les femmes en âge d'avoir des enfants.

RESIDUS DE PESTICIDES

Avant-projets de limites maximales de résidus pour les pesticides (LMR)⁴⁹

116. L'observateur de l'Union européenne, appuyé par la délégation de l'Espagne, a fait part de ses préoccupations au sujet de la LMR de 3 mg/kg pour le fenthion dans l'huile d'olive vierge, estimant que cette limite élevée risquait d'entraîner des risques liés à une ingestion trop forte; il a demandé que l'on procède à une évaluation d'ingestion intense. L'observateur a également fait savoir que des études sur le transfert chez les animaux était nécessaire pour le parathion-méthyle afin d'estimer les concentrations de résidus dans les produits d'origine animale résultant de la présence de résidus dans ou sur les produits d'alimentation animale.

⁴⁶ ALINORM 97/31A, Annexe V.

⁴⁷ ALINORM 97/12A, Annexe V.

⁴⁸ ALINORM 97/12A, Annexe X.

⁴⁹ ALINORM 97/24A, Appendice II; ALINORM 97/21, Partie I, Supplément I, Tableau 2 et CAC/LIM 25.

117. La Commission a noté que le Comité sur les résidus de pesticides était conscient de ces problèmes, que la JMPR avait recommandé une dose de référence aiguë pour le fenthion, et que la question des études sur le transfert chez les animaux avait été soumise à la JMPR.

118. La Commission a adopté les LMR, étant entendu que les observations ci-dessus seront prises en considération lors du prochain examen des LMR pertinentes.

ETIQUETAGE DES DENREES ALIMENTAIRES

Avant-projet d'amendement à la Norme générale Codex pour l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées (recommandations pour l'étiquetage des aliments pouvant causer une hypersensibilité)⁵⁰

119. Répondant à une question sur l'introduction d'autres substances dans la liste des aliments pouvant provoquer une hypersensibilité, la Commission a noté que le Comité sur l'étiquetage des denrées alimentaires était convenu que des avis scientifiques étaient encore nécessaires pour décider des aliments à inclure dans la liste ainsi que des critères à adopter à cet effet. Le Comité avait par conséquent recommandé que la Commission demande à la FAO et à l'OMS d'étudier d'urgence la meilleure façon d'aborder cette question afin d'évaluer les données scientifiques disponibles sur l'hypersensibilité.

120. La Commission a été informée que le Secrétaire OMS du JECFA avait déclaré qu'il devrait être, en principe, possible d'examiner cette question dans le cadre des travaux du JECFA, et que la Commission serait tenue au courant de la façon dont ce nouveau travail pourrait être mené à bien. La Commission a exprimé sa reconnaissance à la FAO et à l'OMS pour avoir décidé de s'occuper de cette question importante et urgente.

121. La Commission a adopté l'avant-projet d'amendement à la Norme générale à l'étape 5, tel qu'il était proposé.

EXAMEN DES PROPOSITIONS VISANT A ELABORER DE NOUVELLES NORMES ET/OU TEXTES APPARENTES ET AUTRES QUESTIONS DECOULANT DES RAPPORTS DES COMITES DU CODEX⁵¹ (Point 8 de l'ordre du jour)

PROPOSITIONS VISANT A ELABORER DE NOUVELLES NORMES ET TEXTES APPARENTES⁵²

122. La Commission est convenue que dans le cas des boissons "pour sportifs" ou "énergétiques", le problème essentiel était peut être lié aux allégations affichées pour ces produits; elle a confié ce travail au Comité sur l'étiquetage des denrées alimentaires. Elle a noté que certains aspects touchant à la composition de ces produits seraient confiés au Comité sur les additifs alimentaires et les contaminants, dans le contexte de la Norme générale pour les additifs alimentaires, et que les aspects se rapportant à la nutrition pourraient être examinés par le Comité sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime. Elle a invité le Comité sur l'étiquetage à coordonner au besoin ses travaux avec ceux des autres comités.

123. Une proposition concernant l'élaboration de directives pour la détermination de l'équivalence a été retirée de la liste, des études préparatoires ayant été entreprises par le Comité sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et exportations alimentaires pour établir s'il convient ou non de formuler une proposition définitive dans ce domaine.

⁵⁰ ALINORM 97/22, Annexe IV.

⁵¹ ALINORM 97/21, Partie II.

⁵² Les propositions figurent à l'Annexe I du document ALINORM 97/21, Partie II.

124. Sans préjudice de l'évaluation scientifique en temps voulu de cette substance par le JECFA, la Commission a demandé que cette question soit examinée par le Comité sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments pendant que le Comité sur les Principes généraux étudiera la question des somatotropines bovines (BST) et la PST en tant que substance apparentée, dans le contexte des quatre déclarations de principes sur le rôle de la science dans le processus de prise de décisions du Codex, ainsi que la mesure dans laquelle d'autres facteurs sont pris en considération.

125. La Commission a approuvé la proposition visant à ce que le Comité sur les Principes généraux étudie la question de l'amélioration de la procédure visant à aboutir à un meilleur consensus lors des sessions de la Commission et des Comités. La délégation du Chili a noté que cette question était étroitement liée à la participation effective de l'ensemble des membres de la Commission. On a noté que les présidents des Comités du Codex, dans le cadre d'une réunion officieuse, avaient décidé de se réunir à nouveau, immédiatement avant la session du Comité sur les Principes généraux, afin de faciliter les débats sur ces questions et thèmes apparentés.

126. La Commission est convenue que le Comité sur les Principes généraux devrait examiner la possibilité de proposer un traitement spécial ou différencié aux pays en développement pour l'application des normes Codex et faire des recommandations à ce sujet le cas échéant.

127. La Commission est convenue d'inviter le Comité sur le poisson et les produits de la pêche à envisager d'élaborer des normes pour les poissons tropicaux d'eau douce et les produits dérivés.

128. La Commission a invité le Comité sur les potages et bouillons à entreprendre la révision de la Norme pour les bouillons et consommés.

129. La Commission a noté les résultats de la Consultation FAO sur l'alimentation animale et la sécurité des produits alimentaires⁵³, elle a décidé d'examiner le projet de Code d'usages pour une bonne alimentation animale. Ce travail a été confié aux comités sur l'hygiène alimentaire, sur les additifs alimentaires et les contaminants, sur les résidus de pesticides et sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments, la coordination étant assurée par le Comité exécutif.

130. La liste des nouveaux travaux approuvés figure à l'Annexe IV du présent rapport.

RETRAIT DE NORMES EXISTANTES ET PROPOSITIONS VISANT LA SUPPRESSION OU L'INTERRUPTION D'ACTIVITES⁵⁴

Retrait de la Norme pour les glaces de consommation et suppression du Comité du Codex sur les glaces de consommation

131. La Commission a décidé de retirer la Norme pour les glaces de consommation, reconnaissant qu'elle n'était pas nécessaire dans le commerce international, et de supprimer officiellement le Comité sur les glaces de consommation. La Commission a exprimé sa reconnaissance au Gouvernement suédois qui a accueilli ce Comité depuis sa création, ainsi que pour les travaux accomplis en vue de la révision de la norme.

⁵³ Etude FAO: Alimentation et nutrition N° 65, FAO, Rome, 1997.

⁵⁴ ALINORM 97/21, Partie II, Annexe II.

Directives concernant l'incorporation de dispositions relatives à la qualité nutritionnelle dans les normes alimentaires et autres textes

132. La Commission a fait sienne la proposition du Comité sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime visant à retirer officiellement les directives qui figurent actuellement dans le Manuel de procédure.

Retrait de certaines limites maximales Codex pour les résidus de pesticides maintenant périmées

133. La Commission a décidé de retirer certaines LMR maintenant périmées conformément à la proposition du Comité sur les résidus de pesticides à la suite de son examen périodique des LMR.

Interruption des travaux sur les dioxines et autres contaminants

134. L'observateur de Consumers International s'est déclaré opposé à l'interruption des travaux sur les PCB, les dioxines, les hydrocarbures aromatiques polycycliques et l'acide cyanhydrique.

Norme pour les produits spécifiés à base de matière grasse végétale et Norme pour les produits spécifiés à base de matière grasse animale et végétale

135. La Commission a fait sienne la proposition du Comité sur les graisses et les huiles visant au retrait de ces deux normes, ces produits ne faisant pas l'objet d'un commerce international.

Normes individuelles pour les fromages

136. Sur proposition du Comité, la Commission a décidé de retirer les normes individuelles ci-après:

- Norme pour le Danablu (C-2)
- Norme pour le Gruyère (C-10)
- Norme pour le Gudbrandsdalsost (C-19)
- Norme pour le Norvegia (C-23)
- Norme pour l'Esrom (C-26)

La Commission a supprimé le Danablu et l'Adelost de la Norme générale pour les fromages persillés (C-32). La délégation de la France a fait valoir que le Blue Cheese ne devrait pas être supprimé de la Norme générale pour les fromages persillés comme cela était proposé. La Commission est convenue que le Comité sur le lait et les produits laitiers devrait examiner cette question à sa prochaine session.

AUTRES QUESTIONS RESULTANT DES RAPPORTS DES COMITES DU CODEX

COMITE DU CODEX SUR LES PRINCIPES GENERAUX

Statut des Codes, Directives et textes apparentés⁵⁵

137. Le statut des Codes, Directives et textes apparentés a été examiné par le Comité sur les Principes généraux à sa douzième session,⁵⁶ en réponse à la demande du Comité exécutif⁵⁷, à sa quarante-

⁵⁵ ALINORM 97/7.

⁵⁶ ALINORM 97/33, par. 25-32.

⁵⁷ ALINORM 97/3, par. 51-52.

troisième session, pour que le Secrétariat entreprenne une analyse de tous les textes autres que les normes en vue de déterminer le statut de ces textes dans le cadre des Accords OMC.

138. Les propositions émanant du Comité sur les Principes généraux au sujet du statut des textes Codex à caractère consultatif ont été examinées sous ce point, ainsi qu'au point 11 de l'ordre du jour (voir par. 168-172 pour la suite du débat).

COMITE DU CODEX SUR L'HYGIENE ALIMENTAIRE

Aspects microbiologiques de la salubrité des aliments⁵⁸

139. La Commission a demandé à la FAO et à l'OMS de créer un organe consultatif international d'experts similaire au JECFA et à la JMPR, sur les aspects microbiologiques de la salubrité des aliments, qui serait chargé en particulier des évaluations des risques microbiologiques.

COMITE DU CODEX SUR LES SYSTEMES D'INSPECTION ET DE CERTIFICATION DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS ALIMENTAIRES

Directives et critères applicables à l'établissement d'un certificat générique officiel⁵⁹

140. Au vu des diverses opinions exprimées, le Comité sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires, à sa cinquième session, a joint en annexe à son rapport un projet de critères pour un certificat générique relatif aux exportations alimentaires ainsi qu'un modèle de certificat, afin de faciliter les débats de la Commission sur la possibilité d'un nouvel examen par le CCFICS de cette question du point de vue des différents comités Codex de produits.

141. Etant donné la difficulté d'élaborer un certificat générique applicable à une vaste gamme de produits agricoles, la Commission est convenue que le Comité ne devrait pas entreprendre l'élaboration d'un tel document. Elle lui a cependant demandé d'envisager un document de travail définissant les directives générales et les critères applicables aux certificats officiels et de présenter une proposition de ses travaux futurs à la prochaine session du Comité exécutif.

Directives relatives aux systèmes de contrôle des importations alimentaires⁶⁰

142. La Commission a demandé au Mexique de réviser, en collaboration avec le Secrétariat, son document sur l'élaboration de directives relatives aux systèmes de contrôle des importations alimentaires, pour examen par le Comité sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires, à sa prochaine session.

COMITE DU CODEX SUR L'ETIQUETAGE DES DENREES ALIMENTAIRES

Aliments qui peuvent causer une hypersensibilité⁶¹

143. Voir paragraphes 119 à 121.

⁵⁸ ALINORM 97/13A, par. 53.

⁵⁹ ALINORM 97/30A, par. 35-39 et Annexe III.

⁶⁰ ALINORM 97/30A, par. 40-44.

⁶¹ ALINORM 97/22A, par. 44-45 et ALINORM 97/21, Partie II, Section 3.4.1.

COMITE DU CODEX SUR LES METHODES D'ANALYSE ET D'ECHANTILLONNAGE**Terminologie analytique à l'usage du Codex⁶²**

144. La Commission a confirmé la terminologie analytique utilisée par le Codex en supprimant la dernière phrase de la Remarque 1 dans la définition de l'“Essai d'aptitude des laboratoires” afin d'améliorer l'exactitude technique. Ce texte sera incorporé au Manuel de procédure.

Autres questions⁶³

145. La Commission a approuvé le mandat révisé du Comité. Elle a donné son approbation à la suppression du Système de numérotation CAC/RM, comme recommandé par le Comité⁶⁴. La Commission a également confirmé des méthodes d'analyse pour les additifs alimentaires et les contaminants et plusieurs normes de produits.

COMITE DU CODEX SUR LES RESIDUS DE PESTICIDES**Procédure d'examen périodique⁶⁵**

146. La Commission a confirmé la Procédure qui figurera en annexe au volume pertinent du Codex Alimentarius.

Réponse à des questions adressées par la Commission⁶⁶

147. La Commission a fait sien l'avis du Comité, à savoir que l'élaboration de LMR pour le miel, la viande maigre et le poisson n'était pas prioritaire. La délégation de l'Allemagne a déclaré que la présence de résidus de pesticides dans le poisson était un problème de plus en plus préoccupant, notamment en raison de la quantité croissante de substances organochlorées dans l'eau. La Commission a demandé au Comité d'évaluer la gravité de ce problème et d'étudier les mesures à prendre.

COMITE DU CODEX SUR LES RESIDUS DE MEDICAMENTS VETERINAIRES DANS LES ALIMENTS**Validation des méthodes aux fins de contrôle des denrées alimentaires⁶⁷**

148. La Commission a noté que la FAO se proposait d'organiser, d'ici la fin de l'année, une Consultation mixte d'experts FAO/AIEA sur la validation des méthodes aux fins de contrôle des denrées alimentaires.

⁶² ALINORM 97/23A, par. 27-28 & Annexe III; ALINORM 97/21, Partie II, Section 3.5.1 et CAC/LIM 8.

⁶³ ALINORM 97/23A, par. 55, 44, 45-47 & Annexes IV & V; ALINORM 97/23, par. 51-55 & Annexe IV; ALINORM 97/21, Partie II, Sections 3.5.2.4 et CAC/LIM 8.

⁶⁴ ALINORM 97/23A, par. 44.

⁶⁵ ALINORM 97/24, Annexe III et ALINORM 97/21, Partie II, Section 3.6.1.

⁶⁶ ALINORM 97/24, par. 8 & 10, ALINORM 97/24A, par. 5-7 et ALINORM 97/21, Partie II, Section 3.6.2.

⁶⁷ ALINORM 97/31A, par. 60; ALINORM 97/23A, par. 18 et ALINORM 97/24A, par. 88; ALINORM 97/21, Partie II, Section 3.7.1.

Evaluation des risques par le Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments⁶⁸

149. La Commission a pris note des activités en matière d'évaluation des risques effectuées par le Comité (ALINORM 97/21, Partie I, Section 3.7.2). Le Président du Comité a précisé que les délibérations du Comité sur ce sujet ne faisaient que commencer et qu'il faudrait du temps pour bien faire la distinction entre les aspects de ses travaux liés à l'évaluation des risques et ceux liés à la gestion des risques – aspects qui avaient été associés jusqu'à présent. Il a invité les délégations à envoyer des observations sur le document à la délégation française dès que possible.

NUTRITION ET ALIMENTS DIETETIQUES OU DE REGIME

Mandat du Comité sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime⁶⁹

150. La Commission a approuvé le mandat modifié tel que proposé, notant que l'accent était mis sur les aspects horizontaux des travaux du Comité.

Plantes et préparations botaniques potentiellement dangereuses vendues comme aliments

151. La Commission a fait siennes les vues exprimées par le Comité sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime selon lesquelles aucune mesure décision ne devrait être prise au sujet de ces produits, cette question étant du ressort des autorités nationales du fait surtout que les règlements et usages dans ce domaine diffèrent beaucoup d'un pays à l'autre. Cette question a été retirée du programme des travaux de la Commission.

GRAISSES ET HUILES

Projet de norme pour la mayonnaise

152. La Commission a examiné une question soulevée par le Comité sur les graisses et les huiles concernant l'opportunité de convertir la Norme régionale européenne en norme mondiale. Elle est convenue d'interrompre cette activité.

SYSTEMES D'INSPECTION ET DE CERTIFICATION DES PRODUITS ALIMENTAIRES

153. L'Observateur de la CIAA, notant que les travaux sur l'application d'ISO 9000 avaient été interrompus, a fait valoir que ce système était largement utilisé par l'industrie européenne et qu'il pourrait également être utile aux services de contrôle. L'observateur a proposé de faire un exposé sur la question à la prochaine session du CCFICS. De nombreuses délégations ont réitéré leur objection à la poursuite des travaux consacrés à ces directives, étant donné qu'il n'appartient pas à un Comité du Codex d'approuver un système destiné à être appliqué sur une base facultative dans l'industrie.

154. Le Président du Comité a rappelé que la décision de mettre fin à ces travaux avait été prise, aucun consensus ne pouvant être dégagé. Toutefois, un document d'information sur cette question était actuellement distribué par la France. La Commission a confirmé que ces travaux étaient supprimés de son Programme.

⁶⁸ ALINORM 97/31A, par. 11-12 et ALINORM 97/21, Partie II, Section 3.7.2.

⁶⁹ ALINORM 97/26, par. 6.

PARTICIPATION DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES AUX TRAVAUX DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS⁷⁰ (Point 9 de l'ordre du jour)

155. A sa vingt et unième session, la Commission avait notamment recommandé qu'un document sur la participation des consommateurs aux travaux du Codex soit examiné à sa présente session.⁷¹ Le Comité exécutif avait décidé, à sa quarante-troisième session, que ce document devait être élargi de manière à inclure des références à la participation des pays en développement et d'autres groupes d'intérêts aux activités du Codex⁷². A sa quarante-quatrième session, le Comité exécutif a appuyé les recommandations figurant dans un document préparé par le Secrétariat (ALINORM 97/8).

156. L'observateur de Consumers International a appuyé la plupart des recommandations contenues dans le document ALINORM 97/8. Il a notamment approuvé la convocation de séminaires et d'ateliers, en particulier dans les pays en développement, pour expliquer les activités de la Commission, et il a offert à cet effet l'appui des bureaux de son association dans les pays en développement. Il a recommandé d'améliorer la transparence grâce à la participation d'ONG indépendantes de consommateurs et au renforcement de la participation des ONG aux comités nationaux du Codex et aux délégations nationales assistant aux réunions du Codex; d'encourager la présence de représentants des consommateurs en tant qu'observateurs aux sessions du Comité exécutif, du JECFA, de la JMPR et autres consultations d'experts FAO/OMS; de continuer à diffuser des publications Codex sur Internet et éventuellement de créer un fonds fiduciaire pour améliorer la participation des consommateurs aux activités du Codex. L'observateur de l'Association européenne pour le droit de l'alimentation a appuyé la déclaration de Consumers International et proposé que le Comité sur les Principes généraux revoie l'Article VII du Règlement intérieur de la Commission du Codex Alimentarius.

157. La Commission a noté qu'une proposition avait été faite à la quarante-quatrième session du Comité exécutif concernant la procédure de sélection pour les consultations *ad hoc* d'experts⁷³.

158. De nombreuses délégations se sont déclarées favorables au renforcement de la participation des consommateurs aux travaux du Codex, avec la possibilité de suggérer des candidats pour les réunions d'organismes d'experts dans le cadre des procédures établies de la FAO et de l'OMS. Certaines délégations ont suggéré que le calendrier des réunions et la liste des experts désignés pour y participer soient largement diffusés sur Internet et par d'autres moyens. Les délégations du Royaume-Uni et de la Norvège ont déclaré que le rôle des consommateurs n'était pas sur le même plan que celui des organes professionnels. Vu le changement de statut des documents Codex, il était important de veiller à ce que le Codex ne soit pas considéré comme trop influencé par des intérêts commerciaux. D'autres délégations ont déclaré que le rôle que pourraient jouer toutes les OING, y compris les organisations de consommateurs, devrait être pris dûment en considération. Il a été suggéré de partager largement l'expérience acquise chaque fois que la participation des ONG aux travaux du Codex au niveau national, régional et international a été couronnée de succès.

⁷⁰ ALINORM 97/8 et Addendum (Critères régissant le choix des experts des comités mixtes d'experts FAO/OMS)

⁷¹ ALINORM 95/37, par. 90.

⁷² ALINORM 97/3, par. 41.

⁷³ ALINORM 97/4, par. 9.

159. La Commission est parvenue aux conclusions ci-après :

- Le Comité sur les Principes généraux devrait élaborer des directives sur les procédures à suivre pour conférer le statut d'observateur aux organisations internationales non gouvernementales, en définissant les droits et obligations de ces organisations sur la base des politiques et des règles applicables par la FAO et l'OMS, en vue de leur insertion dans le Manuel de procédure;
- Il faudrait inciter les gouvernements à faciliter la participation des ONG, en particulier des ONG indépendantes de consommateurs, aux comités nationaux du Codex, notamment dans les pays en développement, et leur collaboration à la préparation des réunions Codex, à la formulation des prises de position nationales sur les problèmes du Codex et, d'une façon générale, aux travaux du Codex;
- Il faudrait inviter la FAO et l'OMS à envisager la participation d'experts qualifiés, présentés par des OING, aux consultations et aux réunions d'experts en application des règles et procédures FAO/OMS, sous réserve d'approbation, en dernier ressort, par les Directeurs généraux des organisations;
- Le Secrétariat devrait continuer à appeler l'attention des donateurs potentiels sur la création de fonds fiduciaires par des sources extrabudgétaires pour faciliter la participation des OING et des pays en développement aux réunions du Codex, tout en s'assurant qu'aucune influence ne s'exerce indûment sur les travaux du Codex;
- Le Secrétariat devrait rédiger, en consultation avec les organisations non gouvernementales indépendantes de consommateurs, un document sur la façon de promouvoir le rôle de ces organisations dans le processus du Codex; ce document serait soumis à l'examen de la Commission à sa prochaine session.

APPLICATION DES PRINCIPES D'ANALYSE DES RISQUES DANS LE CODEX⁷⁴ (Point 10 de l'ordre du jour)

160. La Commission a noté que, depuis sa vingtième session, elle examinait les questions concernant l'analyse des risques dans le Codex. Des consultations d'experts ont déjà eu lieu sur l'application de l'analyse des risques dans le domaine des normes alimentaires, sur la gestion des risques et la salubrité des aliments, ainsi que sur la consommation alimentaire et l'évaluation de l'exposition aux substances chimiques. A l'heure actuelle, on estime que l'analyse des risques fait partie intégrante du processus de prise de décision du Codex. La Commission a rappelé qu'au début de sa présente session, elle était convenue de faire figurer les définitions relatives à l'analyse des risques dans le Manuel de procédure.⁷⁵

161. La version initiale du document ALINORM 97/9 avait pour but de mettre au point un plan d'action, qui devait être adopté par le Codex pour appliquer de façon plus cohérente et uniforme l'analyse des risques, en mettant plus particulièrement l'accent sur la gestion des risques. Ce document contenait des recommandations formulées par la Consultation mixte d'experts sur la gestion des risques et la salubrité des aliments,⁷⁶ aux fins d'examen par la Commission. Le Comité exécutif, lors de sa réunion qui a précédé immédiatement la présente session, a amendé, après avoir examiné le document ALINORM 97/9, le Plan d'action proposé pour l'élaboration et l'application de principes et directives

⁷⁴ CAC/LIM 21 (ALINORM 97/9-Rév.1) et ALINORM 97/4, par. 10-14.

⁷⁵ Voir par. 29-31.

⁷⁶ Annexe 1 du document CAC/LIM 21.

d'analyse des risques à l'échelle du Codex. Une nouvelle version du document a donc été publiée sous la cote CAC/LIM 21.

PLAN D'ACTION POUR L'ELABORATION ET L'APPLICATION DES PRINCIPES ET DIRECTIVES D'ANALYSE DES RISQUES A L'ECHELLE DU CODEX

162. La Commission a axé ses débats sur la version amendée du Plan d'action proposé par le Comité exécutif.⁷⁷ La Commission a été unanime à reconnaître l'importance de l'analyse des risques dans les travaux du Codex et elle a réagi favorablement aux recommandations formulées dans le document. Certaines délégations ont cependant estimé qu'en raison de la distribution tardive du document initial et de sa version amendée, il fallait disposer d'un délai suffisant pour analyser de façon approfondie aussi bien le contenu du document que ses incidences.

163. En établissant une stratégie et un plan d'action pour l'élaboration et l'application des principes et directives d'analyse des risques dans toutes les activités du Codex, selon les besoins, la Commission du Codex Alimentarius :

- a pris note des recommandations 2 à 6 qui lui ont été adressées par la Consultation mixte d'experts FAO/OMS sur la gestion des risques et elle a demandé aux comités concernés du Codex de tenir compte de ces recommandations et de proposer les mesures nécessaires;
- s'est félicitée des recommandations 7⁷⁸, 9 et 11 de la Consultation d'experts adressées à la FAO et à l'OMS et, en particulier, de la recommandation 9 visant à fournir une assistance aux pays en développement pour l'application de la gestion des risques, et a pris note de la recommandation 8;
- a noté qu'il ne serait peut-être ni possible, ni opportun d'appliquer des politiques de gestion des risques fondées sur une stratégie unique de gestion des risques aux différentes catégories de dangers à maîtriser : des stratégies différentes pourraient être appliquées, dans le cadre des mêmes principes génériques, à la gestion des diverses catégories de dangers.⁷⁹

⁷⁷ ALINORM 97/4, par. 14; CAC/LIM 21, par. 32.

⁷⁸ Concernant la recommandation 7, voir le par. 139.

⁷⁹ Il est expliqué, dans le document, que différentes politiques de gestion des risques ont été appliquées au sein du système du Codex, par exemple les modèles fondés sur la DJA représentant les politiques de "risque zéro" théorique pour les produits chimiques; les critères microbiologiques représentant le "risque zéro" théorique pour des agents pathogènes spécifiques dans les aliments cuits; les politiques ALARA concernant les contaminants chimiques pour lesquels il n'existe pas de seuil comme les cancérigènes génotoxiques et certains contaminants de l'environnement; et les politiques ALARA (niveau le plus faible qu'il soit raisonnablement possible d'attendre) pour les risques associés à des dangers biologiques dans les aliments crus.

Plan d'action

164. La Commission devra :

- i) distribuer les définitions proposées pour la *politique d'évaluation des risques* et le *profil d'un risque* aux gouvernements, aux comités du Codex et aux organisations internationales intéressées, pour observations, et demander au Comité sur les Principes généraux d'examiner ces observations et de formuler des recommandations en vue de l'adoption de ces définitions par la Commission à sa vingt-troisième session;
- ii) demander au Comité sur les Principes généraux d'élaborer des principes intégrés pour l'établissement d'une politique de gestion des risques et d'évaluation des risques, ainsi que pour la communication et la documentation sur les risques, en vue de leur insertion dans le Manuel de procédure. Les "principes de travail" proposés figurent à l'Annexe 2 du document ALINORM 97/9 - Rév.1;
- iii) une fois les principes établis, préparer des directives spécifiques, selon les besoins, en vue d'en faciliter l'application uniforme. Cet exercice devrait être coordonné par le Comité sur les Principes généraux et il faudrait y associer tous les comités Codex concernés;⁸⁰
- iv) après l'élaboration des principes et directives, les inclure dans le Manuel de procédure en y ajoutant une introduction sur l'analyse des risques dans le système du Codex et en définissant les responsabilités respectives des comités dans la mise en oeuvre de ces principes et directives;
- v) reconnaître que l'appréciation de l'équivalence des systèmes de contrôle des aliments dans les différents pays est une question essentielle et que cette démarche sera facilitée par des principes et directives Codex associés à la détermination de l'équivalence;
- vi) en attendant que les principes soient adoptés par la Commission, demander au JECFA, à la JMPR et aux autres organes consultatifs, ainsi qu'aux comités du Codex, de continuer à évaluer et à améliorer l'application des éléments d'évaluation et de gestion des risques auxquels ils ont donné la priorité;
- vii) encourager la poursuite des travaux sur les méthodes d'évaluation qualitative des risques, afin d'apporter des améliorations rapides à l'élaboration des normes alimentaires.

Examen des questions autres que le Plan d'action

165. La Commission est convenue que les Principes de travail du Codex pour l'analyse des risques seraient élaborés en suivant la procédure par étapes, avec la possibilité d'omettre certaines étapes sur recommandation du Comité sur les Principes généraux.

⁸⁰ Pour ce faire, les comités du Codex concernés par l'un quelconque des aspects de l'analyse des risques devront décrire expressément la façon dont ils mettent en oeuvre les principes et les directives du Codex, selon un plan de présentation normalisé qui sera publié dans leurs rapports respectifs, et il sera recommandé au JECFA et à la JMPR de faire de même. Par ailleurs, lors de l'élaboration des normes, les comités du Codex devront se référer à ces principes et directives et, ce faisant, respecter scrupuleusement leurs politiques documentées d'évaluation/gestion des risques.

166. En ce qui concerne la recommandation visant à donner la plus vaste diffusion possible aux documents publiés, la délégation des Etats-Unis a déclaré qu'il fallait non seulement que l'ensemble du processus d'analyse des risques soit transparent, mais qu'il importait aussi au plus haut point que les résultats de l'évaluation des risques soient publiés, afin que tous les intéressés puissent obtenir des informations et/ou confirmer leurs propres évaluations. L'observateur de Consumers International s'est déclaré intéressé par la référence à la communication interactive avec les consommateurs dans le projet de Principes de travail du Codex. Il s'est félicité de cette référence dans tous les aspects du processus d'analyse des risques mais il a noté des incohérences dans l'application de ce principe par le Codex et insisté sur le fait que le Codex devait aborder la gestion des risques comme un processus démocratique de prise de décision, où l'ouverture, la transparence et la participation effective sont essentielles.

167. Il a été demandé que l'assistance accordée par la FAO et l'OMS aux pays en développement pour l'application de la gestion des risques soit étendue à l'évaluation des risques. La délégation de l'Inde, appuyée par plusieurs autres délégations, a particulièrement insisté sur le fait que les besoins des pays en développement en matière d'analyse des risques devaient être expressément définis et pris en compte, avec la souplesse voulue le cas échéant pour répondre aux besoins particuliers des pays en développement.

QUESTIONS DECOULANT DE L'APPLICATION DES ACCORDS DE L'OMC SUR LES MESURES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES ET SUR LES OBSTACLES TECHNIQUES AU COMMERCE⁸¹ (Point 11 de l'ordre du jour)

EXAMEN DU STATUT DES TEXTES DU CODEX DANS LE CADRE DES ACCORDS OMC

168. Le Représentant de l'OMC a rappelé à la Commission que l'Accord sur les obstacles techniques au commerce (Accord OTC) autorise les membres de l'OMC à s'écarter des normes internationales pour diverses raisons lorsqu'ils estiment que ces normes ne conviennent pas à leurs conditions particulières. Par ailleurs, l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (Accord MSP) fait expressément référence aux textes Codex, sans qu'une distinction entre les normes, directives et recommandations soit clairement établie. Le Représentant a également fait valoir que les textes Codex destinés à n'être appliqués qu'à l'intérieur d'une région géographique seraient pratiquement sans objet en dehors de cette région et que d'autres dispositions ou textes Codex non destinés à être mis en application par les gouvernements mais par des partenaires commerciaux seraient également sans objet au titre de l'Accord MSP. Il en allait de même des directives relatives à la procédure de travail de la Commission du Codex Alimentarius et de ses organes subsidiaires. Le Représentant a cependant noté que deux possibilités s'offraient pour résoudre formellement ces questions : se référer aux décisions prises par les groupes de travail de l'OMC constitués dans les cas de différends particuliers ou demander des précisions au Comité MSP.

169. Plusieurs délégations ont été d'avis que la Commission devrait conserver le droit et le pouvoir de poursuivre ses travaux sur la base de ses propres priorités. On a également fait valoir que la Commission devrait être en mesure d'établir une distinction entre les différentes catégories de textes que sont les normes, les directives et les recommandations, en se référant à ses objectifs statutaires. La délégation des Etats-Unis et d'autres ont recommandé que le Comité sur les Principes généraux entreprenne des travaux sur le type et la nature des textes du Codex selon l'usage que les gouvernements doivent en faire.

170. Pour ce qui est de la suppression éventuelle des textes Codex qui ne sont pas destinés à être appliqués par les gouvernements aux fins de la protection de la santé du consommateur ou pour assurer des pratiques loyales dans le commerce des produits alimentaires, une délégation a noté que la mise au point de textes de cette nature ne devrait pas être poursuivie à l'avenir.

⁸¹

ALINORM 97/7; ALINORM 97/4, par. 15-20.

171. La Commission a reconnu les vues exprimées au paragraphe 9 du document ALINORM 97/7 et confirmé les recommandations suivantes :

- *compte tenu de la confusion créée par l'utilisation du terme "consultatif", de la difficulté d'en fournir une définition satisfaisante et de l'absence de distinction entre "textes à caractère obligatoire" et "textes à caractère consultatif" dans les Accords MSP et OTC, l'emploi de ce terme dans le cadre du Codex, de même que du terme "obligatoire", devrait être évité;*
- *tous les textes du Codex concernant le contrôle d'aliments faisant l'objet d'échanges internationaux devraient être élaborés avec la même rigueur et, le cas échéant, les mêmes justifications scientifiques que les normes du Codex;*
- *les normes du Codex et tous autres textes établissant pour des produits des critères de qualité supplémentaires sont destinés à être utilisés à titre volontaire par les partenaires commerciaux, avec la mention suivante : "Ce texte est applicable à titre facultatif par les partenaires commerciaux et non à titre obligatoire par les gouvernements";*
- *les explications contenues dans les textes du Codex devraient être suffisamment précises pour en permettre l'interprétation correcte;*
- *les Comités du Codex devraient examiner tous les codes, directives et textes apparentés dont ils sont responsables, afin de déterminer s'il convient de transformer ces textes en normes.*

172. La Commission a également fait siennes les vues du Comité exécutif⁸² et décidé de demander au Secrétariat d'inviter le Comité MSP à préciser comment il entend établir une distinction entre les "normes, directives et autres recommandations" dans le contexte de la mise en oeuvre de l'Accord MSP par les membres de l'OMC.

173. Le Représentant de l'OMC a regretté que l'adoption de normes et de directives du Codex soit apparemment retardée par une compréhension insuffisante des Accords OMC au moment où les Membres de l'OMC, et notamment les pays en développement, ont besoin d'urgence des textes du Codex pour les aider à remplir leurs obligations dans le cadre de l'OMC. Il a vivement invité tous les membres de la Commission à participer plus activement aux activités de l'OMC, notamment en prenant part aux travaux du Comité MSP.

PROCEDURE D'ACCEPTATION DES NORMES CODEX DANS L'OPTIQUE DES ACCORDS MSP ET OTC DE L'OMC

174. La Commission a décidé de poursuivre la révision de la procédure d'acceptation et non de la supprimer; elle a invité le Comité sur les Principes généraux à accélérer ses travaux, dans le sens indiqué précédemment.

175. Il a été suggéré de procéder en même temps à la révision de la procédure d'acceptation et à celle de la procédure d'élaboration. On a fait valoir que le Comité sur les Principes généraux devra peut-être se réunir plus souvent, vu l'ampleur et l'urgence de sa tâche.

⁸²

ALINORM 97/4, par. 15.

IDENTIFICATION DES NORMES, DIRECTIVES ET RECOMMANDATIONS AYANT UNE INCIDENCE MAJEURE SUR LE COMMERCE ET LEUR DEGRE D'APPLICATION PAR LES ETATS MEMBRES

176. La Commission a fait siennes les recommandations qui figurent au paragraphe 25 du document de travail et décidé de mettre fin à ce travail d'identification des textes Codex ayant une incidence majeure sur le commerce.

EXAMEN DU PROJET DE PLAN A MOYEN TERME POUR 1998-2002⁸³
(Point 12 de l'ordre du jour)

177. La Commission a noté les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs à moyen terme actuels (1993-1998). Elle a confirmé les orientations générales définies dans le Plan à moyen terme 1998-2002 et les propositions du Secrétariat visant à transmettre le schéma du Plan aux gouvernements des Etats Membres pour observations, afin qu'il puisse ensuite être définitivement mis au point par le Comité exécutif à sa quarante-cinquième session et approuvé par la Commission à sa vingt-troisième session en 1999.

178. En approuvant l'orientation générale du Plan à moyen terme, la Commission a demandé que l'on envisage d'élaborer des normes ou textes apparentés dans les domaines relatifs aux aliments issus des biotechnologies ou aux caractéristiques introduites dans les aliments grâce aux biotechnologies, quand cela se justifie d'un point de vue scientifique. Elle a également demandé que l'on prenne en compte les besoins des pays en développement pour l'acceptation et l'application des normes Codex, les problèmes des petites et moyennes entreprises pour respecter ces normes, ainsi que les conditions particulières prévalant dans les pays en développement qui pourraient avoir un impact sur l'élaboration des normes. La Commission a également demandé que les questions relatives à la transparence, et à la participation accrue des organisations internationales non gouvernementales, en particulier celles qui représentent les intérêts des consommateurs, soient reflétées dans le Plan. La Commission a déclaré qu'il fallait prévoir la poursuite des travaux sur des normes spécifiques de produits, selon les besoins.

179. La Commission est convenue qu'il faudrait envisager de revoir le mandat du Comité sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage, pour lever les obstacles qui l'empêchent d'agir selon une approche résolument horizontale.

180. On a fait observer que la liste détaillée des activités serait mise à jour en y insérant les décisions de la présente session de la Commission.

DESIGNATION DES GOUVERNEMENTS HOTES DES COMITES DU CODEX⁸⁴
(Point 13 de l'ordre du jour)

CONFIRMATION DE LA PRESIDENCE DES COMITES DU CODEX

181. Conformément à l'Article IX.10 de son Règlement intérieur, la Commission a confirmé la présidence des comités du Codex par le gouvernement des pays hôtes, ainsi qu'il est indiqué à l'Annexe V.

⁸³ ALINORM 97/6; CAC/LIM 6 (ALINORM 97/6 – Add.1).

⁸⁴ ALINORM 97/16.

182. Le Royaume-Uni, en sa qualité de Gouvernement hôte du Comité sur les sucres, a déclaré que ce Comité avait été ajourné *sine die*. Cependant, on lui a confié certaines activités qui seront menées par correspondance. Le Royaume-Uni s'efforcera de s'en acquitter en se faisant aider, au besoin, par de petits groupes d'étude *ad hoc*. S'il s'avérait nécessaire de convoquer à nouveau ce Comité, le Gouvernement du Royaume-Uni devrait alors confirmer s'il est ou non en mesure d'en être le Gouvernement hôte.

183. Les délégations de l'Argentine, de l'Inde et d'autres pays ont demandé que le Comité soit réactivé et, l'Argentine a proposé d'en être le pays hôte si le Royaume-Uni n'était plus en mesure de le faire.

184. La délégation de Cuba a informé la Commission que des discussions avaient eu lieu avec le Gouvernement du Canada, Cuba souhaitant accueillir la 27e session du Comité sur l'étiquetage des denrées alimentaires à la Havane, en 1999.

AUTRES QUESTIONS (Point 14 de l'ordre du jour)

EXAMEN DES ORGANES SUBSIDIAIRES DU CODEX⁸⁵

185. A sa cent douzième session, le Conseil de la FAO⁸⁶ avait invité la Commission à procéder à l'examen de ses organes subsidiaires. Sur la base de considérations se rapportant à la réduction des coûts et à l'efficacité, il avait été suggéré que le Codex supprime un certain nombre de comités ajournés *sine die* et adopte une structure plus souple, confiant à des groupes spéciaux intergouvernementaux la tâche de résoudre certaines questions spécifiques. Le Comité exécutif a également examiné cette question à sa quarante-quatrième session et exprimé certaines préoccupations quant à ces suggestions.⁸⁷

186. La Commission, préoccupée par les conséquences que pouvait entraîner l'abolition des comités ajournés *sine die*, a estimé que cela irait à l'encontre de l'importance accrue qui est actuellement accordée aux travaux du Codex, notamment dans le cadre de l'OMC. On a fait valoir que ces comités ne comportaient aucun coût pour le programme et pouvaient au besoin être réactivés pour accomplir une tâche spécifique.

187. La Commission a manifesté son intérêt pour les "mécanismes de remplacement", estimant toutefois que leur introduction et leur mise en oeuvre devraient faire l'objet de règles claires. Elle a souligné que, dans le cas où ils seraient introduits, ces mécanismes devraient avoir les mêmes caractéristiques de représentativité, de transparence et d'aptitude à répondre aux besoins que le système en vigueur et utiliser la même procédure d'élaboration par étapes que le Codex.

188. La Commission est convenue de porter les points suivants à l'attention du Conseil de la FAO :

La Commission :

- exprime sa reconnaissance et accorde toute son attention aux préoccupations et aux suggestions de la FAO;
- n'exécute que les travaux qui méritent de l'être, et ceci de la façon la plus avantageuse sur le plan coût/efficacité;

⁸⁵ ALINORM 97/16 Add.1.

⁸⁶ 2-7 juin 1997.

⁸⁷ ALINORM 97/4, par. 23.

- désire souligner son rôle de plus en plus important eu égard aux Accords MSP et OTC de l'OMC;
- désire porter à la connaissance du Conseil de la FAO que les comités du Codex ajournés *sine die* ne représentent aucun coût pour la FAO, mais jouent au contraire un rôle important en suivant l'évolution de certains secteurs pertinents, et qu'ils peuvent être réactivés au besoin;
- note que le Comité sur les glaces de consommation a été supprimé à la présente session;
- a demandé des indications sur les règles régissant la création et le fonctionnement de groupes spéciaux *ad hoc*;
- souligne que de tels groupes spéciaux devraient avoir les mêmes caractéristiques de représentativité, de transparence, de rapport coût/efficacité et d'aptitude à répondre aux besoins que le système en vigueur;
- fait part de ses préoccupations au sujet de la recommandation visant à diminuer encore la durée des sessions de la Commission, compte tenu de l'importance accrue et de la charge de travail toujours plus grande de celle-ci.

189. La délégation des Etats-Unis a exprimé de vives réserves au sujet de la proposition de la FAO visant à élargir le mandat du Comité sur les eaux minérales naturelles de manière à inclure les boissons non alcoolisées. Elle a par ailleurs fait valoir que l'élaboration d'une norme pour l'eau en bouteille devrait être accélérée, suite à l'adoption de la Norme pour les eaux minérales naturelles à l'étape 8. La délégation des Etats-Unis a déclaré qu'elle désapprouverait que la Suisse attende deux ans avant de convoquer une réunion chargée d'élaborer un projet de norme pour les eaux en bouteille, si l'on considère notamment l'intérêt que 31 pays ont manifesté pour cette norme, et elle s'est déclarée prête à collaborer avec d'autres pays à la préparation d'un projet à présenter à une réunion dès l'année prochaine.

190. La délégation de la Suisse a indiqué qu'elle s'était engagée à entreprendre l'élaboration d'une norme sur les eaux en bouteille autres que les eaux minérales naturelles et elle a donné à la Commission l'assurance qu'elle poursuivrait ces travaux le plus rapidement possible. La Suisse constituait actuellement un groupe de travail non officiel réunissant tous les pays intéressés, y compris la délégation des Etats-Unis qui avait déjà été sollicitée, pour qu'ils fassent connaître dans les meilleurs délais leur réglementation, observations et propositions sur la base desquelles la Suisse pourrait préparer un projet de norme, qui serait distribué pour observations; une session du Comité sur les eaux minérales naturelles pourrait ensuite être convoquée en 1998.

DISTRIBUTION DES DOCUMENTS

191. Le Secrétariat a informé la Commission que le délai pour la distribution des documents de travail était généralement de deux mois; toutefois, certains comités se sont réunis peu de temps avant la session de la Commission et il conviendrait peut être de revoir la programmation des sessions; les documents de travail ont été mis à disposition sur Internet et cette procédure sera poursuivie; la transmission des documents aux représentants de la FAO par courrier électronique aux niveaux national et régional contribuerait aussi à leur diffusion aux Etats Membres en temps utile; de même, les documents pourraient être distribués aux services de liaison par l'intermédiaire des Représentants permanents des Etats Membres auprès de la FAO. Le Secrétariat a en outre exprimé sa reconnaissance aux pays qui accueillent les Comités pour leur contribution importante à la traduction et la distribution des documents.

192. Plusieurs délégations ont souhaité que l'on continue d'utiliser Internet pour faciliter la diffusion des documents. Le Représentant de l'OMS a fait savoir qu'il étudierait la possibilité d'utiliser les

installations électroniques des bureaux de l'OMS dans les pays pour faciliter la distribution des documents Codex aux autorités sanitaires nationales.

193. La délégation de l'Espagne, appuyée par les délégations de l'Argentine, du Pérou, de Cuba et de Costa Rica, a reconnu que d'importants efforts avaient été accomplis pour améliorer la distribution; néanmoins, des difficultés particulières existent en ce qui concerne les documents en espagnol qui sont distribués beaucoup plus tard que les versions anglaises; les délégations ont proposé que les documents soient disponibles sur Internet dans les trois langues; souvent, la traduction pose également un problème, car la terminologie ne correspond pas à celle utilisée dans les pays de langue espagnole.

194. La délégation de la Chine, appuyée par celle du Japon, a déclaré que des délais étaient nécessaires pour procéder à la traduction des documents dans les langues nationales; il a été proposé que les documents du Codex soient traduits dans toutes les langues officielles de la FAO et de l'OMS.

195. Le Secrétariat a reconnu les difficultés provenant de la réduction des services de traduction en espagnol et en français, eu égard au volume croissant de la documentation; il a fait valoir que l'on étudiait d'autres moyens pour garantir la traduction en temps utile. L'utilisation d'autres langues n'était toutefois pas envisageable en raison des coûts très élevés du Programme Codex, tel qu'il ressort d'une étude antérieure.⁸⁸

AUTRES QUESTIONS

196. La délégation du Nigéria a rappelé qu'une attention particulière avait été consacrée au cours de ces dernières années à une coopération avec l'Organisation régionale africaine de normalisation (ORAN) qui, à son avis, devrait être poursuivie en raison de son importance pour la région. Le Secrétariat a fait valoir que la présence régulière de l'ORAN aux réunions du Comité de Coordination pour l'Afrique était la preuve d'une coopération continue avec cette organisation qui a également la possibilité de prendre part aux travaux de la Commission.

197. La délégation du Botswana a proposé que la Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC), qui s'occupe de questions de sécurité alimentaire et de salubrité des denrées dans la sous-région, soit invitée à assister aux travaux de la Commission. Cette proposition a été approuvée.

APPENDIX/ANNEXE/APENDICE I

LIST OF PARTICIPANTS
LISTE DES PARTICIPANTS
LISTA DE PARTICIPANTES

CHAIRPERSON/PRESIDENT/PRESIDENTE

Prof Pakdee Pothisiri
Secretary-General
The Food and Drug Administration
Ministry of Public Health
Tiwanond Road
Nonthaburi 11000
Thailand
Phone: +662 591 8441
Fax: +662 591 8636
Email: ppakdee@health.moph.go.th

Heads of Delegation are listed first, followed by alternates and advisors listed in alphabetical order.

Les chefs de délégation figurent en tête et les suppléants et conseillers sont énumérés par ordre alphabétique.

Figuran en primar lugar los Jefes de las delegaciones; los Supleantes y Asesores aparacen en orden alfabético.

MEMBER COUNTRIES
PAYS MEMBRES
PAISES MEMBROS

Algeria
Algérie
Argelia

Ms Ouahiba Ghalem
Sous Directeur de la Normalisation
Direction des productions agricoles
Ministère de l'agriculture et de la pêche
12 Bd. Colonel Amirouche
Alger

Phone: +213 2 711712 poste 2611

Mr Mahiddine Messaoui
308 Route de Lausanne
Genève
Suisse

Phone: +41 22 7741985

Argentina
Argentine

Dr Salomon Krigun
Asesor a la Subsecretaría
Subsecretaría de Alimentación y Mercados
Secretaría de Agricultura, Ganadería, Pesca y
Alimentación
Paseo Colón G22
2°P, Of. 232
Buenos Aires

Phone: +54 1 3492054

Fax: +54 1 3492197

Email: codex@sagyp.mecon.ar

Dr Alfredo Jorge Nader
Coordinador
Normas de Calidad y Control de Alimentos
Subsecretaría de Alimentación y Mercados
Secretaría de Agricultura, Ganadería, Pesca y
Alimentación
Buenos Aires
Phone: +54 1 3492043
Fax: +54 1 3492197
Email: codex@sagyp.mecon.ar

Dra Analia Cristina Perez
Profesional
Administración Nacional de Medicamentos,
Alimentos y Tecnología Médica
Ministerio de Salud y Acción Social (ANMAT)
Avenida de Mayo 869
Buenos Aires CP 1083
Phone: +54 1 3400800 ext. 1146
Fax: +54 1 3400800
Email: aperez@anmat.gov.ar

Dr Andres R.M. Pinard
Sub-Director-Nacional
Administración Nacional de Medicamentos,
Alimentos y Tecnología Médica
Ministerio de Salud y Acción Social (ANMAT)
Avenida de Mayo 869
Buenos Aires CP 1083
Phone: +54 1 3400886
Fax: +54 1 3400886
Email: apinard@anmat.gov.ar

Australia
Australie

Mr Digby Gascoine
Director
Policy and International Division
Australian Quarantine and Inspection Service
Department of Primary Industries and Energy
GPO Box 858
Canberra, ACT, 2601
Phone: +61 6 2725584
Fax: +61 6 2723399
Email: digby.gascoine@dpi.gov.au

Dr Simon Brooke-Taylor
Program Manager
Food Product Standards
Australia New Zealand Food Authority
P.O. Box 7186
Canberra MC, ACT, 2610
Phone: +61 6 2712225
Fax: +61 6 2712209
Email: simon.brooke-
taylor@anzfa.gov.au

Dr Gordon Burch
Chief Scientist
Australia New Zealand Food Authority
P.O. Box 7186
Canberra MC, ACT, 2610
Phone: +61 6 2712215
Fax: +61 6 2712206
Email: gordon.burch@anzfa.gov.au

Mr Andrew Pearson
Counsellor
Agriculture and Minerals
Australian Embassy
Rome
Italy
Phone: +39 6 85272376
Fax: +39 6 85272230

Austria
Autriche

Dr Ernest Bobek
Director-General
Federal Chancellery Dep VI
Radetzkystraße 2
A-1031 Vienna
Phone: +43 1 71172-0
Fax: +43 1 7137952

Dr Arnulf Sattler
Federal Chancellery Dep VI
Radetzkystraße 2
A-1031 Vienna
Phone: +43 1 71172 4805
Fax: +43 1 71172 4681

Ms Hedwig Wögerbauer
Head of Division III/3
Federal Ministry of Agriculture and Forestry
Stubenring 1
A-1010 Vienna
Phone: +43 1 71100 2812
Fax: +43 1 71100 2892

Belgium
Belgique
Bélgica

Mr Charles Crémer
Chef de Service
Inspection générale des denrées alimentaires
Ministère de la Santé publique
C.A.E. - Esplanade
Boulevard Pachéco, 19 boîte 5
11ème étage, bureau 11-05
1010 Bruxelles
Phone: +32 2 2104843
Fax: +32 2 2104816
Email:
Charles.Cremer@health.fgov.be

Mr Théo Biebaut
Premier Conseiller
Relations Economiques
Ministère des Affaires économiques
Rue Gen. Leman, 60
1040 Bruxelles
Phone: +32 2 2065882
Fax: +32 2 2309565
Email:

Mr Guido Kayaert
European Regulatory Affairs Manager
Nestlé Coordination Center
Birmingham Street 221
1070 Bruxelles
Phone: +32 2 5295330
Fax: +32 2 5295620

Ms Karine Lambert
Secrétaire générale
Fédération des Eaux et des Boissons
rafraîchissantes
51, Avenue Général de Gaulle
1050 Bruxelles
Phone: +32 2 6491286
Fax: +32 2 6461339

Bolivia
Bolivie

Mr Fernando Fernandez Poblete
Director Ejecutivo
IBNOGIA - CNCA
Secretario Ejecutivo
Comité Nacional del Codex Alimentarius
Av. Camacho E59 Bueno No. 1488
Bolivia
Phone: +591 2 317262 or 319185
Fax: +591 2 317262

Mr Jaime Quispe C.
Ministro Consejero
Mission Permanente de Bolivia ante las
Naciones Unidas
7 bis rue du Valais
1202 Geneva
Switzerland
Phone: +41 22 7312725
Email: jaime.quispe-colligaya@itu.ch

Botswana

Mr Jonie T. Batlhophi
Scientific Officer (Food Control)
Food Control Unit
Ministry of Health
Private Bag 00269
Gaborone
Phone: +267 374351
Fax: +267 374354

Ms Segametsi D. Maruapula
Senior Nutritionist
Food and Nutrition Unit
Ministry of Health
P.O. Box 992
Gaborone
Phone: +267 353561
Fax: +267 302092
Email: smaruapula@bot.healthnet.org

Dr Alexander C. Moshia
Manager
Food Technology Research Service
Botswana Technology Centre
Private Bag 008
Kanye
Phone: +267 340441
Fax: +267 340713
Email: amosha@info.bw

Brazil
Brésil
Brasil

Ms Marfa Eduarda Coelho de Souza
Second Secretary
Permanent Mission of Brazil to the United Nations
17 B Ancienne Route
Grand Saconnex
Geneva
Switzerland

Phone: +41 22 9290900

Fax: +41 22 7882505

Email: brazil@itu.ch

Mr Francisco Bezerra da Silva
Coordenador do Programa de Residuos Biológicos
Secretaria de Defesa Agropecuaria
Ministry of Agriculture and Supply
Esplanada dos Ministerios
Brasilia - DF

Phone: +55 61 2269771 or 2266182

Fax: +55 61 2243995 or 2182316

Ms Lúcia Helena Caldas
Chefe do Serviço
Normas Internacionais
Divisão de Alimentos
Ministry of Health
Esplanada dos Ministérios
Bloco G, 8º Andar, Sala 835
Brasilia - DF
CEP: 70058-900

Phone: +55 61 2268536

Fax: +55 61 3152727

Mr Antonio Mantoan
Brazilian Food Manufacturers Association
Av. Brigadeiro Faria Lima 1478
11º Andar
São Paulo, 01451-913

Phone: +55 11 8165733

Fax: +55 11 8146688

Email: abia@abia.org.br

Ms Maria Angelica Ribeiro de Oliveira
Coordenadora
Coordenação de Fiscalização do Productos Veterinarios
Ministry of Agriculture and Supply
Esplanada dos Ministerios
Bloco D, Anexo A
3º Andar, Sala 314
Brasilia - DF

Phone: +55 61 2237073

Fax: +55 61 3235936

Mr Aduino Lima Rodrigues
Coordenador para o Codex Alimentarius
Ministry of Agriculture and Supply
Anexo do Ministério da Agricultura
4º andar S/408
Brasilia - DF

Phone: +55 61 2182314 or 2182315

Fax: +55 61 2182316 or 2243995

Mr Léo Bick
Technical Director
ABIA
Brazilian Food Manufacturers Association
Avenida Brigadeiro Faria Lima
1478, 11º Andar
São Paulo - 01451-913

Phone: +55 11 8165733

Fax: +55 11 8146688

Email: abia@abia.org.br

Ms Maria Aparecida Martinelli
Coordinator of Brazilian Codex Committee
National Institute for Metrology,
Standardization and
Industrial Quality (INMETRO)
SEPN 511, Bl. B, Ed. Bittar III
4º andar

Brasilia - DF, 70550-527

Phone: +55 61 3402211

Fax: +55 61 3473284

Email: mamartinelli@brasil.com.br

Mr Júlio Sérgio Mirilli de Souza
 Chefe de Gabinete
 National Institute for Metrology,
 Standardization and
 Industrial Quality (INMETRO)
 Rua Santa Alexandrina No. 416 10º andar
 Riocomprido
 Rio de Janeiro, 20.261-232
 Phone: +55 21 2739002
 Fax: +55 21 2930954
 Email: presi@visualnet.com.br

Burundi

Ms Epiphanie Kabushemeye-Ntamwana
 Premier Conseiller
 Mission permanente du Burundi auprès des
 Nations Unies
 13, rue du Fort Barreau
 1201 Geneva
 Switzerland
 Phone: +41 22 7402911
 Fax: +41 22 7402914

Cameroon Cameroun Camerún

Ms Veronique Ngonlep
 Secrétaire
 Mouvement National des Consommateurs
 B.P. 2767
 Yaoundé
 Phone: +237 315640
 Fax: +237 207658

Canada Canadá

Dr George M. Paterson
 Director General
 Food Directorate
 Health Protection Branch
 Health Canada
 Ottawa, Ontario K1A 0L2
 Phone: +1 613 9571821
 Fax: +1 613 9571784
 Email:
 george_paterson@isdtcp3.hwc.ca

Mr Ron B. Burke
 Director
 Bureau of Food Regulatory, International and
 Interagency Affairs
 Food Directorate, Health Protection Branch
 Codex Contact Point for Canada
 Health Canada
 Room 200, HPB Building
 Tunney's pasture
 Ottawa, Ontario K1A 0L2 (0702C)
 Phone: +1 613 9571748
 Fax: +1 613 9413537
 Email: ronald_burke@isdtcp3.hwc.ca

Ms Kathrine Greiner
 Codex Coordinator
 Food Inspection Directorate
 Canadian Food Inspection Agency
 59 Camelot Drive
 Nepean, Ontario K1A 0Y9
 Phone: +1 613 2252342 ext. 3784
 Fax: +1 613 2286617
 Email: kgreiner@em.agr.ca

Mr Robert Ingratta
 Chair
 Standing Committee on Biotechnology
 Canadian Agri-Food Research Council
 350-441 Maclaren Avenue
 Ottawa, Ontario K2P 2H3
 Phone: +1 613 2345121
 Fax: +1 613 2342063
 Email: bgingr@monsanto.com

Dr Anne A. MacKenzie
 Director General
 Food Inspection Directorate
 Canadian Food Inspection Agency
 Room 147
 59 Camelot Drive
 Nepean, Ontario K1A 0Y9
 Phone: +1 613 2252342 (4188)
 Fax: +1 613 2286638
 Email: amackenzie@em.agr.ca

Mr Robert Mills
Director
Technical Trade and Intergovernmental Liaison
Fish Inspection Directorate
Canadian Food Inspection Agency
200 Kent Street
Ottawa, Ontario K1A 0E2
Phone: +1 613 9905810
Fax: +1 613 9934220

Mr Gerald F. Reasbeck
Director
Food Division
Canadian Food Inspection Agency
59 Camelot Drive
Nepean, Ontario K1A 0Y9
Phone: +1 613 2252342
Fax: +1 613 2286611
Email: greasbeck@em.agr.ca

Mr Dale A. Tulloch
Vice President
National Dairy Council of Canada
221 Laurier Avenue East
Ottawa, Ontario
Canada K1N 6PI
Phone: +1 613 2384116
Fax: +1 613 2386247
Email: datulloch@ndcc.ca

Chile
Chili

Mr Jean-Jacques Duhart
Vice-Ministro
Ministerio de Agricultura
Teatinos 40
9° piso
Santiago
Phone: +41 22 9180080

Mr Pedro Medrano
Embajador de Chile ante la FAO
Representante Permanente de Chile ante la
FAO
Via Po 23
00198 Rome
Italy
Phone: +39 6 8417414
Fax: +39 6 85350427
Email: misfao@itn.it

Mr Humberto Molina
Representante Permanente Alterno de Chile
ante la FAO
Segundo Secretario
Via Po 23
00198 Roma
Italy
Phone: +39 6 8417414
Fax: +39 6 85350427
Email: misfao@itn.it

Mr Gonzalo Rios
Coordinador
Relaciones Internacionales
Servicio Agrícola y Ganadero
Ministerio de Agricultura
Avenida Bulnes 140
Santiago
Phone: +56 2 6723635
Fax: +56 2 6717419

Mr Mario Scheggia
Minister Counsellor for Foreign Affairs
Permanent Mission of Chile to the United
Nations
Geneva
Switzerland

Ms Soledad M. Vidal Ogueta
Encargada Asuntos Agropecuarios
Dirección Economica
Ministerio de Relaciones Exteriores
Teatinos 20, 7° piso
Santiago
Phone: +56 2 6960043 ext. 611-605
Fax: +56 2 6987858

China
Chine

Dr Xuegui Kan
Director General
Department of Health Inspection &
Supervision
Ministry of Health
No. 44, Houhai Beiyan
Beijing, 100725
Phone: +86 10 64013358
Fax: +86 10 64014341
Email: kanxg@ccs.capm.ac.cn

Mr Ke Liu
Engineer
State Administration Bureau of Commodity
Import and
Export Inspection
10-2 Chaowai Street
Chaoyang District
Beijing, 100020
Phone: +86 10 65993896
Fax: +86 10 65993800

Mr Zhi Su
Director
Food Safety and Nutrition
Department of Health Inspection &
Supervision
Ministry of Health
No. 44, Houhai Beiyuan
Beijing, 100725
Phone: +86 10 64001675
Fax: +86 10 64015609

Mr Yongmao Ye
Deputy Commissioner
Zhejiang Administration
Bureau of Commodity Import and Export
Inspection
8 Bao Shi Rd (2)
Hangzhou
Phone: +86 571 5118100
Fax: +86 571 5176900

Ms Danyu Zhao
Research Assistant
Institute of Food Safety Control and Inspection
Ministry of Health
No.7, Pan Jia Yuan Nan Li
Chaoyang District
Beijing, 100021
Phone: +86 10 67711813
Fax: +86 10 67711813

Costa Rica

Mr Róger Irfas Campos
Coordinador del Comité Codex de Costa Rica
Apdo. 1736 - 2050
San José
Phone: +506 2836580
Fax: +506 2835133

Mr Rafael Carrillo-Zürcher
Minister Counsellor
Permanent Mission of Costa Rica
11, Rue Butini
1202 Geneva
Switzerland
Phone: +506 731 2063

Ms María E. Chacón
Asesora Gobierno
Ministerio Ciencia Tecnología, Industria y
Comercio
Apd. 4135 - 1000
San José
Phone: +506 2316910
Fax: +506 2316910

Côte d'Ivoire

Mr Hyacinthe Kouassi
Conseiller
Mission permanente de la Côte D'Ivoire auprès
des
Nations Unies
c.p. 76 - Avenue Blanc 47
1211 Genève 21
Suisse
Phone: +41 22 7150070
Fax: +41 22 7150080

Croatia Croatie Croacia

Dr Jaksa Topic
Director-General
State Office for Standardization and Metrology
Ul. Grada Vukovara 78
10000 Zagreb
Phone: +385 1 539934
Fax: +385 1 536598

Dr Srdjan Divjak
Senior Adviser
State Office for Standardization and Metrology
Ul. Grada Vukovara 78
10000 Zagreb

Ms Nada Markovic
Senior Adviser
State Office for Standardization and Metrology
Head of Contact Point for Codex Alimentarius
Ul. Grada Vukovara 78
10000 Zagreb
Phone: +385 1 536690
Fax: +385 1 536598

Cuba

Mr Lionel Enríquez Rodríguez
Presidente
Oficina Nacional de Normalización
Calle E No. 261 esq. 13
La Habana 10400
Phone: +53 7 300879
Fax: +53 7 338048

Mr Carlos Amat
Ambassadeur, Représentant permanent
Mission permanente de la République de Cuba
100 Chemin de Valérie
1292 Chambésy
Genève
Suisse
Phone: +41 22 7589430
Fax: +41 22 7589431
Email: mission-cuba@itu.ch

Ms Doris Hernández Torres
Directora
Aseguramiento de la Calidad
Ministerio de la Industria Pesquera
Edificio No. 1
5ta Avenida y 248
Barlovento, Sta Fé, Playa
La Habana
Phone: +53 7 297294
Fax: +53 7 249168

Dr Raul Jústiz González
Director Nacional
Salud Ambiental
Ministerio de Salud Pública
Calle 23, Esquina N
La Habana 10400
Phone: +53 7 325278 or 326700

Dr Celia Labora
Funcionaria
Ministerio del Comercio Exterior
Infanta 16, Esquina 23
La Habana 10400
Phone: +53 7 700325
Fax: +53 7 793824

Mr Gabriel Lahens Espinosa
Funcionario
Ministerio del Comercio Exterior
Infanta 16, Esquina 23
La Habana 10400
Phone: +53 7 795186
Fax: +53 7 793824

Mr Alberto Marrero Terrero
Director de Relaciones Internacionales
Oficina Nacional de Normalización
Calle E, No. 261, entre 11 y 13
Vedado, La Habana 10400
Phone: +53 7 300022
Fax: +53 7 338048

Cyprus
Chypre
Chipre

Dr Ioannis Karis
Director
Cyprus Organization for Standards and Control
of Quality
Ministry of Commerce, Industry & Tourism
1421 Nicosia
Phone: +357 2 300190
Fax: +357 2 375120

Dr Phrosso Hadjiluca
Food Scientist
Assessor IQA IRQA
Cyprus Organization for Standards and Control
of Quality
Ministry of Commerce, Industry and Tourism
1421 Nicosia
Phone: +357 2 300173
Fax: +357 2 375120

Denmark
Danemark
Dinamarca

Mr Lars Herborg
Head of Division
Veterinary and Food Directorate
Ministry of Food, Agriculture and Fisheries
Rolighedsvej 25
DK-1958 Frederiksberg C
Phone: +45 31358100
Fax: +45 35361912

Ms Anna Busk-Jensen
Executive Food Adviser
Confederation of Danish Industries
DK-1787 Copenhagen
Phone: +45 33773377
Fax: +45 33773300

Mr Ole Kopp Christensen
Director General
National Food Agency of Denmark
Morkhoj Bygade 19
DK-2860 Søborg
Phone: +45 39696600
Fax: +45 39660100

Mr Joergen Fredsted
Vice Director
National Food Agency
Morkhoj Bygade 19
DK-2860 Søborg
Phone: +45 39696600
Fax: +45 39660100

Ms Kirsten Jacobsen
Head of Department
Confederation of Danish Industries
Dk-1787 Copenhagen V
Phone: +45 33773377
Fax: +45 33773300

Mr Knud Ostergaard
International Coordinator
National Food Agency of Denmark
Morkhoj Bygade 19
DK-2860 Søborg
Phone: +45 39696600
Fax: +45 39660100

Ms Charlotte Rønhof
Head of Section
The Agricultural Council of Denmark
Axeltorv 3
DK-1609 Copenhagen V
Phone: +45 33145672

Ms Annette Toft
Head of Department
The Agricultural Council of Denmark
Axeltorv 3
DK-1609 Copenhagen V
Phone: +54 33145672

Mr Jørgen Hald Christensen
Head of Department
Danish Dairy Board
Frederiks Allé 22
DK-8000 Århus C
Phone: +45 87312000
Fax: +45 87312001

Dominican Republic
République dominicaine
República Dominicana

Ms Angelina Bonetti-Herera
Ambassador
Misión Permanente de la Republica
Domenicana
45, rue de Lausanne
1200 Geneva
Switzerland
Phone: +851 7313079
Fax: +851 7410590

Ms Elsa Ferreras
Encargado del Departamento
Normas obligatorias
Dirección General de Normas y Sistemas de
Calidad
(DIGENOR)
Secretaría de Estado Industria y Comercio
Edificio El Huacal, 11° piso
Phone: +851 6862205
Fax: +851 6883843

Egypt
Egypte
Egipto

Mr Ghamal El-Din Ghaly
Président-directeur général
Arab Medical Packing
Membre du Codex Committee of Egypt
P.O. Box 134
Hadaek El Koba
Cairo

Phone: +20 2 4241616
Fax: +20 2 4241880
Email: flxipack@intouch.com

Dr Zeinab Abd El Halim
Director
Food Control
Ministry of Health
Cairo

Phone: +20 2 5941077
Fax: +20 2 3548152

Dr Ahmed Al-Khamy
Professor
National Research Center
34 Rue Soliman Abaza
12311 Dokki
Cairo

Phone: +20 2 3362956
Fax: +20 2 3602530

Eng Zeinab El-Kashef
Director
RPD
Edfina for Preserved Food Co.
1 Ossman Rafaat
Alexandria, Glym

Phone: +20 3 5331400
Fax: +20 3 5344300

Prof Salah Eldin Hussain Abou-Raya
Faculty of Agriculture
Cairo University
34 Taiba St.
Mahandseen
Giza, Cairo

Phone: +20 2 3493795

Ms Khadiga Khalil
General Manager
Quality Control
Alexandria for Oil & Soap Co.
76 Canal El-Mahomodyah
Alexandria

Phone: +20 3 4922006
Fax: +20 3 4922220

Prof Mohamed Fahmy Saddik
Head
Food Hygiene Department
Institute of Nutrition
16 Kasr El-aini Str.
Cairo

Phone: +20 2 3643522
Fax: +20 2 3647476

Mr Magdi A. Barakat
Director-General
Standards Department
Egyptian Organization for Standardization &
Quality Control
2, Latin America St.
Cairo

Phone: +20 2 3549430
Fax: +20 2 3557841

Mr Ahmed Abdel-Aziz Gaballa
Scientific Regulatory Affairs Manager
Atlantic Industries Ltd.
Nasr City, Free Zone
Cairo

Phone: +20 2 2718820
Fax: +20 2 2706903

Dr Mostafa Abdel-Monem Mohamed
Head
Technical Affairs Sector
The Extracted Oils Co.
35, Suisse Canal
Moharam Bek
Alexandria

Phone: +20 3 4223754
Fax: +20 3 4226199

Prof Abdel Aziz Rayan
Managing Director
12 Gameat El Dowal
El Arabia Street
Agouza
Cairo
Phone: +20 2 3477470 or 3037074

El Salvador

Ing Hazel Palomares
Jefe de Comercio Regional
Ministerio de Economía
Av. Juan Pablo II y Calle Gabriela Mistral
Plan Maestro
San Salvador
Phone: +503 2213578
Fax: +503 2213578

Ms Carmen Elena Castillo
Misión Permanente del El Salvador ante las
Naciones Unidas
65 Rue de Lausanne
1202 Geneva
Switzerland
Phone: +41 22 7327036
Fax: +41 22 7384744
Email: carmen.castillo@itu.ch

Estonia
l'Estonie

Ms Jana Vanaveski
First Secretary
Permanent Representation of Estonia
to the United Nations European Hqs.
Ch. du Petit Saconnex 28A
Geneva
Switzerland
Phone: +41 22 7334000
Fax: +41 22 7334600

Ms Gerda Mandre
DR Manager
Kalev Ltd. (Confectionary Company)
139 Pärnu Rd.
EE 0013 Tallinn
Phone: +372 6508795
Fax: +372 6508725

Ms Lehti Redel
Secretary
Technical Committee of Food Standardization
Association of Estonian Food Industry
29 Gonsiori st.,
EE 0001 Tallinn
Phone: +372 2421809
Fax: +372 6312718

Finland
Finlande
Finlandia

Mr Kalevi Salminen
Director
National Food Administration
Box 5
00531 Helsinki
Phone: +358 9 77267600
Fax: +358 9 77267666
Email: kalevi.salminen@ev.kuluttejatalo.fi

Mr Matti Aho
Deputy Director General
Veterinary and Food Department
Ministry of Agriculture and Forestry
Box 232
00171 Helsinki
Phone: +358 9 1603380
Fax: +358 9 1603338
Email: matti.aho@mmm.fi

Mr Veli-Mikko Niemi
Senior Health Official
Ministry of Social Affairs and Health
Box 197
00531 Helsinki
Phone: +358 9 1604121
Fax: +358 9 1604120
Email: veli-mikko.niemi@stm.vn.fi

France
Francia

Mr Jean-Pierre Doussin
Chargé de Mission
Direction Générale de la Concurrence, de la
Consommation et de la Répression des Fraudes
Ministère de l'Economie et des Finances
59 Bld Vincent Auriol
7013 Paris Cedex
Phone: +33 1 44973470
Fax: +33 1 44973037
Email: jean-
pierre.doussin@dpa.finances.gouv.fr

Mr Jean-Luc Angot
Secrétariat Général du Comité interministériel
européen pour les questions de coopération
économique
SGCI-CIAA
Carré Austerlitz
2 Bld Diderot
75572 Paris Cedex 12
Phone: +33 1 44871603
Fax: +33 1 44871604
Email: jean-
luc.angot@sgci.finances.gouv.fr

Mr Christian Berger
Sous Directeur
Affaires Internationales
Direction de la Production et des Echanges
Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
3, Rue Barbet de Jouy
75007 Paris
Phone: +33 1 49554508
Fax: +33 1 45516787

Dr Jacques Boisseau
Directeur
Centre National d'Etudes vétérinaires et
alimentaires
Agence Nationale du Médicament Vétérinaire
CNEVA - BP 203
35302 Fougères Cedex
Phone: +33 2 99947872
Fax: +33 2 99947899
Email: vaf030@calvacom.fr

Mr Dominique Burel
Chef de service réglementation
CNIEL
34, Rue de Saint-Petersbourg
75008 Paris Cedex
Phone: +33 1 49707115
Fax: +33 1 42806345

Ms Carol Buy
Chargée de Mission
Service Relations Internationales
Direction de la Production et des Echanges
Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
3, Rue Barbet de Jouy
75007 Paris
Phone: +33 1 49554864
Fax: +33 1 45516787

Mr Bruno Clerc
Premier Secrétaire
Représentation permanente de la France auprès
des Nations Unies
36, Route de Prégny
1292 Chambesy
Genève
Suisse
Phone: +41 22 7589111

Mr Hubert Ferry-Wilczek
Sous Directeur
Direction Générale de l'Alimentation
Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
175, rue du Chevaleret
75646 Paris cedex 13
Phone: +31 1 49555872
Fax: +31 1 49555106

Mr Thierry Geslain
ANIA
155, Bld Haussmann
75008 Paris
Phone: +33 1 53838600
Fax: +33 1 45619664

Mr Antoine Lefranc
Juriste d'entreprise
Société BESNIER
Service Juridique
10 à 20 Rue Adolphe Beck
53000 Laval
Phone: +33 2 43594073
Fax: +33 2 43594208

Ms Jolanta Leone
Responsable réglementation
DIEPAL-NSA
383 rue Philippe Héron
BP 432
69654 Villefranche-sur-Saône Cedex
Phone: +33 4 74626374
Fax: +33 4 74626195

Ms Annie Loch
Affaires Réglementaires
Danone Branche Biscuits
6, Rue E. Vaillant
91201 Athès-Mons
Phone: +33 1 69541230
Fax: +33 1 69541309

Mr Jean-Claude Lumaret
Direction Technico-Légale
Société Roquette Frères
62136 Lestrem
Phone: +33 3 21633600
Fax: +33 3 21633850

M Jean Maurin
Secrétaire Général
Syndicat Interprofessionnel des Laites de
Conserve
34, rue Saint-Pétersbourg
75382 Paris Cedex 08
Phone: +33 1 49707265
Fax: +33 1 42806362

Mr Jean-Blaise Rochette de Lempdes
Directeur scientifique
DIEPAL-NSA (Groupe DANONE)
383 rue Philippe Héron
BP 432
69654 Villefranche-sur-Saône Cedex
Phone: +33 4 74 626364
Fax: +33 4 74 606332

Ms Barbara Röstel
Head of Unit
International Affairs
Centre National d'Etudes vétérinaires et
alimentaires
(CNEVA)
Agence nationale du médicament
vétérinaire(ANMV)
PB 203
35302 Fougères Cedex
Phone: +33 299 947895
Fax: +33 299 947899
Email: vaf030@calvacom.fr

Ms Catherine Vigreux
Société Roquette Frères
62136 Lestrem
Phone: +33 3 21633600
Fax: +33 3 21633850

Germany
Allemagne
Alemania

Dr Wolf Hölzel
Deputy Director
Bundesministerium für Gesundheit
Am PropsthoF 78a
53121 Bonn
Phone: +49 228 941-0
Fax: +49 228 9414941

H.E. Holger Eberle
Minister
Permanent Representation of the Federal
Republic of

Germany to the U.N.
Geneva
Switzerland

Dr Rainer Engels
Senior Adviser
Germanwatch e.V.
Berliner Platz 23
D-53111 Bonn
Phone: +49 228 6049215
Fax: +49 228 6049219
Email:
germanwatch.bn@bonn.comlink.apc.or

Ms Dorothea Kellen
Assistant Head of Unit
Federal Ministry of Food, Agriculture and
Forestry
Rochusstr. 1
53123 Bonn
Phone: +49 228 5293388
Fax: +49 228 5294407

Mr Jörg-Helge Kroke
Executive Officer
Federal Ministry of Economics
Villemombler Str. 76
53123 Bonn
Phone: +49 228 6154221
Fax: +49 228 6153468

Dr Rolph Langlais
Director
Scientific Regulatory Affairs
Coca-Cola GmbH
Frankenstrasse 348
D-45133 Essen
Phone: +49 201 8211361
Fax: +49 201 8211773

Dr Gudrun Oetken
Scientific Advisor
Pesticide Action Network
Nernstweg 32-34
D-22765 Hamburg
Phone: +49 40 393978
Fax: +49 40 3907520
Email: pan-
germany@umwelt.ecolink.org

Dr Jutta Schaub
Assistant Head of Unit
Federal Ministry of Food, Agriculture and
Forestry
Rochusstr. 1
53123 Bonn
Phone: +49 228 5293329
Fax: +49 228 5294404

Prof Arpad Somogyi
Director
Bundesinstitut für gesundheitlichen
Verbraucherschutz und Veterinärmedizin
Thielallee 88-92
14195 Berlin
Phone: +49 308 4123000
Fax: +49 308 4123374

Dr Arno Dopychai
Representative
Verband Deutscher Mineralbrunnen e. V.
Bonn
Phone: +49 228 959900
Fax: +49 228 373453

Mr Thomas Kuetzemeier
General Manager
Verband der deutschen Milchwirtschaft
137, Meckenheimer Allee
53115 Bonn
Phone: +49 228 982430

Ms Susanne Langguth
Direktorin
Südzucker AG
Forchheimer Strasse 2
90425 Nürnberg
Phone: +49 911 9344460
Fax: +49 911 9344560

Ms Angelika Mrohs
Managing Director
Bund für Lebensmittelrecht und
Lebensmittelkunde e. V.
Godesberger Allee 157
53175 Bonn
Phone: +49 228 819930
Fax: +49 228 375069

Dr Detlef J.G. Müller
Adviser
Procter u. Gamble European Service GmbH
65823 Schwalbach
Phone: +49 6196 894398
Fax: +49 6196 894476

Greece
Grèce
Grecia

Mr Dimitrios Gerakopoulos
Head of Division
Directorate of Processing, Standardization and
Control of Food Products of Plant Origin
Codex Contact Point
Ministry of Agriculture
2 Acharnon Str.
101 76 Athens
Phone: +30 1 5246364
Fax: +30 1 5238337

Mr George Golfis
Animal Product Directorate
Ministry of Agriculture
2 Acharnon Str.
101 76 - Athens
Phone:
Fax: +30 1 5238337

Guatemala

Dr Antonio Ferraté de la Riva
Médico Veterinario
Jefe de Departamento de Control de Alimentos
de Origen Animal para Consumo Humano
Punto Focal de la Comisión del Codex para
Guatemala
Ministerio de Agricultura, Ganadería y
Alimentación
Edificio Monja Blanca, Zone 13
Guatemala
Phone: +502 2 3624762 or 3323164
Fax: +502 2 5944619

Ms Carolina Rodriguez Fankhauser
Ministro Consejero
Misión Permanente de Guatemala
21 Chemin Sous-Bois
1202 Genève
Suisse
Phone: +41 22 7330850
Fax: +41 22 7331429
Email: carolina.rodriguez@itu.ch

Honduras

Mr Marco Tovar
Encargado Fiscalización Plaguicidas
Secretaria de Agricultura y Ganaderia
Ave. la FAO, Blvd. Miraflores
P.O. Box 309
Tegucigalpa M.D.C.
Phone: 32 6213

Hungary
Hongrie
Hungría

Dr Endre Rácz
Head
Quality Policy Unit
Ministry of Agriculture
Kossuth L. tér 11
H-1055 Budapest
Phone: +36 1 3010402
Fax: +36 1 3014808

Prof Péter A. Biacs
General Director
Central Food Research Institute
Ministry of Agriculture
P.O. Box 393
H-1536 Budapest
Phone: +36 1 1558244
Fax: +36 1 1558991
Email: H9740BIA@ella.hu

India
Inde

Mr Babu Jacob
Joint Secretary
Ministry of Agriculture
Krishi Bhawan
Rajendra Prasad Rd.
New Delhi 110001
Phone: +91 11 3387804
Fax: +91 11 3387804

Ms Promilla Issar
Joint Secretary
Ministry of Food Processing Industries
Panchsheel Bhawan
Khel Gaon marg
New Delhi
Phone: +91 11 6492475
Fax: +91 11 6493228

Mr Gupta Mahesh C.
General Manager (Projects)
Sakthi Sugars Ltd
180 Race Course Road
Coimbatore 641018

Phone: +91 422 211551

Fax: +91 422 217329

Mr M.S. Marathe
Managing Director
National Federation of Cooperative Sugar
Factories Ltd.
82-83 Vaikunth Bldg.
3rd Floor
Nehru Place
New Delhi-110019

Phone: +91 11 6475169

Fax: +91 11 6465653

Ms Debi Mukherjee
Assistant Director General (PFA)
Directorate General of Health Services
Liaison Officer National Codex Committee
Ministry of Health & Family Welfare
Nirman Bhowan
Room 558A
New Delhi

Phone: +91 11 3012290

Fax: +91 11 3012193 or 3017924

Mr Kirpal Singh
Deputy Technical Advisor
Department of Women & Child Development
Ministry of Human Resources Development
Krishi Bhawan
New Delhi 110001

Phone: +91 11 3382747

Fax: +91 11 3381800

Mr Rameshwar Prasad Singhal
Chief Director
Directorate of Sugar
Department of Sugar and Edible Oils
Ministry of Food and Consumer Affairs
Krishi Bhawan
New Delhi 110001

Phone: +91 11 3383760

Fax: +91 11 3382373

Mr J.J. Bhagat
Mission Director
Sugar Technology Mission
Department of Science and Technology
New Mehrauli Road
New Delhi 110016

Phone: +91 11 6964656

Fax: +91 11 6863866

Dr Ravindra Kumar
Executive
(R&D)
National Dairy Development Board
Anand - 388001
Gujarat

Phone: +91 26 9240148/9

Fax: +91 26 9240156

Email: ravindra@anand.nddb.ernet.in

Mr Dattatraya Masurkar
Member of National Codex Committee
Khopoli
Pin 410203
Maharashtra

Phone: +91 2192 63100 or 63551

Fax: +91 2192 62799

Mr Indubhai C. Patel
Chairman
Coordination Committee
Indian Sugar & General Industry Export
Import
Corporation Ltd (ISGIEIC)
21 Community Centre
East of Kaflash
New Delhi - 110065

Phone: +91 11 6432461-2 or 6421892

Mr Shivajirao G. Patil
Chairman
Indian Sugar & General Industry Export
Import
Corporation Ltd (ISGIEIC)
21 Community Centre
East of Kailash
New Delhi 110065

Phone: +91 11 6432461/2

Fax: +91 11 6432060

Mr Kanthi K. Sharma
Executive Director
Indian Sugar Mills Association (ISMA)
15, Barakhmba Road
Hansalya, 12th Floor
New Delhi 110001
Phone: +91 11 3310121
Fax: +91 11 3313303

Mr Surendra S. Sirohi
Chief Sugar Technologist
National Federation of Cooperative Sugar
Factories Ltd.
82-83, Vaikunth
3rd Floor
Nehru Place
New Delhi-110019
Phone: +91 11 6412868
Fax: +91 11 6465653

Mr Deepak Tikku
Executive Director
National Dairy Development Board
Safdarjung Enclave
New Delhi 110029
Phone: +91 11 6197064
Fax: +91 11 6183661

Indonesia
Indonésie

Mr Katim Wisnu
Director General
Food and Drug Control
Ministry of Health
Percetakan Negara I
Jakarta
Phone: +62 21 4244688
Fax: +62 21 4250764

Mr Foster Gultom
First Secretary
16, Rue de St. Jean
1203 Geneva
Switzerland
Phone: +41 22 338331
Email: foster.gultom@itu.ch

Mr Teungku A.R. Hanafiah
Center for Standardization & Accreditation
Agency for Agribusiness
Ministry of Agriculture
Jl. Harsono RM No. 3
Gd. A, Lt. 2
Ragunan
Jakarta 12550
Phone: +62 21 7804367
Fax: +62 21 7804367

Mr Suroso Natakusuma
Assistant to the Minister
Ministry of Food Affairs
Jl. Kuningan Timur M2/5
Jakarta Selatan
Phone: +62 21 5210278
Fax: +62 21 5210275
Email: suroso@rad.net.id

Dr Sumpeno Putro
Agriculture Attaché
Indonesian Mission to the European Union
Bd. de la Woluwe, 38
Bruxelles
Belgique
Phone: +32 2 7790915
Fax: +32 2 7728190

Ms Suhartuti Soetopo
Head of Sub-directorate
Standardization and Technology
Directorate for Programming, Directorate
General of
Agriculture and Forestry
Ministry of Industry and Trade
Jl. Gatot Subroto Kav. 52-53
18th Fl.
Jakarta Selatan
Phone: +62 21 5255509 ext. 2652
Fax: +62 21 5255861

Dr Wahyudi Sugiyanto
Director
Center for Standardization and Accreditation
Agency for Agribusiness
Ministry of Agriculture
Jl. Harsono RM No. 3
Ragunan Pasar Minggu
Jakarta 12550
Phone: +62 21 7804367
Fax: +62 21 7804367

Ms Susilawati Sukmadji
Head of Subdivision
Center for Standardization
Ministry of Industry and Trade
Jl. Gatot Subroto Kav 52-53
Jakarta

Phone: +62 21 5252690

Fax: +62 21 5252690

Email:

Prof Dr Florentinus G. Winarno
Advisor to the Minister of Food Affairs
Food Technology Development Center
Bogor Agricultural University
P.O. Box 61
Bogor

Phone: +62 251 621031

Fax: +62 251 621031

Prof Dr Aman Wirakartakusumah
Expert to the Minister of Food Affairs
Ministry of Food Affairs
Gedung Bulog II M2/5
Jl. Kuningan Timur
Jakarta Selatan

Phone: +62 251 622635

Fax: +62 251 622635 or 621307

Email: muhaman@indo.net.id

Dr Chaspuri Raymond
Director
Quality Assurance
Aqua Golden Mississippi 8 Aspadin
Jl. Pulo Lentut 3
Kawasan Industry Pulogadung
Jakarta 13920

Phone: +62 21 4603070

Fax: +62 21 4609177

Ireland
Irelande
Irlanda

Dr Tony Smith
Agricultural Inspector
Department of Agriculture, Food and Forestry
Agriculture House
Dublin 2

Phone: +353 1 6072000

Fax: +353 1 6620134

Ms Geraldine Kelly
Food Unit
Department of Health
Hawkins House
Dublin 2

Phone: +353 1 6714711

Fax: +353 1 6713164

Italy
Italie
Italia

Mrs Brunella Lo Turco
Segretario Generale
Comitato Nazionale Codex
Ministero delle Politiche Agricole
Via XX Settembre, 20
Roma

Phone: +39 6 4880273

Fax: +39 6 4880273

Mr Piergiuseppe Facelli
Dirigente Superiore Veterinario
Piazza Marconi, 20
00144 Roma

Phone: +39 6 59943613

Fax: +39 6 59943552

Dr Pierangelo Grippo
Direttore
Mineracqua
Via delle Tre Madonne 12
00167 Roma
Italy

Phone: +39 6 8079950

Fax: +39 6 8079946

Dr Roberta Lodi
Researcher - Biologist
CNR - Centro Studi Latte
Via Celoria, 2
20133 Milano

Phone: +39 2 2666257

Fax: +39 2 2666257

Dr Maria Luzi
Dirigente Superiore Medico
Ministero della Sanità
Via delle Sierra Nevada, 60
Roma

Phone: +39 6 59944273

Dr Ferdinando Menconi
Responsabile Ufficio Giuridico
Federalimentare
Viale Pasteur, 10
Roma

Phone: +39 6 5903450
Fax: +39 6 5903342

Jamaica
Jamaïque

Ms Marcia Thomas
Minister Counsellor
Mission Permanente de Jamaïque auprès des
Nations Unies
36 Rue de Lausanne
1201 Genève
Suisse

Phone: +41 22 7315780

Japan
Japon
Japón

Dr Nobumichi Sakai
Director
Food Sanitation Division
Environmental Health Bureau
Ministry of Health and Welfare
1-2-2 Kasumigaseki
Chiyodaku
Tokyo

Phone: +81 3 35952326
Fax: +81 3 35037965

Mr Yoshiaki Hayasaka
Deputy Director
Standards and Labelling Division
Food and Marketing Bureau
Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries
2-1 Kasumigaseki 1-chome
Chiyodaku
Tokyo

Phone: +81 3 35014094
Fax: +81 3 35020438

Mr Toshihito Ikeda
Deputy Director
Food Sanitation Division
Environmental Health Bureau
Ministry of Health and Welfare
1-2-2 Kasumigaseki
Chiyodaku
Tokyo

Phone: +81 3 35952326
Fax: +81 3 35037965
Email: TI-JAA@mhw.go.jp

Dr Chieko Ikeda
Deputy Director
Food Sanitation Division
Environmental Health Bureau
Ministry of Health and Welfare
1-2-2 Kasumigaseki
Chiyodaku
Tokyo

Phone: +81 3 35952326
Fax: +81 3 35037965

Mr Akira Inoue
Director for International Standardization
Standards and Labelling Division
Food and Marketing Bureau
Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries
1-2-2 Kasumigaseki
Chiyodaku
Tokyo

Phone: +81 3 35014094
Fax: +81 3 35020438

Mr Masahiko Fukuda
Technical Adviser
Japan Food Hygiene Association
6-1, Jingumae 2-Chome
Shibuyaku
Tokyo 150

Phone: +81 3 34032112
Fax: +81 3 34780059

Mr Takayuki Hirashima
Technical Adviser
National Association of Food Industries
3-6-18 Kamimeguro
Meguroku
Tokyo

Phone: +81 3 37162639
Fax: +81 3 37162700

Mr Yasuyuki Nagara
Technical Adviser
National Association of Food Industries
6-18 Kamimeguro 3-chome
Meguroku
Tokyo
Phone: +81 3 37162004
Fax: +81 3 37162700
Email: jafic@mb.infoweb.or.jp

Mr Kenichi Nakano
Technical Adviser
National Association of Food Industry
3-6-18 Kamimeguro
Meguroku
Tokyo
Phone: +81 3 37162639
Fax:

Mr Yoshihiko Tajiri
Technical Adviser
National Association of Food Industry
6-18 Kamimeguro 3-chome
Meguroku
Tokyo
Phone: +81 3 37162892
Fax: +81 3 37162700
Email: jafic@mb.infoweb.or.jp

Kenya

Mr Nelson N. Waweru
Deputy Chief Public Health Officer
Ministry of Health
P.O. Box 30016
Nairobi
Phone: +254 2 717077

Ms Margaret Aleke
Senior Standards Officer
Kenya Bureau of Standards
P.O. Box 54974
Nairobi
Phone: +254 02 502210-19
Fax: +254 02 503293

Ms Tabitha Kimani
Head
Population Unit
Home Economics Branch
P.O. Box 30028
Nairobi
Phone: +254 2 718870

Dr Josephat Otwelolo Abwajo
Assistant Director
Veterinary Services
Ministry of Agriculture, Livestock
Development and
Marketing
Private Bag
Kabete, Nairobi
Phone: +254 2 632231
Fax: +254 2 631273

Lebanon
Liban
Líbano

H.E. Amine El-Khazen
Ambassadeur, Représentant permanent
Mission permanente du Liban auprès de
l'Office des Nations Unies
10, Avenue de Budé
1202 Genève
Suisse
Phone: +41 22 7338140
Fax: +41 22 7401166

Mr Ghassan Moallem
Premier Secrétaire
Mission permanente du Liban auprès de
l'Office des Nations Unies
10, Avenue de Budé
1202 Genève
Suisse
Phone: +41 22 7338140
Fax: +41 22 7401166

Lithuania
Lituanie
Lituania

Mr Romas Svedas
Counsellor
Permanent Mission of Lithuania
18, Avenue du Bockchet
1209 Geneva
Switzerland
Phone: +41 22 7345070

Luxemburg
Luxembourg
Luxemburgo

Ms Anne Blau
Chargée de Mission
Mission permanente du Luxembourg auprès
des Nations Unies
28A, Chemin du Petit Saconnex
CH-1209 Genève
Suisse
Phone: +41 22 7343380
Fax: +41 22 7330996

Mr Paul Duhr
Representant Permanent Adjoint
Mission Luxembourg
28A Ch. du Petit Saconnex
1209 Geneva
Switzerland
Phone: +352 7343380
Fax: +352 7330996

Madagascar

Dr Booz Godefroy
Secrétaire Général
Ministère du Commerce
32, Avenue Riant Parc
1209 Genève
Suisse
Phone: +41 22 7401650
Fax: +41 22 7401616

Dr Phabien Edafe
Conseiller d'Ambassade
Mission Permanente de Madagascar auprès des
Nations Unies
32, Avenue Riant Parc
1209 Genève
Suisse
Phone: +41 22 7401650
Fax: +41 22 7401616

Mr Nadimalala Rabetsimialona
Conseiller
Mission Permanente de Madagascar auprès des
Nations Unies
32, Avenue Riant Parc
1209 Genève
Suisse
Phone: +41 22 7401640
Fax: +41 22 7401616

Malaysia
Malaisie
Malasia

Dr Wan Mahmud
Deputy Director-General
Department of Public Health
Ministry of Health
Block E, Office Complex
Jalan Dungun, Bukit Damansara
50490 Kuala Lumpur
Phone: +60 3 2540088
Fax: +60 3 2561566

Ms Mariam Abdul Latif
Assistant Director
Food Quality Control Division
Ministry of Health
4th Floor, Block E, Office Complex
Jalan Dungun, Bukit Damansara
50490 Kuala Lumpur
Phone: +60 3 2540088
Fax: +60 3 2537804
Email: mal@dph.gov.my

Mr Raja Shahrom bin Raja Kamarudin
Director of Division
Quality Control/Enforcement (PORLA)
Palm Oil Registration & Licensing Authority
Ministry of Primary Industries
Lot 6, SS6, Jalan Perbandaran
47301 Kelana Jaya
Selangor Darul Ehsan
Phone: +60 3 7002805 or 7037294
Fax: +60 3 7033914
Email: rajaraja@porla.gov.my

Mr Amha Buang
Under-Secretary
Ministry of Primary Industries
6 - 8th floor Menara Dayabumi
Jalan Sultan Hishamuddin
50654 Kuala Lumpur
Phone: +60 3 2745886
Fax: +60 3 2745014

Ms Yeoh Gim Bee
Principal Assistant Secretary
Commodity Development Division
Ministry of Agriculture
1st Floor, Block C
Jalan Sultan Salahuddin
50624 Kuala Lumpur
Phone: +60 3 2982011
Fax: +60 3 2944008
Email: pk17@smtp.moa.my

Dr Mohd Nordin Haji Mohd Nor
Deputy Director General
Veterinary Services II
Department of Veterinary Services
Ministry of Agriculture
Block A, 8 & 9 Floor, Exchange Square
Off Jalan Semantan
50630 Kuala Lumpur
Phone: +60 3 2540103
Fax: +60 3 2540762
Email: nordin@jph.gov.my

Dr Azriman Rosman
Assistant Director
Food Quality Control Division
Ministry of Health
4th Floor, Block E, Office Complex
Jalan Dungun
Damansara Heights
50490 Kuala Lumpur
Phone: +60 3 2540088-206
Fax: +60 3 2537804
Email: azriman@dph.gov.my

Ms Nor Aini Sudin
Head
Technical Advisory Service
Palm Oil Research Institute of Malaysia
(PORIM)
Ministry of Primary Industries
P.O. Box 10620
50720 Kuala Lumpur
Phone: +60 3 8259432
Fax: +60 3 8259446
Email: noraini <porim@gov.my >

Mr Khairuddin Tahir
Agriculture Attaché
Embassy of Malaysia
Via Nomentana, 297
Rome 00162
Italy
Phone: +39 6 8419296
Fax: +39 6 8555110
Email: malagrirm@pronet.it

Mauritius
Maurice
Mauricio

Mr Ah-Yao Lam
First Secretary
Permanent Mission of Mauritius
7 Chemin L. Dunant
1202 Genève
Suisse
Phone: +41 22 7348550
Fax: +41 22 7348630
Email: mission.mauritius@itu.ch

Mexico
Mexique
México

Mr Luis Fernando Hernández Lezama
 Director
 Asuntos Internacionales
 Dirección General de Normas
 Secretaría de Comercio y Fomento Industrial
 Av. Puente de Tecamachalco, No. 6
 Lomas de Tecamachalco
 Naucalpan de Juárez, Edo. de Mexico
 CP 53950 Mexico D.F.
Phone: +52 5 7299480
Fax: +52 5 7299484
Email: cidgn@secopi.gob.mx

Ms Elvira Espinosa
 Standardization Director
 Dirección General de Control Sanitario de
 Bienes y
 Servicios
 Secretaría de Salud
 Donceles 39, 1º Piso
 Col. Centro
 C.P. 06010 Mexico, D.F.
Phone: +52 5 5183696
Fax: +52 5 5129628

Mr Jose Flores
 Director
 Dirección General de Control Sanitario de
 Bienes y Servicios
 Secretaría de Salud
 Donceles 39, 1º Piso
 Col. Centro
 C.P. 06010 Mexico, D.F.
Phone: +52 5 5100737 or 51299994
Fax: +52 5 5129628

Morocco
Maroc
Marruecos

Dr Adiba Laraqui Housseini
 Responsable
 Homologation des produits diététiques
 Direction du médicament et de la pharmacie
 Ministère de la santé publique
 Rue Lamfadel Cherkaoui
 B.P. 6206
 Rabat
Phone: +212 7 681930
Fax: +212 7 681931

Mr Mohamed Bentaja
 18A, chemin François Lehmann
 1218 Grand-Saconnex
 Geneva
 Switzerland
Phone: +41 22 7981535
Fax: +41 22 7984702

Mozambique

Dr Rufino Manuel de Melo
 Chefe
 Departamento de Higiene Ambiental
 Punto de Contacto do Codex
 Ministerio da Saúde
 P.O. Box 264
 Maputo
Phone: +258 1 427131/4 or 493444

Ms Isabel Omar
 Direcção Nacional de Pescas
 Ministério de Agricultura e Pescas
 Rua Consiglier Pedroso
 Maputo
Phone: +258 1 431266
Email: isabel@pescas.uem.mz

Myanmar

Dr Thant Syn
 Director
 Department of Health
 Food and Drug Administration
 35, Minkyaung Road
 Dagon Township
 Yangon
Phone: +95 1 245331

Netherlands
Pays-Bas
Países Bajos

Mr Steven van Hoogstraten
Director of Public Health
Ministry of Health, Welfare and Sport
Sir Winston Churchill Laan 368
PO Box 5406
2280 MK Rijswijk
Phone: +31 70 3406884
Fax: +31 70 3405177

Mr Edwin Hecker
Account Manager
Ministry of Agriculture, Nature Management
and Fisheries
Bezuidenhoutseweg 73
PO Box 20401
2500 EK The Hague
Phone: +31 70 3793686
Fax: +31 70 347752
Email: E.F.F.Hecker@mkg.agro.nl

Mr Otto Knottnerus
Central Commodity Board for Arable Products
PO Box 29739
2502 LS The Hague
Phone: +31 70 3708343
Fax: +31 70 3708444

Mr Wim H. van Eck
Head
Nutrition and Veterinary Policy
Ministry of Health, Welfare and Sport
PO Box 5406
2280 MK Rijswijk
Phone: +31 70 3406966
Fax: +31 70 3405554

New Zealand
Nouvelle-Zélande
Nueva Zelandia

Mr Sundararaman Rajasekar
Manager WTO/MSP
Codex Coordinator and
Contact Point for New Zealand
MAF Policy
Ministry of Agriculture
ASB Bank House
101-103 The Terrace
P.O. Box 2526
Wellington
Phone: +64 4 4744216
Fax: +64 4 4744163
Email: raj@policy.maf.govt.nz

Ms Fiona Duncan
Policy Analyst
Trade Policy, MAF Policy
Ministry of Agriculture
ASB Bank House
101-103 The Terrace
P.O. Box 2526
Wellington
Phone: +64 4 4744100
Fax: +64 4 4744163
Email: duncanf@policy.maf.govt.nz

Mr Philip Fawcett
National Manager
Standards and Systems (Dairy)
MAF Regulatory Authority
P.O. Box 2526
Wellington
Phone: +64 4 4989874
Fax: +64 4 4744239
Email: fawcetp@ra.maf.govt.nz

Dr Steve Hathaway
National Manager
Research and Development
MAF Regulatory Authority (Meat and
Seafood)
P.O. Box 646
Gisborne
Phone: +64 6 8671144
Fax: +64 6 8685207
Email: hathaways@mafra.govt.nz

Nicaragua

Dr Jose Ignacio Castillo Zepeda
Director
Control de Alimentos y Zoonosis
Ministerio de Salud
Contiguo a Colonia 1° de Mayo
Managua
Phone: +505 2 2894717
Fax: +505 2 2894605

Nigeria
Nigéria

Prof Joseph Ahmadu Abalaka
Director General/Chief Executive
Standards Organization of Nigeria
Phase 1, 9th Floor
Federal Secretariat
Ikoyi, Lagos
Phone: +234 1 685073
Fax: +234 1 681820

Mr Elijah I. Aina
Assistant Director
National Agency for Food & Drug
Administration and Control
P.M.B. 5023
Wuse, Abuja
Phone: +234 9 2346380
Fax: +234 9 2346382

Ms Jane Nzeoma
Principal Regulatory Officer (Codex)
National Agency for Food & Drug
Administration and Control
2nd Floor, Phase II
Federal Secretariat
Ikoyi - Lagos
Phone: +234 1 2693105

Mr I.J. Oseni
Chief Research Officer
Planning, Research and Statistics Department
Federal Ministry of Industry
P.M.B. 85
Garki, Abuja
Phone: +234 9 2341186

Norway
Norvège
Noruega

Mr Atle Ørbeck Sørheim
Director General
Norwegian Food Control Authority
PO Box 8187 Dep
0034 Oslo
Phone: +47 22 246650
Fax: +47 22 246699
Email:
atle.sorheim@snt.dep.telemax.no

Mr Dan Aarsand
Specialist Executive Officer
Directorate of Fisheries
Department of Quality Control
PO Box 185
5002 Bergen
Phone: +47 55 238000
Fax: +47 55 238090

Mr Frode Baumann
Executive Officer
Norwegian Food Control Authority
P.O. Box 8187 Dep
N-0034 Oslo
Phone: +47 22246650
Fax: +47 22 246699
Email:
frode.baumann@snt.dep.telemax.no

Ms Sissel Lyberg Beckmann
Adviser
Ministry of Health and Social Affairs
PO Box 8011 Dep
0030 Oslo
Phone: +47 22 248712
Fax: +47 22 248656

Mr Aksel-Reidar Eikemo
Head of Department
Directorate of Fisheries
Department of Quality Control
PO Box 185
5002 Bergen
Phone: +47 55 238000
Fax: +47 55 238090

Ms Trine Ellefsen
Senior Veterinary Officer
Department of Food Production and Plant and
Animal Health
Royal Ministry of Agriculture
PO Box 8007 Dep
0030 Oslo
Phone: +47 22 249431
Fax: +47 22 249559
Email:
trine.ellefsen@ld.dep.telemax.no

Ms Brita Drangsholt Jakstjøl
Chief Adviser
The Norwegian Office of Agricultural
Cooperatives
PO Box 9347 Grønland
0135 Oslo
Phone: +47 22 054700
Fax: +47 22 172311
Email: bjaksjoe@sn.no

Ms Ragnhild Kjelkevik
Special Adviser
Norwegian Food Control Authority
PO Box 8187-Dep
0034 Oslo
Phone: +47 22 246650
Fax: +47 22 246699
Email:
ragnhild.kjelkevik@snt.dep.telemax.no

Mr Per Knudsen
Manager
Norwegian General Standardizing Body
PO Box 360 Skøyen
0212 Oslo
Phone: +47 22 049200
Email:
per.knudsen@allmennstandard.no

Mr Anders Oterholm
Professor
Norwegian Dairies' Association
PO Box 9051 Grønland
0133 Oslo
Phone: +47 22 938800
Fax: +47 22 172299

Mr Arnfinn Rage
Chief Specialist - Regulatory Affairs
Norwegian Dairies' Association
PO Box 9051 Grønland
0133 Oslo
Phone: +47 22 938895
Fax: +47 22 172299
Email: arnfinn.rage@tine.no

Ms Stine Wohl Sem
Consumer Adviser
The Consumer Council of Norway
P.O. Box 8132-Dep
N-0032 Oslo
Phone: +47 67 599600
Fax: +47 67 536010

Pakistan
Pakistán

Mr Rashid Siddique Kaukab
Counsellor (Economic - II)
Permanent Mission of Pakistan
to the United Nations
56, rue de Moillebeau
1211 Geneva 19
Switzerland
Phone: +41 22 7347760
Fax: +41 22 7348085

Mr Mansur Raza
First Secretary
Permanent Mission of Pakistan
to the United Nations
56, rue de Maltebeau
1211 Geneva 19
Switzerland
Phone: +41 22 734 7760

Panama
Panamá

Mme Lilia Carrera
Conseillère Economique
72, rue de Lausanne
CH 1202 Geneva
Switzerland
Phone: +41 22 7380318/88
Fax: +41 22 7380363

Paraguay

Dra María Nicolichia de Godoy
Directora General
Instituto Nacional de Alimentación y Nutrición
Ministerio de Salud Pública y Bienestar Social
Avda. Stma. Trinidad
c/ITAPÚA
Asunción
Fax: +595 21 206874

Peru
Pérou
Perú

Dr Carlos Pastor Taliedo
Director Ejecutivo
Dirección de Higiene Alimentaria y
Control de Zoonosis
Dirección General de Salud Ambiental
Ministerio de Salud
Las Amapolas No. 350
Lima 14
Phone: +511 4402340 or 4400399
Fax: +511 4426562
Email: pastor@digesa.sld.pe

Ms Carmen Catter de Bueno
International Analytical Services SA
Ministerio Salud - DIGESA
Av. La Marina 3035
Maranga San Miguel
Lima
Phone: +511 5782652 or 5782535
Fax: +511 5782620

Mr Julian Gamero Alania
Ingeniero Industrial
Funcionario Delegado
Ministerio de Industria, Turismo, Integración y
Negociaciones Comerciales Internacionales-
(MITINCI)
Calle Uno Oeste # 50 Piso 12
Urb. Corpac - San Isidro
Phone: +511 2243129
Fax: +511 2243241
Email: Gamero@mitinci.gob.pe

Mme Romy Tincopa
Deuxième Secrétaire
Mission du Pérou auprès des Nations Unies
63 Rue de Lausanne
1212 Geneva
Switzerland
Phone: +41 22 7311130
Fax: +41 22 7311168
Email: mission.peru@itu.ch

Philippines
Filipinas

Dr Alicia O. Lustre
Director
Food Development Center
National Food Authority
Department of Agriculture
FTI Complex Taguig
Metro Manila
Phone: +63 2 8187110
Fax: +63 2 817 5262
Email: aolustre@mnl.sequel.net

Ms Maria Fe Alberto
Agriculture Attaché
Philippine Mission to the UN and
other International Organizations
47 Ave. Blanc
1202 Geneva
Switzerland
Phone: +41 22 7318320
Fax: +41 22 7318526
Email: maria.fe.alberto@itu.ch

Poland
Pologne
Polonia

Ms Anna Skrzynska
Head
Information and Analysis Department
Agricultural and Food Quality Inspection (CIS)
32/34 Zurawia str.
00-515 Warsaw
Phone: +48 22 6216421 or 6252028
Fax: +48 22 6214858

Ms Anna Patkowska
Senior Specialist
Ministry of Agriculture and Food Economy
30 Wspólna str
00-930 Warszawa
Phone: +48 22 6232083
Fax: +48 22 6232300

Mr Andrzej Baranowski
Chief
Department of Technology and Raw Material
National Agreement of Dairy Cooperatives
66/68 Hoza str
00-950 Warsaw
Phone: +48 22 6298120
Fax: +48 22 6298253

Portugal

Dr Carlos Alberto Andrade Fontes
Principal Advisor
Planning Division
Ministry of Agriculture, Rural Development
and Fisheries
Lisboa
Phone: +351 1 3464235

Mr António Cabrera
Technical Adviser
Portuguese Federation of Food and
Agricultural Industries
Rua Tomás da Fonseca 1-5°C
Phone: +351 1 7272329
Fax: +351 1 7271609

Ms Maria do Carmo Neves
Direction Général de Fiscalisation et Contrôle
de la Qualité Alimentaire
Ministère de l'Agriculture, Développement
Rurale et de la Pêche
Av. Conde Valbom 98
1050 Lisboa
Phone: +351 1 7962161/9
Fax: +351 1 7971750

Republic of Republic of Korea
République de Corée
República de Corea

Mr Jeong Sik Rhee
Director
Ministry of Health and Welfare
1, Joong Ang-dong
Gwacheon
Kyung Kido
Phone: +82 2 5037586
Fax: +82 2 5041100

Dr Myung Sub Chung
Chief Researcher
Korean Institute of Food Hygiene
57-1 Noryangjin-dong
Dong Jak-ku
Seoul 156-050
Phone: +82 2 8239547
Fax: +82 2 8241762

Dr Young Ho Kim
Head
Food Standards Lab.
Food Standards Division
Korea Food Research Institute
San 46-1, Baekhyun-Dong
Bundang-Ku
Songnam-Si
Kyonggi-Do, 463-420
Phone: +82 342 7809159
Fax: +82 342 7809264

Mr Byung-Muk Lee
Director
Processing Industry Division
Ministry of Agriculture
1, Jungang-dong Gwacheon-Si
Kyonggi-do
Phone: +82 2 5049414 or 5049418
Fax: +82 2 5073965

Miss Yoo-Kyung Lee
Researcher
Food Standards Division
Korea Food Research Institute
San 46-1, Baekhyun-dong, Bundang-ku
Songnam-Si
Kyonggi-do 463-420
Phone: +82 342 7809156
Fax: +82 342 7809264
Email: soln@nownuri.net.kr

Romania
Roumanie
Rumania

Mr Balta Tudorel
Director
Standards and Food Quality Division
Ministry of Agriculture and Food
Boulevard Carol No. 17
Bucharest
Romania
Phone: +40 1 6135089

Ms Ana Csuma
Laboratory for Quality Control of
Veterinary Drugs
37 Dudului
Bucharest
Phone: +40 1 2200872
Fax: +40 1 2231476

Ms Mariana-Doina Draghici
Expert dans la normalisation des produits
alimentaires
Institut roumain de normalisation
Rue Jean Louis Calderon No. 13
Bucharest 2
Phone: +40 1 6155870 or 213296
Fax: +40 1 200833

Mr Ian Regly
Country Manager
Perrier Vittel RO Srl - Groupe Nestlé
Str. Rabat 11, Sector 1
Bucarest
Phone: +40 1 2307242
Fax: +40 1 2300853

Ms Maria Alexandra Graziela Spulber
Institute of Food Research
Str. Gârlei No. 1, Sector 1
Bucarest
Phone: +40 1 2305090
Fax: +40 1 2300311

Ms Emilia Tanasescu
Directeur General
S.C. Excelent S.A.
Sos. Viilor No. 20, Sector 5
Bucarest
Phone: +40 1 3354918
Fax: +40 1 3372710

Russian Federation
Fédération de Russie
Federación de Rusia

Ms Lydmila Goulchenko
Deputy Head of Department
Department of Sanitary and
Epidemiological Surveillance
Ministry of Health
18/29 Vadkovsky per.
Moscow 101474
Phone: +7 95 9731647
Fax: +7 95 9731549

Mr Konstantin Eller
Head
Department of Imported Food Hygienic
Inspection
Institute of Nutrition of the Russian Academy
of Medical Sciences
2/14 Ustinsky Proezd
Moscow 109240
Phone: +7 95 2981879
Fax: +7 95 2981883
Email: keller@bsd.ropnet.ru

Mr Andrei Kizioun
Third Secretary
Russian Permanent Mission to
the United Nations
15 Avenue de la Paix
1211 Geneva
Switzerland
Phone: +41 22 7331870
Fax: +41 22 7347074

Mr Alexandre Koulikovskii
Head
WHO Collaborating Centre for Food Hygiene
& Veterinary Sanitation
All-Russian Research Institute for Control and
Standardization of Veterinary Biologics
Zvenigorodskoe Shoesse 5
Moscow
Phone: +7 95 1670321 or 1676826
Fax: +7 95 9664546

Ms Kira M. Mikhlina
Senior Scientist
Centre Mariculture VNIRO
17, V. Krasnoselskaya
107140 Moscow
Phone: +7 95 2649154
Fax: +7 95 2649187

Ms Svetlana N. Rusanova
Chief
Scientific and Technological Section
Committee of Fisheries of the Russian
Federation
12 Rozhdestvenskiy Bul.
103031 Moscow
Phone: +7 95 9218297

Mrs Nina V. Tchoupakhina
Chief
Fish and Fishery Products Standards
VNIRO
17, V. Krasnoselskaya VNIRO
107140 Moscow
Phone: +7 95 2649090
Fax: +7 95 2649187

Mr Michail Volgarev
Director
Institute of Nutrition of the Russian Academy
of Medical Sciences
Ustinsky Proezd 2/14
Moscow
Phone: +7 95 2981864
Fax: +7 95 2981872

Saudi Arabia
Arabie saoudite
/arabua Saudita

Mr Sirag Massode
General-Director
Standards Department
SASO
P.O. Box 3437
Riyadh 11471
Phone: +966 1 4520224
Fax: +966 1 4520167

Mr Badr Al Saad
Director
Food Department
P.O. Box 3437
Riyadh 11471
Phone: +966 1 4520166
Fax: +966 1 4520167

Mr Torki Al-Madi
Permanent Mission of Saudi Arabia
to the United Nations
Rue de Lausanne 263
Genève
Suisse
Phone: +41 22 7582441

Senegal
Sénégal

Mr Khaly Adama Ndour
Conseiller
Mission permanente du Sénégal auprès des
Nations Unies
93, rue de La Servette
Genève
Suisse
Phone: +41 22 9180230

**Singapore
Singapour
Singapur**

Mr Hong Kuan Chia
Head
Food Control Department
Ministry of the Environment
The Environment Building
40 Scotts Rd. # 11-00
Singapore 228231
Phone: +65 7319819
Fax: +65 7319843 or 7319844
Email: Chia_Hong_Kuan@env.gov.sg

Ms Huay Leng Seah
Deputy Head
Food Control Department
Ministry of the Environment
Environment Building
40 Scotts Road # 11-00
Singapore 228231
Phone: +65 7319884
Fax: +65 7319843 or 7319844

Dr Chua Sin-Bin
Director
Veterinary Public Health and Food Supply
Primary Production Department
Ministry of National Development
5, Maxwell Road #03-00 Tower Block
MND Complex
Singapore 069110
Phone: +65 3257622
Fax: +65 2206068
Email: Chua_Sin_Bin@ppd.gov.sg

**Slovakia
Slovaquie
Eslovaquia**

Mr Milan Kováč
Director
Food Research Institute
Priemysel'ná 4
PO Box 25
82006 Bratislava
Phone: +421 7 5264622
Fax: +421 7 5261417
Email: vup@mbox.bts.sk

Ms Katarína Chudiková
Officer
Section of Health Protection
Ministry of Health
Limbova 2
83343 Bratislava
Phone: +421 7 3788215
Fax: +421 7 376142

**South Africa
Afrique du Sud
Sudáfrica**

Dr Theodore van de Venter
Director
Food Control
Department of Health
Private Bag X 828
0001 Pretoria
Phone: +27 12 3120511
Fax: +27 12 3120811
Email: ventert@hltrsa2.pwv.gov.za

Dr Pieter van Twisk
Chairman
South African Food Composition Data
(SAFCOD)
PO Box 74241
0040 Lynnwood Ridge
Pretoria
Phone: +27 12 3483207
Fax: +27 12 3483207

**Spain
Espagne
España**

Dr José-Ignacio Arranz Recio
Subdirector General
Higiene de los Alimentos
Dirección General de Salud Pública
Ministerio de Sanidad y Consumo
Paseo del Prado 18-20
28071 Madrid
Phone: +34 1 5962070
Fax: +34 1 5961597/ 596 4409

Mr Jose Barreiro
Conseiller Agricole
Misión Permanente de España
ante las Naciones Unidas
Avenue Blanc 53
Genève
Suisse
Phone: +41 22 7312324

Ms María Amelia Guzmán Martínez-Valls
Oficina comercial
Misión Permanente de España
ante las Naciones Unidas
Av. Blanc, 49
1202 Geneva
Switzerland
Phone: +41 22 7328593
Fax: +41 22 7386476

Dr Felipe Mittelbrunn Garcia
Consejero Técnico
Secretaría de la Comisión Interministerial para
la Ordenación Alimentaria
Subdirección General de Higiene
de los Alimentos
Ministerio de Sanidad y Consumo
Paseo del Prado 18-20
28071 Madrid
Phone: +34 1 5961346
Fax: +34 1 5961597 or 5964409

Ms Irene Zafra
Secrétaire Générale
Asociación Nacional Aguas Envasadas
(ANEABE)
Serano 76
Phone: 34 1 575 8276
Fax: 34 1 5781816
Email:

Sudan
Soudan
Sudán

Dr Mohamed Abdelgadir
Director-General
Sudanese Standards and Metrology
Organization
P.O. Box 13573
Khartoum
Phone: +249 11 775247
Fax: +249 11 774852

Prof Suad Hassan Satti
Associate Professor
Director
National Chemical Laboratories
Federal Ministry of Health
P.O. Box 287
Khartoum
Phone: +249 11 772991 or 779789

Swaziland
Swazilandia

Ms Christabel Motsa
Principal Home Economics Officer
Ministry of Agriculture
P.O. Box 162
Mbabane
Phone: +268 42731
Fax: +268 44700

Sweden
Suède
Suecia

Dr Stuart Slorach
Deputy Director-General
National Food Administration
PO Box 622
75126 Uppsala
Phone: +46 18 175594
Fax: +46 18 105848
Email: stuart.slorach@slv.se

Ms Agneta Andersson
Administrative Officer
Codex Contact Point
National Food Administration
PO Box 622
75126 Uppsala
Phone: +46 18 175506
Fax: +46 18 105848
Email: agneta.andersson@slv.se

Ms Åsa Breeding
Head
Legal Division
National Food Administration
PO Box 622
75126 Uppsala
Phone: +46 18 175505
Fax: +46 18 105848
Email: asa.breeding@slv.se

Mr Nils Farnert
Consultant
Stureparken 3 NB
11426 Stockholm
Sweden
Phone: +46 8 4111906
Fax: +46 8 4111906
Email: Nils.Farnert@se

Ms Anita Janelm
Acting Head
Food Standards Division
National Food Administration
PO Box 622
75126 Uppsala
Phone: +46 18 175603
Fax: +46 18 105848
Email: anja@slv.se

Ms Eva Lönberg
Codex Coordinator for Sweden
National Food Administration
PO Box 622
75126 Uppsala
Phone: +46 18 175500
Fax: +46 18 105848
Email: Eva.Lonberg@slv.se

Switzerland
Suisse
Suiza

Ms Eva Zbinden
Head
Codex Section
Swiss Federal Office of Public Health
Haslerstrasse 27
3003 Berne
Phone: +41 31 3229572
Fax: +41 31 3229574
Email: eva.zbinden@bag.admin.ch

Mr Frédéric Brand
Collaborateur scientifique
Office fédéral de l'agriculture
OFAG
Mattenhofstrasse 5
3003 Berne
Phone: +41 31 3222629
Fax: +41 31 3222634
Email: frederic.brand@blw.admin.ch

Ms Irina du Bois
Nestec Ltd
1800 Vevey
Phone: +41 21 9242261
Fax: +41 21 9244547

Mr Marquard Imfeld
Director External Affairs
F. Hoffmann-La Roche
4000 Basel
Phone: +41 61 6885607
Fax: +41 61 6881635
Email: marquard.imfeld@roche.com

Mr Urs Klemm
Swiss Federal Office of Public Health
Haslerstrasse 27
3001 Berne
Phone: +41 31 3229503
Fax: +41 31 3229574
Email: urs.klemm@bag.admin.ch

Dr. Anton Kohler
Head
Swiss FAO Secretariat
Mattenhofstrasse 5
3003 Berne
Phone: +41 31 3222562

Thailand
Thaïlande
Tailandia

Ms Kanya Sinsakul
Secretary-General
Thai Industrial Standards Institute
Ministry of Industry
Rama VI Street
Ratchathewi
Bangkok 10400
Phone: +66 2 20234001
Fax: +66 2 2464085
Email: kanya@tisi.go.th

Mr Pholasin Arkhawakom
Commodity Standard Technical Officer
Commodity Standard Division
Department of Foreign Trade
Ministry of Commerce
Ratchadamnoen Ave.
Bangkok 10200
Phone: +66 2 2822111-3 ext. 148
Fax: +66 2 2813032

Ms Wattana Malithong
Trade Technical Officer 6
Commodity Division 1
Department of Foreign Trade
Ministry of Commerce
Ratchadamnoen Ave.
Bangkok 10200
Phone: +66 2 6291675

Mr Pisit Rangsaritwutikul
Standards Officer 7
Thai Industrial Standards Institute
Ministry of Industry
Rama VI Rd.
Ratchathewi
Bangkok 10400
Phone: +66 2 2023438
Fax: +66 2 2487981
Email: pisitr@th.go

Mr Chumnarn Sirigugsa
Senior Economist
Office of Agricultural Standard
Ministry of Agriculture and Cooperatives
Rachadamnern Road
Bangkok 10200
Phone: +66 2 6299041
Fax: +66 2 2804670

Ms Metanee Sukontarug
Director
Office of the National Codex Alimentarius
Committee
Thai Industrial Standards Institute
Ministry of Industry
Rama VI St.
Ratchathewi
Bangkok 10400
Phone: +66 2 2023435
Fax: +66 2 2487987
Email: metanee@tisi.go.th

Ms Sasithorn Suntharak
Advisor in International Standardization
Thai Industrial Standards Institute
Ministry of Industry
Rama VI St.
Ratchathewi
Bangkok 10400
Phone: +66 2 2458038
Fax: +66 2 2478741
Email: sasitorn@tisi.go.th

Ms Marasee Surakul
Secretary-General
National FAO Committee of Thailand
Ministry of Agriculture and Cooperatives
Bangkok
Phone: +66 2 2816996
Fax: +66 2 2816996

Ms Ratana Thanomsakyuth
Chief
Foreign Relations, Section 1
Division of Foreign Agricultural Relations
Ministry of Agriculture and Cooperatives
Rayadamnern Ave.
Bangkok 10200
Phone: +66 2 2819313
Fax: +66 2 2819312

Ms Kusumaln Trivitanurak
Food Industries Grp.
Federal Thai Industries
39-90 Moo-8 Paholyothin Rd.
Ladpraw
Bangkok 10320
Phone: +66 2 3932286 ext. 195
Fax: +66 2 3983140

Mr Wanchai Somchit
Executive Manager
Thai Food Processors Association
170/22 Ocean Tower 1 Bldg.
9th Floor
New-Rachadapisek Rd.
Klongteoy
Bangkok 10110
Phone: +66 2 2612684-6
Fax: +66 2 2612996-7

Mr Poonkeite Thangsombat
Vice President & Chairman
Seafood Packers Group
Thai Food Processors Association
170/22 9th Floor Ocean Tower 1 Bldg.
New - Rachadapisek Rd.
Klong Toey
Bangkok
Phone: +66 2 2612684-6
Fax: +66 2 2612996-7

Tunisia
Tunisie
Túnez

Mr Meftah Amara
 Directeur Général de l'Agro-Alimentaire
 Ministère de l'Industrie
 30 rue Alain Savary
 1002 Belvedere
 Tunis

Phone: +216 1 289562
Fax: +216 1 789159

Turkey
Turquie
Turquía

Dr Ismail Mert
 Deputy General Director
 General Directorate of Protection and Control
 Ministry of Agriculture and Rural Affairs
 Tarım ve Köyisleri Bakanlığı
 Koruma ve Kontrol Genel Müdürlüğü
 Akay Cad. No. 3 Bakanlıklar
 Ankara

Phone: +90 312 4182341
Fax: +90 312 4186318

Dr Kemal Sandık
 Division Director
 Food Codex and Nutrition
 General Directorate of Protection and Control
 Ministry of Agriculture and Rural Affairs
 Tarım ve Köyisleri Bakanlığı
 Koruma ve Kontrol Genel Müdürlüğü
 Akay Cad. No. 3 Bakanlıklar
 Ankara

Phone: +90 312 418 5834
Fax: +90 312 4189395

Uganda
Ouganda

Dr Eve Kasirye-Alemu
 Executive Director
 Uganda National Bureau of Standards
 PO Box 6329
 Kampala

Phone: +256 42 222367/9
Fax: +256 42 222657

United Arab Emirates
Emirats arabes unies
Emiratos Arabes Unidos

Dr Abdel-Wahab El-Khidir Ahmed
 Director
 Central Food Control and Consultancy
 Laboratory
 Sharjah Municipality
 P.O. Box 22
 Sharjah

Phone: +971 6 524017
Fax: +971 6 523612

United Kingdom
Royaume-Uni
Reino Unido

Mr Grant Meekings
 Head
 Food Labelling and Standards Division
 Ministry of Agriculture, Fisheries and Food
 Ergon House c/o Noble House
 17 Smith Square
 London SW1P 3JR

Phone: +44 171 2386278
Fax: +44 171 2386763

Dr Greg Hodson
 Principal Scientific Officer
 Food Labelling and Standards Division
 Ministry of Agriculture, Fisheries and Food
 Ergon House c/o Nobel House
 17 Smith Square
 Room B16 Ergon
 London SW1P 3JR

Phone: +44 171 2386214
Fax: +44 1 71 2385782

Mr Simon Renn
 Executive Officer
 Food Labelling and Standards Division
 Ministry of Agriculture Fisheries and Food
 Egon House c/o Nobel House
 17 Smith Square
 Room 325b Ergon
 London SW1P 3JR

Phone: +44 171 2386480
Fax: +44 171 2386763

Dr Roger Skinner
Health Aspects of Food and Environment
Division
Department of Health
Skipton House
80 London Road
London SE1 6LW
Phone: +44 171 9725361
Fax: +44 171 9725141

United Republic of Tanzania
République-Unie de Tanzanie
República Unida de Tanzania

Ms Angelina E.A. Madete
Acting Head of Section
Pollution Control
Division of Environment
P.O. Box 5380
Dar es Salaam
Phone: +255 51 118416-7
Fax: +255 51 113856 or 113082

United States of America
Etats-Unis d'Amérique
Estados Unidos de América

Mr Thomas J. Billy
Administrator
Food Safety and Inspection Service
US Department of Agriculture
1400 Jefferson Dr., S.W.
Washington, DC 20250
Phone: +1 202 7207025
Fax: +1 202 2050158
Email: tom.billy@usda.gov

Mr Roy Barrett
Office of Food Safety
Foreign Agricultural Service
US Department of Agriculture
1400 Independence Avenue, S.W.
Washington, DC 20250
Phone: +1 202 7207054
Fax: +1 202 6900677
Email: barrettr@fas.usda.gov

Ms Rhonda S. Bond
Executive Officer for Codex
Food Safety and Inspection Service
US Department of Agriculture
Rm 311, West End Court
Washington DC 20250-3700
Phone: +1 202 4188841
Fax: +1 202 4188865
Email: u.s.codex@aol.com

Dr Catherine Carnevale
Director
Office of International and Constituent
Operations
Department of Health and Human Services
Food and Drug Administration
Room 5807
200 C Street, SW (HFS-550)
Washington DC 20204
Phone: +1 202 2055032
Fax: +1 202 2050165
Email: ccarnevale@bangate.fda.gov

Mr Patrick Clerkin
Director
U.S. Codex Office
Food Safety and Inspection Service
US Department of Agriculture
1255 22nd Street, N.W.
Washington DC 20250-3700
Phone: +1 202 4188847
Fax: +1 202 4188865
Email: patrick.clerkin@usda.gov

Ms Maritza Colón-Pullano
Special Assistant
International Regulatory Issues
Office of Regulatory Affairs
Food and Drug Administration
Room 14-90 Parklawn Building
5600 Fishers Lane HFC-2
Rockville, MD 20857
Phone: +1 301 8274553
Fax: +1 301 8270963
Email: mpullano@ora.fda.gov

Mr E. Spencer Garrett
Director
National Seafood Inspection Laboratory
National Marine Fisheries Service
705 Convent Street
Pascagoulla, MS 39568-1207
Phone: +1 601 7698964
Fax: +1 601 7627144
Email: usccfh@aol.com

Ms Linda Horton
Director
International Policy, HF-23
Department of Health and Human Services
US Food and Drug Administration
5600 Fishers Lane
Rockville, MD 20857
Phone: +1 301 8273344
Fax: +1 301 4436906
Email: lhorton@oc.fda.gov

Mr Richard Ronk
Food Safety Advisor
Office of Food Safety
Foreign Agricultural Service
U.S. Food and Drug Administration
Room 5545, South Building
14th & Independence Avenue
Ag. Box 1027
Washington DC 20250
Phone: +1 202 6900677 or 703
3236661
Fax: +1 202 6900677
Email: rronk97420@aol.com

Dr Alan M. Rulis
Director
Office of Pre-Market Approval
Center for Food Safety and Applied Nutrition
US Food and Drug Administration
200 C Street, SW (HFS-200)
Washington, DC 20204
Phone: +1 202 4183100
Fax: +1 202 4183131
Email: arulis@bangate.fda.gov

Dr F. Edward Scarbrough
Director
Office of Food Labelling
Center for Food Safety and Applied Nutrition
Food and Drug Administration
200 C Street, SW (HFS-150)
Room 1832
Washington, DC 20204
Phone: +1 202 2054561
Fax: +1 202 2054594
Email: fes@bangate.fda.gov

Dr Fred R. Shank
Director
Center for Food Safety and Applied Nutrition
US Food and Drug Administration
200 C Street SW
Washington DC 20204
Phone: +1 202 2054850
Fax: +1 202 2055025

Mr Bruce Silverglade
Director of Legal Affairs
Center of Science in the Public Interest
CSPI
1875 Connecticut Ave. N.W.
Suite 300
Washington, DC 20009
Phone: +1 202 3329110 ext. 337
Fax: +1 202 2654954
Email: brucesilvergate@compuserve.com

Dr Stephen F. Sundlof
Director
Center for Veterinary Medicine
Food and Drug Administration
7500 Standish Place
Rockville, MD 20855
Phone: +1 301 5941740
Fax: +1 301 5941830
Email: ssundlof@bangate.fda.gov

Mr Francis I. Vacca
Agricultural Attaché
U.S. Mission to the U.N. Agencies in Rome
Via Sardegna, 49
Rome
Italy
Phone: +39 6 46743507
Fax: +39 6 47887047
Email: vaccaf@fas.usda.gov

Dr Kaye Wachsmuth
Deputy Administrator
Office of Public Health and Science
US Department of Agriculture
Room 341-E Jamie Whitten Building
1400 Independence Avenue, SW
Washington DC 20250-3700
Phone: +1 202 7202644
Fax: +1 202 6902980
Email: kaye.wachsmuth@usda.gov

Mr Gregg Young
Food Safety & Technical Services Division
Foreign Agricultural Service
U.S. Department of Agriculture
Room 5545, South Building
1400 Independence Ave.
Washington, DC 20250
Phone: +1 202 6903334
Fax: +1 202 6900677
Email: young.g.@fas.usda.gov

Mr John Cordaro
President and Chief Executive Officer
Council for Responsible Nutrition
1300 19th Street, NW
Suite 310
Washington, DC 20036
Phone: +1 202 8721488
Fax: +1 202 8729594
Email: crnusa.org

Mr Marvin Dixon
Manager
Institutional Nutrition and Scientific Regulatory
Affairs
Nabisco Foods Group
200 De Forest Avenue
East Hanover, NJ 07936
Phone: +1 201 5033025
Fax: +1 202 5032471
Email: dixonm@navisco.com

Ms Marsha A. Echols
Washington Counsel
National Association for the Specialty Food
Trade, Inc.
1529 Wisconsin Avenue, NW
Washington, DC 20007 2739
Phone: +1 202 6251451
Fax: +1 202 6259126
Email: me@maechols.com

Dr Anthony Hepton
Vice President
Quality Assurance
Dole Food Company
5795 Lindero Canyon Road
Westlake Village
California 91362
Phone: +1 818 8744685
Fax: +1 818 8744804

Ms Julia Howell
Director
Regulatory Submissions
Scientific and Regulatory Affairs
The Coca Cola Company
PO Box 1734
Atlanta, GA 30301
Phone: +1 404 6764224
Fax: +1 404 6767166
Email: jhowell@nat.com

Dr Gordon Kemp
Director
Science Policy Affairs
Pfizer Central Research
Eastern Point Road
Groton, CT 06340
Phone: +1 860 4414958
Fax: +1 860 4414101

Mr Eddie Kimbrell
Consultant
13209 Moss Ranch Lane
Fairfax, VA 22033
Phone: +1 703 6319187
Fax: +1 703 6313866

Mr Rodney Leonard
Executive Director
Community Nutrition Institute
Room 413
910 17th Street, NW S413
Washington, DC 20814
Phone: +1 202 7760595
Fax: +1 202 7760599
Email: cnii@igc.apc.org

Dr Allen Matthys
Vice President
Technical Regulatory Affairs
National Food Processors Association
1401 New York Avenue, NW
Washington, DC 20005
Phone: +1 202 6395960
Fax: +1 202 6378068
Email: amatthy@nfpa-food.org

Mr C.W. McMillan
Consultant
4003 Pine Brook Road
Alexandria, VA 22310
Phone: +1 703 9601982
Fax: +1 703 9604976

Mr Karl Riedel
Chair
International Committee
National Nutritional Foods Association
3931 MacArthur Boulevard
Suite 101
Newport Beach, CA 93660
Phone: +1 714 9666632
Fax: +1 714 3796501
Email: nnfa@aol.com

Dr H. Michael Wehr
Director
Dairy Product Standards
National Milk Producers Federation
1840 Wilson Boulevard
Arlington, VA 22201
Phone: +1 703 2436111
Fax: +1 703 8419328
Email: wehrhere@aol.com

Uruguay

Dr Arturo Navarro Arana
Director General de Secretaría
Ministerio de Industria, Energía y Minería
Rincon 747
Montevideo
Phone: +598 2 922216

Dra Ana Aber
Asesor
Dirección Nacional de Medio Ambiente
Ministerio de Vivienda, Ordenamiento
Territorial y Medio Ambiente
25 de Mayo 402
Montevideo
Phone: +598 2 965132-3
Fax: +598 2 965132/3

Prof Delvey Anchieri
Director
Departamento Higiene Alimentos
Ministerio de Salud Pública
18 de Julio 1892
4to Piso, Anexo B
Montevideo
Phone: +598 2 498302
Fax: +598 2 498302

Ing Ana María Berti
Directora
Ministerio de Ganadería, Agricultura y Pesca
Avda. Millán 4703
Montevideo
Phone: +598 2 393069
Fax: +598 2 393069

Lic Federico Perazza
Segundo Secretario
Representación Permanente de la República
del Uruguay
ante los Organismos Int. en Ginebra
Ginebra
Suiza

Esc Beatriz Ramos
Directora del Area Defensa del Consumidor
Ministerio de Economía y Finanzas
25 de Mayo 402
Montevideo
Phone: +598 2 904106
Fax: +598 2 921043

Dr Juan Angel Rodriguez Servetti
Punto Focal del Codex Alimentarius
Laboratorio Tecnológico del Uruguay (LATU)
Avenida Italia 6201
Montevideo
Phone: +598 2 613724
Fax: +598 2 602290

Ing Galdós Ugarte
Director
Asuntos Internacionales
Ministerio de Ganadería, Agricultura y Pesca
Constituyente 1476
Montevideo

Phone: +598 2 426358
Fax: +598 2 426331
Email: mgapuai@adimet.com.uy

Lic Pamela Vivas
Consejero
Misión Permanente de l'Uruguay en Ginebra
65, Rue de Lausanne
1202 Genève
Suisse

Phone: +41 22 7328366
Fax: +41 22 7315650

Venezuela

Mme Iole Touron
Attaché
Misión Permanente de Venezuela
18A, Chemin Francis Lehman
1218 Grand-Saconnex
Geneva
Switzerland

Phone: +41 22 7982621

Viet Nam

Dr Thien Luan Nguyen
Vice Minister
Chairman of Vietnam Codex Alimentarius
Commission
Ministry of Agriculture and Rural
Development
Bach Thao
Hanoi

Phone: +84 4 8459672 or 8457788
Fax: +84 4 8457319

Mr Quoc Dat Nguyen
Senior Officer
Economist
Department of International Cooperation
Ministry of Agriculture and Rural
Development

Bach Thao
Hanoi
Phone: +84 4 8459672
Fax: +84 4 8454319

Zimbabwe

Mr David Bramwell Nhari
Government Analyst
Government Analyst Laboratory
Ministry of Health and Child Welfare
P.O. Box CY231
Causeway
Harare

Phone: +263 4 708527
Fax: +263 4 708527

OBSERVER COUNTRIES

Namibia Namibie

Mr Jeremiah Khaiseb
Health Inspector
Environmental Health Officer
Ministry of Health and Social Services
Private Bag 13198
Windhoek

Phone: +264 61 2032218
Fax: +264 61 2032307

INTERNATIONAL GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS**Alliance des Pays Producteurs de Cacao (COPAL)**

Mr Ake Silas
Agro Economiste
Alliance des Pays Producteurs de Cacao (COPAL)
8/10 Broad Street, 11th Floor
Western House
P.O. Box 1718
Lagos
Nigeria

Phone: +234 1 2635574
Fax: +234 1 2635684

Commission of the European Community

Mr Egon Gaerner
Head of Unit
Directorate General III - Industry
Rue de la Loi 200
B 1049 Bruxelles
Belgique

Phone: +32 2 295 31 26
Fax: +32 2 296 09 51

Ms Marie-Ange Balbinot
Administrator - Codex Coordinator
Directorate General III - Industry
Rond Point Schumann 11, 3/30
1049 Bruxelles
Belgique

Phone: + 32 2 295 07 63
Fax: + 32 2 296 09 51
Email: Marie-

Ange.Balbinot@dg3.cec.be

Mr Henri Belvèze
Acting Head of Unit
DG XXIV/01
Directorate General "Consumer Policy and Health Protection"
Rue de la Loi 200
B-1049 Bruxelles
Belgique

Phone: +32 2 2962812
Fax: +32 2 9966793
Email: henri.belveze@dg24.cec.be

Mr Andrew Wilson
Head of Section
International Veterinary Affairs
DGVI/B/II-2
Rue de la Loi 200
1049 Bruxelles
Belgique

Phone: + 32 2 295 8412
Fax: + 32 2295 31 44
Email: Andrew.Wilson@dg6.cec.be

Council of Ministers of the European Union

Mr Paul Culley
Secretariat of the Council of Ministers of the EU
Council of Ministers of the European Union
175 Rue de la Loi
1048 Brussels
Belgium

Phone: +32 2 2856197
Fax: +32 2 285 7928
Email:

Mrs Christina Stähle
Secretariat of the Council of Ministers of the EU
175 Rue de la Loi
1048 Brussels
Belgium

Phone: +32 2 285 8357
Fax: +32 2 2857928

European Free Trade Association

Ms Berit Wilsher
Senior Officer
Goods Unit
EFTA
74 rue de Trèves
1040 Bruxelles
Belgique
Phone: +32 2 2861738
Fax: +32 2 2861750
Email: berit.wilsher@secrbru.efta.be

International Trade Centre UNCTAD/WTO

Mr Enrique Sierra
Senior Adviser on Export Quality
Functional Advisory Services Section
Division on Trade Support Services
ITC
54-56 rue de Montbrillant
1202 Genève
Suisse
Phone: +41 22 7300396
Fax: +41 22 7334439
Email: sierra@intracen.org

Office International de la Vigne et du Vin

Mr Yann Juban
Unité Réglementation & Droit
OIV
18 rue d'Aguesseau
75008 Paris
France
Phone: +33 1 44948095
Fax: +33 1 42669063
Email: oiv101675.2013@compuserve.com

World Trade Organization

Mrs Majda Petschen
Economic Affairs Officer
World Trade Organization
Centre William Rappard
Geneva
Switzerland
Phone: +41 22 7395389
Fax: +41 22 7395760
Email: Majda.Petschen@wto.org

Mrs Gretchen Stanton
Counsellor
World Trade Organization
Centre William Rappard
Geneva
Switzerland
Phone: +41 22 7395086
Fax: +41 22 7395760
Email: Gretchen.Stanton@wto.org

Mr João Magalhães
Consellor
World Trade Organization
Centre William Rappard
Geneva
Switzerland
Phone: +41 22 7395010
Fax: +41 22 7395010
Email: Joao.Magalhacs@wto.org

INTERNATIONAL NON- GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS

APIMONDIA

Mr Raymond Borneck
President
APIMONDIA
2 Rue du Creux
F 39380 Montbarrey
France
Phone: +33 3 84815007
Fax: +33 3 84815007
Email: apiborneck@compuserve.com

Dr Stefan Bogdanov
APIMONDIA
Federal Dairy Research Station
3003 Bern
Switzerland
Phone: +41 22 323 8208
Fax: +41 22 323 8011
Email: stefan.bogdanov@fam.admin.ch

**Association Internationale de l'Industrie des
Bouillons
et Potages**

Dr Hans-Joachim Mürau
General Secretary
Association Internationale de l'Industrie des
Bouillons
et Potages (AIIBP)
Reuterstraße 151
D-53113 Bonn
Germany

Phone: +49 228 212017
Fax: +49 228 219460

Mr Ernst G. Rapp
Director
Association Internationale de l'Industrie des
Bouillons
et Potages
Ernest Claes Laan 4
B-3080 Tervuren
Brussels
Belgium

Phone: +32 2 7610948
Fax: +32 2 7610918

Association of European Coeliac Societies

Ms Hertha Deutsch
Director
Association of European Coeliac Societies
Anton Baumgartner Str. 44/C5/2302
A 1230 Vienna
Austria

Phone: +43 1 6671887
Fax: +43 1 66718874

**Comité des Industries des Mayonnaises et
Sauces
Condimentaires de la Communauté
Economique Européenne**

Mr Michel Coenen
Secrétaire Général
CIMSCEE
Avenue de Roodebeek, 30
1030 Bruxelles
Belgium

Phone: +32 2 7438730
Fax: +32 2 7368175

Mr Dan Dils
Président de la Commission Technique
CIMSCEE c/o C.P.C. MONDA
St. Pietersvliet 7/4
2000 Anvers
Belgium

Phone: +32 3 2224511
Fax: +32 3 231 9319

**Confédération des Industries Agro-
Alimentaires de l' UE**

Dr Dominique Taeymans
Director
Scientific & Regulatory Affairs
CIAA
Avenue des Arts 43
B-1040 Bruxelles
Belgium

Phone: +32 2 5141111
Fax: +32 2 5112905
Email: ciaareg@hebel.net

**Confédération internationale du commerce
et des industries des légumes secs**

Mr Jacques L. Gauthier
Conseiller Technique
Confédération internationale du commerce et
des
industries des légumes secs
286 Bourse de commerce (Bureau 282)
2 rue de Viarmes
F75040 Paris Cedex 01
France

Phone: +33 1 42368435
Fax: +33 1 42 36 44 93

**Confédération Mondiale de l'Industrie de la
Santé Animale (COMISA)**

Dr Christian Verschuere
Secretary-General
COMISA
Rue Defacqz 1
1000 Brussels
Belgium

Phone: +32 2 5437567
Fax: +32 2 5370049
Email: fpardo@fedesa.be

Dr Peter Altreuther
Bayer AG
Animal Health, R & D
D-51368 Leverkusen
Germany
Phone: +49 2173 38 4174
Fax: +49 2173 38 4896

Dr Richard A. Carnevale
Vice President
Regulatory, Scientific and International Affairs
AHI
501 Wythe St.
Alexandria, VA 22314
USA
Phone: +1 703 6840011
Fax: +1 703 6840125

Dr Raul Guerrero
Senior Regulatory Consultant
Elanco
2001 West Main Street
Greenfield, Indiana 46140
USA
Phone: +1 317 2774434
Fax: +1 317 2774755
Email: r.guerrero@lilly.com

Dr Michael McGowan
Director, Regulatory Affairs
Pfizer Inc
Central Research
Eastern Point Road
Groton, CT 06340
USA
Phone: +1 860 4414947
Fax: +1 860 4415779
Email:
Michael_J_McGowan@groton.pfizer.com

Dr Warren M. Strauss
Agriculture Regulation Director
Monsanto Company
Suite 1100
700 14th Street NW
Washington, DC
USA
Phone: +1 202 3832859
Fax: +1 202 7832468

Mr Ricardo Wyse
Director
CAPROVE
H. Yrigoyen 850 of. 128
1377 Buenos Aires
Argentina
Phone: +54 1 3319896
Fax: +54 1 3319896

**Confederation of International Soft Drinks
Association**

Mr Alain Beaumont
General Secretary
Unesda-Cisda
Boulevard Louis Schmidt 35/14
B-1040 Brussels
Belgium
Phone: +32 2 7353749
Fax: +32 2 7325102
Email: mail@unesda.cisda.org

Dr Ralph Langlais
Director
Scientific Regulatory Affairs
Coca-Cola GmbH
Frankenstrasse 348
D-45133 Essen
Germany
Phone: +49 201 8211361
Fax: +49 201 8211773

Mr F.J. Van der Meer
Coca-Cola Greater Europe
Chaussée de Mons 1424
B-1070 Brussels
Belgium
Phone: +32 2 5291716
Fax: +32 2 5291727

**Conseil Interprofessionnel du Cacao et du
Café**

Mr Tsimi Enouga
CICC
BP 4216
Douala
Cameroun

Phone: +237 420777

Fax: +237 420816

Consumers International

Ms Diane McCrea
Consultant
Consumers' Association, U.K.
17 Vernon Road
London N8 0QD
United Kingdom

Phone: +44 181 889 4226

Fax: +44 181 3520564

Ms Lisa Lefferts

Consultant
Consumers' Union
RR1, Box 76
Andes NY 13731
USA

Phone: +1 914 676 3654

Fax: +1 914 676 3929

Email: lefferts@catskill.net

Ms Leen Petré

Global Policy and Campaigns Officer
Consumers International
24 Highbury Crescent
London N5 1RX
United Kingdom

Phone: +44 171 2266663

Fax: +44 171 354 0607

Email: lpetre@consint.org

European Dairy Association

Mr Christophe Wolff
Legislation Officer
EDA
14, rue Montoyer
B-1000 Bruxelles
Belgium

Phone: +32 2 5495040

Fax: +32 2 5495049

Email: eda@arcadis.be

**European Food and Feed Cultures
Association**

Mr Jean-Jacques Piot
Adviser
EFFCA
85, Bd Haussmann
75008 Paris
France

Phone: +33 1 4265 4246

Fax: +33 1 4265 0205

European Food Law Association

Ms Barbro Blomberg
Lawyer
EFLA
Mohultsvagen 8 A
71694 Mullhyttan
Sweden

Phone: +46 585 40354

European Vegetable Protein Federation

Mr Johan Hallaert
Secretary General
EUVEPRO
Avenue de Roodebeek 30
Bruxelles 1030
Belgium

Phone: +32 2 7438748

Fax: +32 2 7368175

**Groupe International et Union Européenne
des Sources d'Eaux Minérales Naturelles et
des Eaux de Source (GISEM/UNESEM)**

Dr José Bontemps
Conseiller Scientifique
GISEMES/UNESEM
Rue Colonel Bourg, 103
1030 Bruxelles
Belgique

Phone: +32 2 7023811

Fax: +32 2 7023812

Mme Françoise Debuttet
Secrétaire Générale
GISEM-UNESEM
10 Rue de la Trémoille
75008 Paris
France

Phone: +33 1 47203110
Fax: +33 1 4720 2762

Mr Guy J. du Bois
Chairman
Chambre Syndicale des Eaux Minerales et de
Source
Avenue Général de Gaulle 51
B-1050 Bruxelles
Belgium

Phone: +32 2 6491226

Mr Vincent Ducasse
Director Qualité - Recherche Eaux Minerales
DANONE
7 rue de Teheran
75008 Paris
France

Phone: +33 1 44 352624
Fax: +33 1 44 352427
Email: ducass.v@danone.geis.com

Institute of Food Technologists

Dr Rosetta Newsome
Senior Food Scientist
IFT
Institute of Food Technologists
221 N. La Salle
Chicago, IL 60601
USA

Phone: +1 312 7828424
Fax: +1 312 7828348
Email: rlnewsome@ift.org

Dr Robert E. Smith
President
IFT
R.E. Smith Consultants, Inc
222 B Eagle Point Road
Newport, Vermont 05855
U.S.A.

Phone: +1 802 3341804
Fax: +1 802 3341846
Email: rsmith2@attmail.com

International Baby Food Action Network

Ms Olga Lenzen
Project Officer
IBFAN
P.O. Box 1693
1000 BR
Amsterdam
Netherlands

Phone: +31 20 4202222

Mrs Nancy-Jo Peck
C/o Gifa
B.P. 157
1211 Geneva 19
Switzerland

Phone: +41 22 7989164
Fax: +41 22 7984443
Email: philipec@iprolink.ch

Ms Trudy van Ommeren
Senior Project Officer
IBFAN
P.O. Box 1693
1000 BR
Amsterdam
Netherlands

Phone: +31 20 4202222

International Co-operative Alliance

Mr Hiroshi Suzuki
Laboratory Manager
Japanese Consumers' Cooperative Union
1-17-18 Nishikicho
Warabi
Saitama
Japan

Phone: +81 48 4338300
Fax: +81 48 433 8309

Ms Gwenn Straszburger
Food Officer
EUROCOOP
rue Archimède 17-bte 2
B-1000 Bruxelles
Belgium

Phone: +32 2 2850070
Fax: +32 2 2310757

Ms Toshiko Suzuki
Quality Control and Environmental Affairs
Consumers' Cooperative Tokyo
4-1-3 Shakuji-machi
Nerima-ku
Tokyo
Japan
Phone: +81 3 39041352
Fax: +81 3 53935619

**International Council of Grocery
Manufacturers Associations**

Mr Charles Feldberg
Vice President
Health, Safety and Quality Assurance
CPC International, Inc.
Post Office Box 8000
Englewood Cliffs, NJ 07632
USA
Phone: +1 201 8942133
Fax: +1 201 8942192

Dr Steve Ziller
Executive Secretary
ICGMA
1010 Wisconsin Ave NW, Suite 900
Washington, DC 20007
USA
Phone: +1 202 3379400
Fax: +1 202 3374508
Email: Zillermi@aol.com

International Dairy Federation

Mr Claus Heggum
Head of Department
Danish Dairy Board
Frederiks Allé 22
8000 Aarhus C
Denmark
Phone: +45 8731 2000
Fax: +45 87312001
Email: ch@mejeri.dk

Mr Edward Hopkin
Secretary General
IDF
41 Square Vergote
1030 Brussels
Belgique
Phone: +32 2 7331690
Fax: +32 2 73304113
Email: fil-idf@mail.interpac.be

**International Federation of Fruit Juice
Producers**

Mr Jean Rodesch
Directeur des affaires européennes
Groupe Pernod Ricard
45 rue de Trèves
B-1040 Bruxelles
Belgium
Phone: +32 2 230 1758
Fax: +32 2 230 0288

**International Federation of Glucose
Industries**

Mr Kyd Brenner
I.F.G.
Corn Refiners Association
1701 Pennsylvania Ave, NW
Washington, DC 20006
USA
Phone: +1 202 3311634
Fax: +1 202 3312054

**International Federation of Margarine
Associations**

Ms Inneke Herreman
Secretary General
IFMA
168 Avenue de Tervueren
PO Box 12
1150 Brussels
Belgique
Phone: +32 2 7723353
Fax: +32 2 7714753

International Federation of Wines and Spirits

Mr Peter Liddle
Bacardi Martini
19 avenue Michelet
F-93400 Saint-Ouen
France

Phone: +33 1 49454873

Fax: +33 1 49454905

International Glutamate Technical Committee

Dr Hiroyuki Ishii
IGTC
c/o Ajinomoto Co., Inc.
European Headquarters
153 rue de Courcelle
75817 Paris, Cedex 17
France

Phone: +33 1 47669883

Fax: +33 1 47669856

International Institute for Applied Systems Analysis

Mr David Victor
Project co-Leader
Implementation and Effectiveness of
International
Environmental Commitments
IIASA
A-2361 Laxenburg
Austria

Phone: +43 2236 807278

Fax: +43 2236 71313

Email: dgvector@iiasa.ac.at

International Institute of Refrigeration

Mr Félix Depledé
International Institute of Refrigeration
177, boulevard Malesherbes
F-75017 Paris
France

Phone: +33 1 42273235

Fax: +33 1 47631798

Email: iifiir@ibm.net

International Life Sciences Institute

Ms Paula E. Blatt
ILSI
1126 Sixteenth Street, N.W.
Washington, D.C. 20036
U.S.A.

Phone: + 1 202 6590074

Fax: + 1 202 6593859

Email: paulab@dc.ilsa.org

Dr Maxime E. Buyckx
The Coca-Cola Company
P.O. Drawer 1734
Atlanta, GA 30301
USA

Phone: +1 404 6767047

Fax: +1 404 5152878

Email: mbuyckx@na.ko.com

Dr Hervé Nordmann
Director Regulatory Affairs
Europe/Africa Middle East
Monsanto
En Crochet
CH 1143 Apples
Switzerland

Phone: +41 21 800 3763

Fax: +41 21 8004087

International Organization for Standardization

Mr Klaus-Gunter Lingner
Assistant Director
Technical Programme Management
Standards Department
ISO Central Secretariat
1, rue de Varembe
Case postale 56
CH 1211 Geneva 20
Switzerland

Phone: + 41 22 749 7275

Fax: + 41 22 749 7349

Email: Lingner@iso.ch

International Organization of the Flavour Industry

Dr Friedrich Grundschober
IOFI
8 rue Charles Humbert
CH-1205 Geneva
Switzerland

Phone: +41 22 3213548

Fax: +41 22 7811860

International Soft Drink Council

Mr Richard D'Aloisio
Group Manager Regulatory Assessments
Pepsi-Cola Scientific and Regulatory Affairs
100 Stevens Avenue
Valhalla, NY 10595
U.S.A.

Phone: +1 914 7424688

Fax: +1 914 7424749

Email:

richard.d'aloisio@intl.pepsi.com

International Toxicology Information Center

Dr Gaston Vettorazzi
Director
International Toxicology Information Center
Paseo Ramón Llif 1, 4-D
E-20002 San Sebastian
Spain

Phone: +34 43 320455

Fax: +34 43 320487

Ms Cecilia P. Gaston
Manager, International Regulatory Affairs
Novigen Sciences Inc.
1730 Rhode Island Avenue N.W. Suite 1100
Washington DC 20036
U.S.A

Phone: +1 202 2935374

Fax: +1 202 2935377

Email: CeciliaG@novigensci.com

Dr Barbara J. Petersen
President
Novigen Sciences Inc.
1730 Rhode Island Avenue N.W., Suite 1100
Washington DC 20036
USA

Phone: +1 202 2935374

Fax: +1 202 2935377

Email: petersen@novigensci.com

MARINALG International

Mr J.C.I. Attale
President
MARINALG International
85, Bd Haussmann
75008 Paris
France

Phone: +33 1 42654158

Fax: +33 1 42650205

Dr Paul Couchoud
Adviser
MARINALG International
85, Boulevard Haussmann
75008 Paris
France

Phone: +33 1 42654158

Fax: +33 1 42650205

Pesticide Action Network

Dr Gudrun Oetken
Adviser
Pestizid-Aktions-Netzwerk e.V.
Nernstweg 32-34
D-22765 Hamburg
Germany

Phone: +49 40 393978

Fax: +49 40 3907520

Email: pan-

germany@umwelt.ecolink.org

**SECRETARY, CODEX ALIMENTARIUS
COMMISSION**

Mr G.D. Orriss
Chief
Food Quality and Standards Service
Food and Nutrition Division
Food and Agriculture Organization of the
United Nations
Viale delle Terme di Caracalla
00100 Rome
Italy

Phone: +39 6 52252042
Fax: +39 6 52254593
Email: gregory.orriss@fao.org

SESSION SECRETARIES

Dr Alan W. Randell
Senior Officer
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Food and Nutrition Division
Food and Agriculture Organization of the
United Nations
Viale delle Terme di Caracalla
00100 Rome
Italy

Phone: +39 6 52254390
Fax: +39 6 52254593
Email: alan.randell@fao.org

Dr Fritz Käferstein
Director
Programme of Food Safety and Food Aid
World Health Organization
20, Avenue Appia
CH-1211 Geneva 27
Switzerland

Phone: +41 22 7913535
Fax: +41 22 7914807
Email: Kafersteinf@who.ch

LEGAL COUNSEL

Mr Gerald Moore
Legal Counsel
Legal Office
FAO
Viale delle Terme di Caracalla
00100 Rome
Italy

Phone: +39 6 52251
Email: Gerald.Moore@fao.org

Mr Tom Topping
Legal Counsel
World Health Organization
20 Avenue Appia
Ch 1211 Geneva 27
Switzerland

Phone: +41 22 7912640
Email: toppingt@who.ch

Mrs Ewa Carlsson Hopperger
Legal Officer
Office of Legal Counsel
World Health Organization
20 Avenue Appia
Ch-1211 Geneva 27
Switzerland

Phone: +41 22 791 2111
Fax: +41 22 791 0746
Email: carlssonhoppergere@who.ch

**JOINT FAO/WHO FOOD STANDARDS
PROGRAMME PERSONNEL**

Ms Gracia Brisco López
Food Standards Officer
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Food and Nutrition Division
Food and Agriculture Organization of the
United Nations
Via delle Terme di Caracalla
00100 Rome
Italy

Phone: +39 6 52252700
Fax: +39 6 52254593
Email: gracia.brisco@fao.org

Mr David H. Byron
Food Standards Officer
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Food and Nutrition Division
Food and Agriculture Organization of the
United Nations
Via delle Terme di Caracalla
00100 Rome
Italy
Phone: +39 6 52254419
Fax: +39 6 52254593
Email: david.byron@fao.org

Ms Selma H. Doyran
Food Standards Officer
Joint FAO/WHO Food Standard Programme
Food and Nutrition Division
Food and Agriculture Organization of the
United Nations
Viale delle Terme di Caracalla
00100 Rome
Italy
Phone: +39 6 5225 5826
Fax: +39 6 5225 4593
Email: selma.doyran@fao.org

Dr Jeronimus Maskeliunas
Food Standards Officer
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Food and Nutrition Division
Food and Agriculture Organization of the
United Nations
Via delle Terme di Caracalla
00100 Rome
Italy
Phone: +39 6 52253967
Fax: +39 6 52254593
Email: jeronimas.maskeliunas@fao.org

Dr Yukiko Yamada
Food Standards Officer
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Food and Nutrition Division
Food and Agriculture Organization of the
United Nations
Viale delle Terme di Caracalla
00100 Rome
Italy
Phone: +39 6 52255443
Fax: +39 6 52254593
Email: yukiko.yamada@fao.org

FAO PERSONNEL

Mr Hartwig de Haen
Assistant Director-General
Economic and Social Department
FAO
Viale delle Terme di Caracalla
00100 Rome
Italy
Phone: +39 6 52253566
Fax: +39 6 52254110
Email: Hartwig.deHaen@fao.org

Mr. John R. Lupien
Director
Food and Nutrition Division
FAO
Via delle Terme di Caracalla
00100 Rome
Italy
Phone: +39 6 52253330
Fax: +39 6 52254593

Mr Eduardo R. Mendez
International Consultant
P.O. Box 60-486
México D.F. 03810
Phone: +52 5 6874426
Fax: +52 5 5439189
Email: io4164.767@compuserve.com

WHO PERSONNEL

Dr Hiroshi Nakajima
Director-General
WHO
20 Avenue Appia
CH-1211 Geneva 27
Switzerland
Phone: +41 22 7912711
Fax: +41 22 7910746

Dr F.S. Antezana
Deputy Director-General a.i.
WHO
20 Avenue Appia
CH-1211 Geneva 27
Switzerland

Dr Kazuaki Miyagishima
Scientist
Programme of Food Safety and Food Aid
World Health Organization
20 Avenue Appia
CH-1211 Geneva 27
Switzerland

Phone: +41 22 791 4324
Fax: +41 22 7910746
Email: miyagishimak@who.ch

Dr Y. Motarjemi
Programme of Food Safety and Food Aid
WHO
20 Avenue Appia
CH-1211 Geneva 27
Switzerland

Dr. Gerald Moy
Programme of Food Safety and Food Aid
WHO
20 Avenue Appia
CH-1211 Geneva 27
Switzerland

Mr A. Reilly
Programme of Food Safety and Food Aid
WHO
20 Avenue Appia
CH-1211 Geneva 27
Switzerland

ANNEXE II**AMENDEMENTS AU MANUEL DE PROCEDURE
DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS****LIGNES DIRECTRICES POUR L'INCORPORATION DE DISPOSITIONS SPECIFIQUES DANS
LES NORMES CODEX ET TEXTES APPARENTES (SECTION H)****PRINCIPES REGISSANT L'ETABLISSEMENT ET L'APPLICATION DE CRITERES MICROBIOLOGIQUES POUR
LES DENREES ALIMENTAIRES****Supprimés****LIGNES DIRECTRICES A L'USAGE DES COMITES DU CODEX CONCERNANT L'INCORPORATION DE
DISPOSITION RELATIVES A LA QUALITE NUTRITIONNELLE DANS LES NORMES ALIMENTAIRES ET
AUTRES TEXTES DU CODEX****Supprimées****LIGNES DIRECTRICES CONCERNANT L'ELABORATION ET/OU LA REVISION DES CODES D'USAGES EN
MATIERE D'HYGIENE APPLICABLES A DES PRODUITS SPECIFIQUES**

- a) L'établissement de spécifications supplémentaires en matière d'hygiène alimentaire applicables à des produits alimentaires ou à des groupes de produits donnés doit être limité à ce qui est nécessaire pour répondre aux objectifs définis dans chacun des codes;
- b) Les Codes d'usages en matière d'hygiène du Codex devraient avoir pour objectif principal de fournir aux gouvernements des conseils pour l'application des dispositions en matière d'hygiène alimentaire compte tenu des exigences nationales et internationales;
- c) Le Code d'usages international recommandé révisé - Principes généraux d'hygiène alimentaire, y compris les Directives pour l'application du Système HACCP (Analyse des risques - points critiques pour leur maîtrise) et les Principes révisés régissant l'établissement et l'application des critères microbiologiques pour les aliments sont les documents de base en matière d'hygiène alimentaire;
- d) Tous les Codes d'usages en matière d'hygiène du Codex, applicables à des produits alimentaires ou à des groupes de produits donnés, se rapporteront aux Principes généraux d'hygiène alimentaire et contiendront des éléments autres que ceux des Principes généraux seulement s'ils sont nécessaires pour prendre en compte les exigences particulières du produit alimentaire ou du groupe de produits donné;
- e) Les projets de dispositions des codes d'usages en matière d'hygiène du Codex devraient être élaborés de façon suffisamment claire et transparente pour qu'il n'y ait nul besoin de longues explications pour les interpréter;
- f) Les considérations ci-dessus devraient aussi s'appliquer aux Codes d'usages du Codex qui contiennent des dispositions relatives à l'hygiène alimentaire.

CRITERES CONCERNANT LA DETERMINATION DE L'ORDRE DE PRIORITE DES ACTIVITES ET LA CREATION D'ORGANES SUBSIDIAIRES DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS (SECTION J)

NOUVEAUX TRAVAUX A ENTREPRENDRE PAR DES ORGANES SUBSIDIAIRES EXISTANTS

1. Lorsqu'un Comité du Codex propose d'élaborer une norme, un code d'usages ou un texte apparenté relevant de son mandat, il doit examiner avant tout les priorités fixées par la Commission dans le Plan de travail à moyen terme, tout projet stratégique spécifique mis en place par la Commission et la possibilité d'achever le travail dans un délai raisonnable. Le Comité doit aussi évaluer la proposition par rapport aux critères stipulés au paragraphe 4 ci-après.
2. Si la proposition ne relève pas du mandat du Comité, la proposition doit être présentée par écrit à la Commission, accompagnées de propositions d'amendements du mandat du Comité le cas échéant.

NOUVEAUX TRAVAUX EXIGEANT LA CREATION D'UN NOUVEL ORGANE SUBSIDIAIRE

3. Lorsqu'un membre souhaite proposer l'élaboration d'une norme, d'un code d'usages ou d'un texte apparenté dans un domaine ne relevant pas du mandat d'un organe subsidiaire existant, il doit accompagner sa proposition d'une déclaration écrite à l'intention de la Commission, en se référant aux objectifs à moyen terme et en fournissant si possible les informations requises dans les sections pertinentes du paragraphe 4 ci-après.

RELATIONS ENTRE LES COMITES S'OCCUPANT DE PRODUITS ET LES COMITES S'OCCUPANT DE QUESTIONS GENERALES (SECTION K)⁸⁹

ADDITIFS ALIMENTAIRES ET CONTAMINANTS

1) Quatrième paragraphe (p.122)

- En préparant les documents de travail destinés au Comité du Codex sur les additifs alimentaires et les contaminants, le Secrétariat devrait adresser un rapport au Comité au sujet de la confirmation des dispositions relatives aux additifs alimentaires (y compris les auxiliaires technologiques) sur la base des Principes généraux régissant l'utilisation des additifs alimentaires. Les dispositions concernant les additifs alimentaires doivent indiquer le numéro de SIN, la DJA, la justification technologique, la dose d'emploi proposée et préciser si l'utilisation de cet additif a déjà été confirmée (ou confirmée à titre temporaire).
- Les sections i), ii) et iii) (page 123): supprimées et intégrées dans les Principes généraux régissant l'utilisation des additifs alimentaires.

- 2) Page 123: le paragraphe, "Lorsque des normes sur les produits sont transmises aux gouvernements à l'étape 3 pour recueillir leurs observations, elles devraient comporter la mention que les dispositions "relatives aux additifs alimentaires et aux contaminants sont établies sous réserve de la confirmation par le Comité du Codex sur les additifs alimentaires et les contaminants et de leur incorporation dans la Norme générale pour les additifs alimentaires ou la Norme générale pour les contaminants et les toxines dans les aliments".

⁸⁹

Les phrases nouvelles sont imprimées en caractères gras dans cette section.

- 3) Page 123: dernier paragraphe, et alinéas i) à v) aux pages 123 à 125: à supprimer et à remplacer par:
- i) **Lorsqu'ils élaborent des dispositions relatives aux additifs alimentaires, les comités du Codex devraient suivre les Principes généraux régissant l'utilisation des additifs alimentaires et le Préambule de la Norme générale pour les additifs alimentaires. Toute dérogation par rapport aux recommandations ci-dessus doit faire l'objet d'une explication détaillée.**
 - ii) **Lorsqu'il existe un comité de produits en activité, les propositions relatives à l'utilisation d'additifs dans toute norme de produit considérée doivent être préparées par le Comité concerné et transmises au Comité du Codex sur les additifs alimentaires et les contaminants pour confirmation. Lorsque le Comité du Codex sur les additifs alimentaires et les contaminants décide de ne pas confirmer des dispositions concernant des additifs spécifiques (utilisation de l'additif, ou concentration dans le produit final), la raison doit en être clairement indiquée. La section considérée doit être renvoyée au Comité concerné si des informations complémentaires sont nécessaires ou pour information si le Comité du Codex sur les additifs alimentaires et les contaminants décide de modifier la disposition.**
 - iii) **Lorsqu'il n'existe pas de Comité en activité chargé du produit visé, les propositions visant de nouvelles dispositions concernant les additifs ou un amendement aux dispositions existantes doivent être transmises directement par les Etats Membres au Comité du Codex sur les additifs alimentaires et les contaminants.**

DEFINITIONS AUX FINS DU CODEX ALIMENTARIUS

DEFINITIONS DES TERMES RELATIFS A LA SALUBRITE DES ALIMENTS UTILISES EN ANALYSE DES RISQUES⁹⁰

DANGER : Agent biologique, chimique ou physique présent dans un aliment, ou état de cet aliment pouvant avoir un effet adverse pour la santé.

RISQUE : Fonction de la probabilité d'un effet adverse pour la santé et de sa gravité, du fait de la présence d'un (de) danger(s) dans un aliment.

ANALYSE DES RISQUES : Processus comportant trois volets: évaluation des risques, gestion des risques et communication sur les risques.

EVALUATION DES RISQUES : Processus à base scientifique comprenant les étapes suivantes: i) identification des dangers; ii) caractérisation des dangers; iii) évaluation de l'exposition et iv) caractérisation des risques.

IDENTIFICATION DES DANGERS : Identification des agents biologiques, chimiques et physiques susceptibles de provoquer des effets adverses pour la santé et qui peuvent être présents dans un aliment donné ou un groupe d'aliments.

CARACTERISATION DES DANGERS : Evaluation qualitative et/ou quantitative de la nature des effets adverses pour la santé associés aux agents biologiques, chimiques et physiques qui peuvent être présents dans un aliment. Pour les agents chimiques, la relation dose/réponse doit être évaluée. Pour les agents biologiques ou physiques, une telle évaluation doit être effectuée si les données sont disponibles.

EVALUATION DE LA RELATION DOSE-REPONSE : Détermination de la relation entre le degré d'exposition (dose) à un agent chimique, biologique ou physique et la gravité et/ou la fréquence des effets adverses qui en résultent pour la santé (réponse).

EVALUATION DE L'EXPOSITION : Evaluation qualitative et/ou quantitative de l'ingestion probable d'agents biologiques, chimiques et physiques par le biais des aliments, ainsi que par suite de l'exposition à d'autres sources, le cas échéant.

CARACTERISATION DES RISQUES : Estimation qualitative et/ou quantitative, compte tenu des incertitudes inhérentes à l'évaluation, de la probabilité de la fréquence et de la gravité des effets adverses connus ou potentiels sur la santé susceptibles de se produire dans une population donnée, sur la base de l'identification des dangers, de la caractérisation des dangers et de l'évaluation de l'exposition.

⁹⁰ Ces définitions sont proposées sur une base provisoire et sont sujettes à modification, à la lumière des progrès enregistrés par la science de l'analyse des risques et à la suite des efforts interdisciplinaires visant à harmoniser les définitions.

GESTION DES RISQUES : Processus consistant à mettre en balance les différentes politiques possibles compte tenu des résultats de l'évaluation des risques et, au besoin, à choisir et à mettre en oeuvre les mesures de contrôle appropriées, y compris les mesures réglementaires.

COMMUNICATION SUR LES RISQUES : Echange interactif d'informations et d'opinions sur les risques entre les responsables de leur évaluation et de leur gestion, les consommateurs et les autres parties intéressées.

ANNEXE AU MANUEL DE PROCEDURE

DECISIONS GENERALES DE LA COMMISSION:

A. DECLARATIONS DE PRINCIPES CONCERNANT LE ROLE DE LA SCIENCE DANS LA PRISE DE DECISIONS DU CODEX ET L'IMPORTANCE DE LA PRISE EN COMPTE D'AUTRES FACTEURS

1. Les normes alimentaires, directives et autres recommandations du Codex Alimentarius doivent reposer sur une analyse et sur des preuves scientifiques objectives, après un examen approfondi de toutes les données pertinentes, de façon que les normes garantissent la qualité et la sécurité des approvisionnements alimentaires.
2. En élaborant des normes alimentaires et en prenant des décisions à leur sujet, le Codex Alimentarius doit tenir dûment compte, le cas échéant, d'autres facteurs légitimes ayant une importance pour la protection de la santé du consommateur et la promotion de pratiques loyales dans le commerce des denrées alimentaires.
3. A cet égard, il faut noter que l'étiquetage des denrées alimentaires joue un rôle important dans la réalisation de ces deux objectifs.
4. Quand des membres du Codex s'accordent sur le niveau nécessaire de protection de la santé publique mais ont des opinions divergentes sur d'autres points, ils peuvent s'abstenir d'accepter la norme en cause sans nécessairement faire obstacle à la décision du Codex.

B. DECLARATIONS DE PRINCIPE SUR LE ROLE DE L'EVALUATION DES RISQUES EN MATIERE DE SALUBRITE DES ALIMENTS

1. Les aspects sanitaires et l'innocuité des décisions et recommandations du Codex liés à la santé humaine et à la salubrité des aliments doivent être fondés sur une évaluation des risques adaptée aux circonstances.
2. L'évaluation des risques en matière de salubrité des aliments doit reposer sur des fondements scientifiques, comporter les quatre étapes du processus d'évaluation des risques et faire l'objet d'une documentation transparente.
3. Il doit exister une séparation fonctionnelle entre l'évaluation des risques et la gestion des risques, tout en reconnaissant que certaines interactions sont indispensables à une approche pragmatique.
4. Les évaluations de risques doivent dans toute la mesure du possible faire appel aux informations quantitatives disponibles et la caractérisation des risques doit être présentée de manière immédiatement compréhensible et utile.

ANNEXE III

LISTE DES NORMES ET TEXTES APPARENTES
ADOPTES PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS A SA 22E SESSION

PARTIE I. NORMES ET TEXTES APPARENTES ADOPTES A L'ETAPE 8

NORMES ET TEXTES APPARENTES	REFERENCE	STATUT
Méthodes d'analyse visant à déterminer la présence d'additifs alimentaires et de contaminants dans les denrées alimentaires	ALINORM 97/12 Annexe IV	Adopté
Normes d'identité et de pureté pour les additifs alimentaires	ALINORM 97/12, Annexe V et ALINORM 97/12A, Annexe VI	Adopté
Amendements proposés au Système international de numérotation (SIN)	ALINORM 97/12, par. 52-54	Adopté
Projets d'Annexes I, II et III à la Norme générale Codex pour les contaminants et les toxines dans les denrées alimentaires	ALINORM 97/12, Annexe VI	Adopté
Projet de préambule révisé à la Norme générale Codex pour les additifs alimentaires	ALINORM 97/12A, Annexe III	Adopté
<u>Norme générale pour les additifs alimentaires</u> : Projet de tableau des additifs dont l'utilisation est autorisée dans les aliments en général, sauf indication contraire, conformément aux bonnes pratiques de fabrication (BPF) et catégories d'aliments ou aliments dans lesquels les additifs dont l'utilisation est limitée par les BPF ne sont pas autorisés ou le sont avec des restrictions	ALINORM 97/12A, Annexe IV et Appendice	Adopté
<u>Norme générale pour les contaminants et les toxines dans les aliments</u> : Liste annotée des contaminants et des toxines et Système de classement des aliments (Appendice V et V-A)	ALINORM 97/12A, Annexe VII	Adopté
Avant-projet de Code d'usages concernant la réduction de l'aflatoxine B ₁ dans les matières premières et les aliments d'appoint destinés au bétail laitier	ALINORM 97/12A, Annexe IX	Adopté
Version révisée du Code d'usages international recommandé - Principes généraux d'hygiène alimentaire	ALINORM 97/13, Annexe II	Adopté mais avec quelques amendements rédactionnels, spécialement en ce qui concerne la version espagnole.

NORMES ET TEXTES APPARENTES	REFERENCE	STATUT
Directives révisées pour l'application du Système d'analyse des risques - Points critiques pour leur maîtrise (HACCP)	ALINORM 97/13A, Annexe II	Adopté mais avec quelques amendements rédactionnels, spécialement en ce qui concerne la version espagnole.
Avant-projet de principes révisés concernant l'établissement et l'application de critères microbiologiques pour les aliments	ALINORM 97/13A, Annexe III	Adopté
Projet de norme révisée pour les eaux minérales naturelles	ALINORM 97/20, Annexe II	Adopté
Avant-projet de directives pour l'emploi des allégations relatives à la nutrition et Tableau des conditions pour les allégations relatives à la teneur en éléments nutritifs	ALINORM 97/22, Annexe II ALINORM 97/26, Annexe II	Adopté
Projet de directives concernant l'emploi du terme "Halal"	ALINORM 97/22, Annexe III	Adopté
Directives harmonisées UICPA/ISO/ AOAC pour le contrôle interne de la qualité dans les laboratoires d'analyse chimique	ALINORM 97/23, par. 37-40	Adopté
Projets de limites maximales pour les résidus de pesticides et limites maximales pour les résidus de pesticides d'origine étrangère	ALINORM 97/24, Appendice II, ALINORM 97/24A, Appendice II	Adopté
Projet de directives pour la conception de mesures de contrôle des aliments vendus sur la voie publique en Afrique	ALINORM 97/28, Annexe II	Adopté avec amendement rédactionnel
Projet de directives concernant les échanges d'informations entre pays sur les rejets de denrées alimentaires à l'importation	ALINORM 97/30, Annexe II	Adopté avec quelques amendements
Projet de directives sur la conception, l'application, l'évaluation et l'homologation de systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires	ALINORM 97/30A, Annexe II	Adopté
Projets de limites maximales de résidus pour: <ul style="list-style-type: none"> • Diminazine • Doramectine • Lévamisole • Moxidectine • Spiramycine • Triclabendazole 	ALINORM 97/31A, Annexe II	Adopté La LMR pour la spiramycine est de: 200µg/litre

NORMES ET TEXTES APPARENTES	REFERENCE	STATUT
Amendements aux méthodes d'analyse visant les limites maximales de résidus existantes pour les médicaments vétérinaires	ALINORM 97/31A, Annexe VIII	Adopté
Projet de norme Codex pour les mangoustans	ALINORM 97/35, Annexe II	Adopté
Projet de norme Codex pour les bananes	ALINORM 97/35, Annexe III	Adopté
Avant-projet de directives pour l'évaluation de la compétence des laboratoires d'essais chargés du contrôle des importations et des exportations de denrées alimentaires	ALINORM 97/23A, Annexe II	Adopté aux étapes 5 et 8 avec omission des étapes 6 et 7
Avant-projets de limites maximales pour les résidus de pesticides et limites maximales pour les résidus de pesticides d'origine étrangère	ALINORM 97/24, Appendice II, ALINORM 97/24A, Appendice II	Adopté aux étapes 5 et 8 avec omission des étapes 6 et 7
Avant-projet de norme révisée pour le sel de qualité alimentaire	ALINORM 97/26, par. 32 et Annexe III	Adopté aux étapes 5 et 8 avec omission des étapes 6 et 7
Avant-projets de limites maximales de résidus pour: • Oxytétracycline	ALINORM 97/31A, Annexe IV	Adopté aux étapes 5 et 8 avec omission des étapes 6 et 7
Avant-projet d'amendement a la Norme pour les préparations pour nourrissons - Vitamine B ₁₂	ALINORM 97/26, par. 94 et Annexe IV	Adopté à l'étape 5 de la Procédure accélérée

PARTIE II. PROJETS DE NORMES ET TEXTES APPARENTES ADOPTES A L'ETAPE 5

NORMES ET TEXTES APPARENTES	REFERENCE	NOTES
Avant-projet révisé de Code de principes concernant le lait et les produits laitiers	ALINORM 97/11 et Annexe X	Adopté à l'étape 5 et porté à l'étape 6
<u>Norme générale pour les additifs alimentaires:</u> Avant-projets de tableaux d'additifs alimentaires expressément autorisés dans les aliments	ALINORM 97/12A, Annexe V	Adopté à l'étape 5 et porté à l'étape 6
Avant-projet de teneurs maximales pour le plomb	ALINORM 97/12A, Annexe X	Adopté à l'étape 5 et porté à l'étape 6
Avant-projet de directives pour l'évaluation sensorielle du poisson, des mollusques et crustacés	ALINORM 97/18, Annexe II	Adopté à l'étape 5 et porté à l'étape 6
<u>Norme générale pour les denrées alimentaires préemballées:</u> Avant-projet d'amendement (Aliments pouvant causer une hypersensibilité)	ALINORM 97/22A Annexe IV	Adopté à l'étape 5 et porté à l'étape 6
Avant-projet de limites maximales de résidus de pesticides (LMR)	ALINORM 97/24A, Appendice II	Adopté à l'étape 5 et porté à l'étape 6
Avant-projet de révision des méthodes recommandées pour l'échantillonnage aux fins du dosage des résidus de pesticides en vue du contrôle de conformité avec les LMR	ALINORM 97/24A, Annexe II	Adopté à l'étape 5 et porté à l'étape 6
Avant-projet de norme révisée pour les aliments exempts de gluten	ALINORM 97/26, par.41 et Annexe V	Adopté à l'étape 5 et porté à l'étape 6
Avant-projet de limites maximales pour les résidus de médicaments vétérinaires: <ul style="list-style-type: none"> • Abamectine • Azapérone • Chlortétracycline/Oxytétracycline/ Tétracycline • Cyperméthrine • α-Cyperméthrine • Dexaméthasone • Diclazuril • Dihydrostreptomycine/Streptomycine • Febantel/Febendazole/ Oxyfendazole • Gentamicine • Néomycine • Spectinomycine • Thiamphénicol 	ALINORM 97/31A, Annexe V	Adopté à l'étape 5 et porté à l'étape 6

NORMES ET TEXTES APPARENTES	REFERENCE	NOTES
<ul style="list-style-type: none"> • Tilmicosin 		
Avant-projet d'amendement à la Norme pour les bâtonnets, les portions et les filets de poisson surgelés (panés ou enrobés de pâte à frire)	ALINORM 97/22A, par. 50 et Annexe II	Adopté à l'étape 5 - Procédure normale

ANNEXE IV

NOUVEAUX TRAVAUX APPROUVES

NORMES ET TEXTES APPARENTES	COMITE RESPONSABLE	NOTES
Norme pour le chocolat et les produits à base de chocolat (Norme de groupe visant les normes existantes pour le Chocolat, la Confiserie au beurre de cacao, le Chocolat composé et le Chocolat fourré)	CCCPC	
Projet de code d'usages sur les bonnes pratiques d'alimentation animale	CCEXEC; CCFH; CCAC; CCPR; CCRVDF	
Codes d'usages en matière de mesures prises à la source pour réduire la contamination des produits alimentaires	CCFAC	
Produits dérivés des poissons d'eau douce et des poissons tropicaux	CCFFP	
Code d'usages en matière d'hygiène concernant le lait et les produits laitiers	CCFH	
Recyclage hygiénique des eaux de traitement dans les installations de traitement des denrées alimentaires	CCFH	
Application de l'évaluation des risques microbiologiques dans le commerce international	CCFH	
Révision du libellé standard des dispositions concernant l'hygiène alimentaire (Manuel de procédure)	CCFH	
Directives basées sur les risques pour l'utilisation des systèmes apparentés au HACCP dans les petites entreprises, en particulier dans les pays en développement	CCFH	
Gestion des risques microbiologiques pour les aliments faisant l'objet d'un commerce international	CCFH	
Modèle de certificat générique relatif aux exportations de denrées alimentaires	CCFICS; CCMMP	
Révision des Lignes directrices sur l'étiquetage nutritionnel	CCFL	
Définition de l'allégation "végétarien"	CCFL	
"Boissons pour sportifs" et "Boissons énergétiques"	CCFL	
Procédures améliorées visant l'obtention d'un consensus	CCGP	
Traitements spéciaux et différentiels pour les pays en développement concernant l'application des normes Codex	CCGP	
Révision du Code d'usages en matière d'hygiène pour la préparation et la vente des aliments sur la voie publique	CCLAC	
Validation des méthodes par des études inter-laboratoires	CCMAS	
Norme pour les pâtes à tartiner à base de matière grasse laitière	CCMMP	
Norme pour la "Mozzarella"	CCMMP	
Code d'usages en matière d'hygiène pour les eaux en bouteille conditionnées, à l'exclusion des eaux minérales naturelles	CCNMW	

NORMES ET TEXTES APPARENTES	COMITE RESPONSABLE	NOTES
Limites maximales révisées pour certains pesticides (Liste de priorités) <ul style="list-style-type: none"> • Abamectine (177) • Cléthodime (187) • Dinocap (087) • Disulfoton (074) • Glyphosate (158) • Glufosinate-ammonium (175) • Hexythiazox (176) • Krésoxim-méthyle • Myclobutanil (181) • Tébuconazol (176) 	CCPR	
Pratiques nationales recommandées en matière de réglementation pour faciliter l'utilisation des limites maximales Codex pour les résidus de pesticides	CCPR	
Bouillons et Consommés (Révision de la norme)	CCSB	
Limites maximales révisées pour certains médicaments vétérinaires (Liste de priorités) <ul style="list-style-type: none"> • Cyfluthrine • Danofloxacin • Eprinomectine • Fluazuron • Imidocarbe • Nicarbazine • Somatotropine porcine (PST) • Pénicilline procaïne • Sarafloxacin • Deltaméthrine • Doramectine • Métrifonate • Perméthrine • Phoxime • Téméphos 	CCRVDF	Sans préjuger de l'évaluation scientifique de cette substance réalisée en temps opportun par le JECFA, la Commission a demandé que la question soit examinée par le Comité sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments, tandis que le Comité sur les Principes généraux examinerait la question des somatotropines bovines et des somatotropines porcines comme substance apparentée, dans le contexte des quatre Déclarations de principe concernant le rôle de la science dans le processus de prise de décisions du Codex et la mesure dans laquelle d'autres facteurs sont pris en compte.

ANNEXE V

CONFIRMATION DE LA PRESIDENCE DES COMITES DU CODEX

Comité	Présidence
Comité du Codex sur les principes généraux	France
Comité du Codex sur les additifs alimentaires et les contaminants	Pays-Bas
Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire	Etats-Unis d'Amérique
Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées	Canada
Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage	Hongrie
Comité du Codex sur les résidus de pesticides	Pays-Bas
Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments	Etats-Unis d'Amérique
Comité du Codex sur l'inspection et la certification des importations et exportations de denrées alimentaires	Australie
Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime	Allemagne
Comité du Codex sur les produits cacaotés et le chocolat	Suisse
Comité du Codex sur les sucres	Royaume-Uni
Comité du Codex sur les fruits et légumes traités	Etats-Unis d'Amérique
Comité du Codex sur les graisses et les huiles	Royaume-Uni
Comité du Codex sur l'hygiène de la viande	Nouvelle-Zélande
Comité du Codex sur la viande et les produits carnés	Danemark
Comité du Codex sur le poisson et les produits de la pêche	Norvège
Comité du Codex sur les bouillons et consommés	Suisse
Comité du Codex sur les céréales, les légumes secs et les légumineuses	Etats-Unis d'Amérique
Comité du Codex sur les protéines végétales	Canada
Comité du Codex sur les fruits et les légumes frais	Mexique
Comité du Codex sur le lait et les produits laitiers	Nouvelle-Zélande
Comité du Codex sur les eaux minérales naturelles	Suisse

**MEMBRES DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS
(1er juillet 1997)**

Afrique du Sud	Egypte	Libéria	Royaume-Uni
Albanie	El Salvador	Lituanie	Rwanda
Algérie	Emirats Arabes Unis	Luxembourg	Saint-Kitts-et-Nevis
Allemagne	Equateur	Macédoine,	Sainte Lucie
Amérique, Etats-Unis d'	Erythrée	L'ex-république	Samoa
Angola	Espagne	yougoslave de	Sénégal
Antigua-et-Barbuda	Estonie	Madagascar	Seychelles
Arabie saoudite	Ethiopie	Malaisie	Sierra Leone
Argentine	Fédération de Russie	Malawi	Singapour
Arménie	Fidji	Malte	Slovaquie, Rép. de la
Australie	Finlande	Maroc	Slovénie
Autriche	France	Maurice	Soudan
Bahrein	Gabon	Mauritanie	Sri Lanka
Bangladesh	Gambie	Mexique	Suède
Barbade	Ghana	Micronésie,	Suisse
Belgique	Grèce	Etats-fédérés de	Suriname
Belize	Grenade	Mongolie	Swaziland
Bénin	Guatemala	Mozambique	Tchad
Bolivie	Guinée	Myanmar	Thaïlande
Botswana	Guinée équatoriale	Népal	Togo
Brésil	Guinée Bissau	Nicaragua	Trinité-et-Tobago
Bulgarie	Guyane	Niger	Tunisie
Burkina Faso	Haïti	Nigéria	Turquie
Burundi	Honduras	Norvège	Uruguay
Cambodge	Hongrie	Nouvelle-Zélande	Vanuatu
Cameroun	Inde	Oman	Venezuela
Canada	Indonésie	Ouganda	Viet Nam
Cap-Vert	Iraq	Pakistan	Yémen
Chili	Iran, Rép. Islamique d'	Panama	Yougoslavie
Chine	Irlande	Papouasie-Nouvelle-Guinée	Zambie
Chypre	Islande	Paraguay	Zimbabwe
Colombie	Israël	Pays-Bas	
Congo, République du	Italie	Pérou	
Congo, République dém. du	Jamahiriya arabe libyenne	Philippines	
Corée, République de la	Jamaïque	Pologne	
Corée, République dém. pop. de la	Japon	Portugal	
Costa Rica	Jordanie	Qatar	
Côte d'Ivoire	Kenya	République arabe syrienne	
Croatie	Kiribati	République centrafricaine	
Cuba	Koweït	République dominicaine	
Danemark	Laos	République tchèque	
Dominique	Lesotho	République-Unie de	
	Lettonie, Rép. de la	Tanzanie	
	Liban	Roumanie	

La Commission du Codex Alimentarius est l'organe chargé depuis 1962 de la mise en œuvre du Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires. Le Programme a pour objectifs déclarés la protection de la santé des consommateurs et le respect de pratiques loyales dans le commerce international des produits alimentaires. Au 1er juillet 1997, la Commission comptait 157 Etats Membres représentant plus de 98 pour cent des consommateurs dans le monde. Sa vingt-deuxième session, qui a eu lieu à Genève du 23 au 28 juin 1997, a réuni 444 participants représentant 84 Etats Membres, et des observateurs d'un pays non membre, de sept organisations intergouvernementales et de 36 organisations internationales non gouvernementales.

Le présent rapport est le compte rendu officiel des décisions de la Commission. Il contient les recommandations de la Commission sur la mise en œuvre d'un plan d'action pour l'élaboration et l'application à l'échelle du Codex de principes et directives d'analyse des risques, sur ses relations avec les organisations non gouvernementales, et sur la mise en œuvre permanente des normes, directives et autres recommandations du Codex dans le contexte des Accords du Cycle d'Uruguay. La Commission a adopté une vaste gamme de normes et de codes d'usages nouveaux ou révisés, en particulier dans les domaines des additifs alimentaires et de l'hygiène alimentaire. Les décisions de la Commission concernant les somatotropines bovines (BST), les eaux minérales naturelles, et la nécessité d'élaborer des normes pour les plantes et préparations potentiellement dangereuses vendues comme aliments figurent également dans ce rapport.

